

Adoptée en 2e lecture

Abolition de la peine de mort

par J.-Alphée Gagné

OTTAWA (PC) — Par un vote de 133 contre 125, les Communes ont adopté hier en deuxième lecture le projet de loi C-84 sur l'abolition de la peine de mort au Canada pour la remplacer par des peines d'emprisonnement à vie.

Le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, et le gouvernement Trudeau ont ainsi remporté une manche importante vers l'abolition totale de la peine de mort.

Le projet de loi C-84 a donc été référé au comité permanent des Communes sur les affaires juridiques pour étude et tout indique

que les parlementaires opposés à l'abolition de la peine capitale livreront une autre lutte historique en y présentant une foule d'amendements. Pour sa part, le député créditiste de Lotbinière, M. André Fortin, a déjà indiqué que son parti prévoyait présenter 24 amendements.

Vote libre

Le vote d'hier était libre, c'est-à-dire qu'il n'obligeait pas les députés à voter selon les lignes des partis, seuls les membres du Cabinet Trudeau étaient officiellement tenus d'endosser cette législation libérale.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

3e année No 209

Mercredi 23 juin 1976

32 pages 25 cents

Ainsi 99 libéraux, 18 conservateurs et la totalité des députés néo-démocrates, soit 16, se sont prononcés en faveur de l'abolition.

Par contre, 39 députés libéraux, dont la majorité étaient du Québec, 74 conservateurs, la totalité des députés créditistes, soit 11, et le député indépendant de Moncton, M. Leonard Jones, se sont prononcés contre le projet de loi.

Trois des quatre chefs de parti se sont prononcés en faveur de ce projet de loi, outre le premier ministre Trudeau, le chef Tory, M. Joe Clark, et le chef du NPD, M. Edward Broadbent, ont endossé le projet de loi mis de l'avant par le Solliciteur général du Canada. De son côté, même si depuis quelque temps il était retenu chez lui par la maladie, le chef créditiste, M. Réal Caouette, a tenu à se présenter hier et a voté contre cette mesure législative, appuyé par la totalité des députés de sa formation politique.

L'ex-premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, qui antérieurement s'était prononcé d'une façon catégorique pour l'abolition de la peine capitale, a modifié son attitude et a voté contre le projet de loi. Ce changement a été dicté par le refus de maintenir la peine capitale pour les personnes trouvées coupables de trahison et principalement envers la reine.

En 1973, les Communes s'étaient prononcées par un vote de 138 contre 114 pour maintenir l'abolition partielle et temporaire de la peine de mort et ce, pour une autre période de cinq ans.

En 1967, en troisième lecture, 105 députés s'étaient également déclarés en faveur du moratoire, contre seulement 70 députés.

Hier, seulement trois parlementaires étaient absents, le député libéral de Louis-Hébert, Mme Albanie Morin, retenue chez elle par maladie, et les députés conservateurs du Yukon et de Brandon-Souris, MM. Erik Nielsen et Walter Dinsdale.

En comité
Selon les observateurs, l'étude

en comité n'apporterait que peu d'amendements et le retour aux Communes pour la troisième lecture ne devrait pas tarder.

Les nouvelles dispositions de l'application de la peine varieront selon qu'il s'agira d'un meurtre du premier ou du second degré, distinctions contenues dans le projet de loi qui a maintenant franchi l'étape de la seconde lecture.

Le meurtre au premier degré comprend: le meurtre planifié ou délibéré, y compris le meurtre contractuel; le meurtre d'un agent de police ou d'un employé de prison ou de pénitencier, dans l'exercice de leurs fonctions; le meurtre survenant au cours d'un détournement d'avion, d'un enlèvement et de certains délits sexuels, y compris le viol et la tentative de viol.

Tous les autres meurtres, par exemple, le meurtre passionnel, sont au second degré.

Ainsi, les personnes reconnues coupables de meurtre au premier degré purgeront une peine de 25 ans d'emprisonnement avant d'être admissibles, pour une première fois, à la demande de libération conditionnelle.

Les personnes reconnues coupables de meurtre au second degré ne seront pas admissibles à une libération conditionnelle avant d'avoir purgé 10 années complètes.

Dans ce dernier cas, un juge peut augmenter la période minimum avant que le détenu soit admissible à une demande de libération conditionnelle, un maximum de 25 ans est prévu dans le projet de loi.

De plus, les personnes reconnues coupables de meurtre n'auront plus droit à des congés temporaires sans escorte ou à des libérations conditionnelles de jour avant les trois dernières années de la partie de leur peine pendant laquelle ils ne peuvent obtenir de libération conditionnelle.

A titre d'exemple, M. Allmand a déjà mentionné qu'un détenu condamné à 25 ans ne pourra profiter d'absences temporaires avant



RETOUR DE PECHE — Peter Stollery, député libéral de Toronto-Spadina, qui avait combiné un voyage de pêche avec une réunion de parti en Colombie canadienne, est revenu à Ottawa dans un avion militaire pour le vote sur la peine capitale.

Téléphoto de la PC



EN BEQUILLE — Simma Hoyt, députée libérale de Vancouver-Kingsway, est entrée à la Chambre des communes avec une béquille pour aller voter en faveur du maintien de la peine capitale.

Téléphoto de la PC

d'avoir purgé 22 ans de sa peine, soit avant que son dossier ne puisse être étudié pour une libé-

tion conditionnelle.

Voir les réactions en page 15.

Le ciel canadien demeure désert

Alors que la plupart des pilotes de lignes n'ont pas volé hier, la Cour fédérale a sommé la Canadian Air Line Pilots Association et trois de ses officiers d'expliquer pourquoi ils ne devraient pas être trouvés coupables d'outrage au tribunal pour avoir défilé l'interdiction de grève.

Malgré les tentatives des grandes sociétés aériennes de restaurer le service à travers le pays, le ciel canadien est demeuré pratiquement désert, du moins en ce qui concerne les liaisons domestiques.

C'est le juge George Addy qui a donné suite à une requête soumise par le procureur de trois sociétés aériennes selon lequel les pilotes refusaient de travailler, à cause de déclarations faites par les dirigeants de la CALPA.

Le président de l'association, M. Ken Maley ainsi que ses collè-

gues Robert McKinnon et Norman Foster devront donc expliquer leur conduite au tribunal.

Par ailleurs, la controverse sur le bilinguisme dans les communications aériennes a pris une dimension internationale hier, alors qu'un porte-parole de l'International Federation of Airline Pilots Associations a déclaré que les pilotes parcourant des trajets internationaux avaient reçu le conseil de ne pas pénétrer dans l'espace aérien canadien tant que le conflit n'aura pas été réglé.

Même si les contrôleurs du trafic aérien étaient au travail hier, la majorité des pilotes refusaient de voler. Ils ont soutenu qu'il leur était impossible de garantir la sécurité dans le ciel puisque les contrôleurs étaient préoccupés par la dispute.

Nomination du nouveau commissaire en page 24.

Hôpitaux

Satisfaits du contrat

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les employés d'hôpitaux et de centres de services de la région semblent pour le moins satisfaits du contrat de travail qui a été accepté, en fin de semaine, au Québec.

M. Gaétan Blouin, conseiller syndical dans le secteur de la santé, a révélé, hier, que les employés d'hôpitaux de Jonquière, avaient accueilli favorablement le nouveau contrat, lundi soir, à la suite d'une assemblée d'information où aucun vote n'a été pris.

Hier soir, les employés du Cen-

tre psychiatrique de Roberval de même que ceux de l'Hôtel-Dieu prenaient également connaissance du contrat, et au moment où nous avons rejoint un membre de la partie syndicale, tout semblait se dérouler normalement. "Les syndiqués sont satisfaits du contrat de travail", nous a-t-on dit.

Ce soir, au Centre d'apprentissage de Chicoutimi, les employés de l'hôpital de Chicoutimi, des CSS, ainsi que des centres pour adultes doivent se réunir pour prendre connaissance du contrat de travail et devraient se prononcer pour son acceptation.

de Beyrouth opposant principalement musulmans et chrétiens. En page 32

Elections

Les élections tenues en Italie, dimanche et lundi, se traduisent par le maintien des positions de la démocratie chrétienne et une forte poussée communiste. En page 32

SPORTS

Centralisation

Les finales régionales des Jeux

Halley revient de Kitimat en train

JONQUIÈRE — Le conflit de l'Alcan qui entrera demain, dans sa troisième semaine, n'a rien apporté de bien précis, hier, si ce n'est que la partie syndicale maintient sa ligne dure, depuis les incidents de la semaine dernière où deux minibus, remplis de cadres, ont franchi de force la ligne de piquetage.

Les représentants du syndicat du pouvoir d'Isle-Maligne ont accepté qu'une équipe de trois cadres qualifiés en cas de panne spécifique ou de besoins particuliers.

Le président de la FSSA, M. Jean Halley, retenu à Vancouver par la grève des pilotes de lignes a pris le train, hier, en direction

de Montréal et il sera dans la région samedi.

M. Halley, en raison de cette impondérable, ne se rendra pas en Angleterre et c'est un autre membre de l'exécutif, M. Jean-Charles Audet, qui accompagnera M. Marcién Bisson, lors de ce voyage qui a une grande importance pour la FSSA, puisqu'un dialogue doit s'ouvrir entre le syndicat de l'aluminium d'Angleterre et la FSSA.

Par ailleurs, l'assemblée des syndiqués de la FSSA qui devait avoir lieu jeudi matin, à Arvida, a été remise. Lors de cette assemblée, les syndiqués devaient être informés de l'augmentation de leur prime de fonds de grève. Les hommes mariés recevront \$40 et les hommes mariés dont la femme travaille et les célibataires recevront \$29.

EN BREF

Contributions électorales

Le premier ministre Bourassa s'est lavé les mains sur le dos de son chef de Cabinet au sujet des contributions électorales présumément volontaires de concessionnaires de Loto-Québec. En page 9

Négociations

Le ministre Oswald Parent a fait

savoir que les pourparlers se poursuivaient dans le secteur de l'éducation. Dans le cas des hôpitaux, il espère une signature de convention d'ici une dizaine de jours. En page 11

Manifestation

Une centaine de lourds camions chargés de billes de bois ont circulé hier, devant le parlement québécois, pour manifester face au système de mise en marché du bois. En page 12

Fonds

Le chef du Parti progressiste-

conservateur, M. Joe Clark, a reçu la moitié de ses fonds de campagne à la suite de sa victoire au congrès de direction du parti, enregistrant ainsi le plus faible déficit de tous les candidats. En page 25

Chaleureux accueil

Le président Valéry Giscard d'Estaing et son épouse ont été accueillis chaleureusement à Londres. En page 28

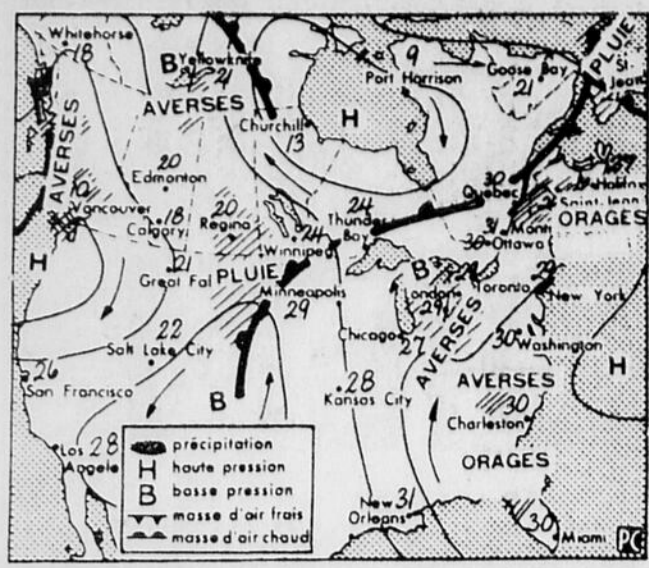
Fusillades

De nombreuses fusillades ont éclaté dans différents quartiers

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	14
— Annonces classées	30
— Bandes dessinées	28
— Bourse	27
— Bridge	24
— Cinéma	14
— Décès	31
— Entrecroisés	30
— Finance	26
— Horoscope	25
— Mot mystère	30
— Patron	30
— Sports	17 à 21
— Télévision	14

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour mercredi, avec un aperçu pour jeudi.

Chibougamau, Haute-Mauricie, Pontiac-Témiscamingue, nord des Laurentides et Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé et chaud. Maximum 26 à 28. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

Sud des Laurentides, Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: plutôt nuageux, chaud et humide avec de faibles averses dispersées. Maximum 26. Aperçu pour jeudi: peu de changement.

Québec et Trois-Rivières: nébulosité variable, chaud et humide. Maximum 28. Aperçu pour jeudi: plutôt nuageux.

Baie-Comeau et Sept-Îles: généralement ensoleillé. Maximum 22 à 24. Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Rimouski et Gaspésie: généralement ensoleillé et très chaud. Maximum 24 à 30. Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Vancouver	11	19
Victoria	11	20
Edmonton	9	12
Saskatoon	13	16
Regina	15	19
Winnipeg	9	24
Toronto	19	26
Ottawa	19	26
Montréal	19	27
Québec	16	28
Fredericton	17	31
Saint-Jean, N.-B.	15	25
Moncton	16	31
Halifax	19	30
Charlottetown	16	29
Chicago	17	25
Detroit	18	26
Boston	21	33
New York	21	29
Washington	23	31
Miami	27	29
Los Angeles	16	24
San Francisco	10	21

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 05 h. 45 (1m.0) et haute à 11 h. 40 (1m.9). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 15 (.9) et haute à 00 h. 05 (2m.5).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 07 h. 10 (1m.6) et haute à 12 h. 55 (3m.8). Elle sera à nouveau basse à 18 h. 50 (1m.6).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 07 h. 55 (1m.6) et haute à 13 h. 20 (3m.6). Elle sera à nouveau basse à 19 h. 30 (1m.5).

LE QUOTIDIEN

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.**

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE.
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude CÔTE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Aime et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché
Jean BELANG



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courriel de la
deuxième classe (No 2213)

Du 16 au 25 juillet

Un Festival western plus vivant que jamais

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Les cinq premières années des '10 jours western' ont servi à perfectionner l'ensemble de l'organisation et nul doute que ce sera dans le plus grand intérêt des années futures."

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. André Perron, au cours de cette conférence de presse qui se tenait à la Place Western, où l'on a fait part du programme de cette semaine du 16 au 25 juillet prochain.

Le président a fait remarquer que l'équipe n'était pas formée seulement de bénévoles de l'organisation mais aussi du conseil municipal, des commanditaires et de l'ensemble de la population.

M. Perron a soutenu que la décoration des commerces comptait pour beaucoup à donner de l'atmosphère aux "10 jours western" et a rendu hommage aux efforts déployés par les marchands depuis le lancement de cette activité qui permet au visiteur qui entre dans Dolbeau d'être gagné par cette ambiance peu ordinaire et se sentir attiré par

les festivités. Concernant les résidences, il a fait remarquer qu'on a comme objectif d'avoir une décoration maximum sur tout le parcours de la parade sur le boulevard Walberg.

M. Perron a de plus précisé que même si cette période de festivités coïncidait avec les Jeux olympiques, il est confiant que la participation sera d'autant plus nombreuse du fait que peu de Québécois auront la chance de se procurer des billets pour les différentes manifestations et escompte au contraire sur un plus grand nombre de visiteurs.

A cet effet, l'organisation tiendra une conférence de presse à Québec le 30 juin en plus de participer à la populaire émission de "Parle, parle, jase" à Télé-Métropole.

Le président a présenté les trois charmantes candidates au titre de Miss Western dont les noms ont été retenus par le comité de jury composé de 11 personnes.

L'étape finale pour le choix de celle qui portera officiellement le titre convoité aura lieu le 16 juillet à l'ouverture officielle. Ces trois candidates sont:

Mlles Sylvie Huard, Claudette Larouche et Emilie Boily, de Dolbeau.

M. Perron devait déclarer que les "10 jours western" avaient eu la main heureuse en confiant la lourde tâche de coordonnateur du programme à M. Roland Boulanger, un pionnier de l'organisation. "Il a une lourde responsabilité qui requiert de l'expérience et beaucoup de dévouement, a-t-il déclaré. C'est le bouc émissaire de l'exécutif et le bras droit du président et doit s'assurer que tous les éléments de chacune des manifestations sont en place et que le programme se déroule normalement."

La forêt

L'organisation des "10 jours western" a consacré la journée du 17 juillet à la forêt, ce pivot de l'économie du secteur.

Le comité responsable de cette journée dirigée par M. Jacques Girard s'est assuré la participation de trois compagnies importantes, soit: Domtar, Murdock-Domtar et Donohue.

Ce programme comprendra différentes dé-



Sylvie Huard



Claudette Larouche



Emilie Boily

monstrations faites sous forme de compétitions, afin de permettre aux profanes de se familiariser avec les opérations modernes.

C'est ainsi qu'une mini-forêt sera reconstituée avec la transplantation d'une centaine de troncs d'arbres, puis les équipes de chacune des compagnies représentées se mettront à l'oeuvre.

Il y aura abattage, débusquage et chargement dans les mastodontes de la forêt, soit les camions Pacific de Domtar. Une démonstration d'abat-teuse mécanique sera aussi offerte au public.

Tir de chevaux et super-rodéo

Cette année, les spectateurs pourront voir à l'oeuvre de nouvelles équipes incluant celle qui a mérité les honneurs au festival St-Tite, pour le tir des chevaux. La moyenne de poids des chevaux qui viendront participer est d'environ 2,200 livres, et les participants seront ceux de Rimouski, Cantons de l'Est, et du Bas du Fleuve.

Une autre nouveauté sera la participation de six équipes de poneys qui donneront une démonstration de la capacité de tirer de ces chevaux nains.

Le tir des chevaux national des 17 et 18 juillet, a souligné M. André Perron, rappellera encore une fois, les exploits passés de cet animal infatigable qu'est le cheval.

Quant au super-rodéo qui se tiendra les 24, 25 juillet, l'organisation s'est assurée la présence des meilleurs cavaliers de l'Est qui se disputeront quelque \$8,000 en bourses et trophées.

Spectacle professionnel

"Les Dix jours western" de Dolbeau ont voulu continuer à présenter des artistes professionnels qui plaisaient à la population.

En plus de Ti-Blanc Richard, Nicole Martin, Lévis Boulianne, France Castel et les frères Grenier, Mlle Ariane Voyer, artiste de la région et de renommée provinciale fera partie du spectacle le 24 juillet.

Journée de l'industrie

Mardi le 20 juillet entre 10 h. et 16 h., la population pourra visiter l'usine de Murdock-Domtar à Mistassini. Il s'agit en effet de la seule usine où l'on fait le tronçonnage, l'écorçage et la transformation de copeaux destinés à la production de pâtes à papier où la récupération est presque à 100 pour cent.

Financement

L'organisation prévoit un budget d'environ \$100,000 de dépenses dont les sources de revenus proviennent du cocktail-bénéfice, droit d'entrée aux différentes manifestations, contribution de la ville de Dolbeau, subvention du ministère du

Tourisme et les commanditaires.

Activités permanentes

On retrouvera un choix complet d'activités et d'attractions qui sont devenues permanentes. Il a été souligné notamment la journée du boeuf, le bal populaire, le salon, le jamboree, la messe, le petit train western avec son ingénieur coloré Gilles Fortin et différents concours sur la place western. Quant au café-terrasse du centre-ville, qui prend de plus en plus de popularité, et qui est sous la direction de Mme Céline Muirhead, on continuera de promouvoir l'artisanat de chez nous par une variété de kiosques des plus originaux. Les personnes du troisième âge auront une journée spéciale pour fraterniser et parmi les principales activités, mentionnons un marché aux puces, exposition de chiens et un concert par le corps des tambours et clairons les Chapdelaines de la garde de Dolbeau.

AU PALAIS DE JUSTICE

\$4,250 en dommages-intérêts pour blessures subies

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — M. Lionel Ouellet, du 172, de la Fabrique, à Jonquière, a obtenu un montant de \$4,250 en dommages-intérêts après avoir été blessé dans la démolition d'un vieux hangar, propriété de M. Jean-Guy Ouellet, du 461, rue Simard, à Saint-Ambroise.

Me Marc Gagnon, de l'étude Gagnon & Monette,

représentait le demandeur devant le juge Paul-Etienne Bernier.

Voici en quoi consistait la cause!

Au cours de la démolition d'un vieux hangar ou garage, une personne aidant à cette démolition y travaillant bénévolement fut blessée lorsqu'elle fit une chute alors qu'une poutre s'écroulait.

Le blessé était le père du propriétaire de ce vieux hangar avec qu'il travaillait à la déconstruction. Il fut blessé sérieusement dans sa chute, ses dommages étant admis par les parties à \$8,500.00.

L'honorable juge Paul-Etienne Bernier partage la responsabilité à 50% pour chacune des parties, raisonnant ainsi:

Compte tenu de l'apparence de ruine que présentait le hangar, des dangers inhérents à la démolition du bâtiment comme c'était

le cas, il était évident qu'il s'agissait d'une entreprise comportant des dangers. La chute de la poutre qui causa l'accident était due à l'enlèvement préalable de planches qui la supportaient.

Le défendeur qui avait enlevé ces planches a commis en ce faisant une imprudence engageant sa responsabilité. Quant au demandeur, son père, âgé de près de 60 ans, il fut aussi imprudent en s'engageant comme il le fit sur un palier "chambrant" sans s'assurer auparavant que celui-ci pouvait supporter son poids et au besoin sans prendre les moyens nécessaires à l'exécution sans danger dans les travaux qu'il avait à faire.

Le juge Bernier condamne le défendeur à payer 50% des dommages causés par les blessures du demandeur, soit \$4,250.00.

Jugées à Montréal

CHICOUTIMI — Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne a accepté, hier matin, la requête de Mes Louis-Charles Fournier et Léon-René Maranda à l'effet que les dossiers de Gaëtan Gyr et Mariette Binette, deux Montréalaises, puissent plaider coupables dans la métropole.

En effet, les jeunes filles qui avaient passé de faux bons de postes dans les caisses populaires de Chicoutimi et dans les banques de la rue Racine ont également de nombreuses causes à Montréal et c'est à cet endroit que la confession générale se fera.

Hier matin, devant l'absence de preuve Gilles Lavergne qui était également accusé d'avoir échangé des faux bons de postes a été acquitté par le juge Louis-René Lagacé après que la Couronne eut déclaré ne pas avoir de preuve à offrir.

Quant à un quatrième accusé dans cette affaire, Daniel Gagnon, il a été assasiné, la semaine dernière, à Montréal. Dans son cas le juge suprême prononcera lui-même le verdict.

Enquête le 13 juillet

Deux jeunes gens, de Jonquière, Clément Simard et Jean Larouche ont été accusés, hier matin, d'avoir volé des marchandises pour quelque \$3,343.50 chez Canadian Tire de l'endroit et des marchandises pour \$1,452 chez Maxim Auto.

Il nie sa culpabilité

Daniel Truchon, de Jonquière, a nié sa culpabilité, hier matin, à l'accusation d'avoir été en possession de 6 grammes de hashish et sept capsules de phencyclidine.

L'enquête s'instruira le 7 octobre prochain.

50 policiers sont affectés aux Jeux

CHICOUTIMI — Le Québec arrêtera de vivre presque durant la période des olympiques qui heureusement tombe en période estivale.

En effet, hier matin, la Sûreté du Québec a déposé une liste de près de cinquante policiers qui depuis quelques jours sont rendus dans la Métropole pour les olympiques avertissant par là qu'ils ne pourront témoigner dans les causes où ils sont impliqués.

Dans le district judiciaire, cette situation n'aura pas un effet dramatisant pour la

bonne raison que le rôle de la Cour criminelle est maîtrisé de façon adéquate par les procureurs de la Couronne, Me Lucien Tremblay, Claude Gagnon et Déhis Vaillancourt.

En effet, le rôle de la Cour criminelle à Chicoutimi est tellement à date qu'on peut procéder à l'enquête préliminaire ou au procès dans l'espace de 30 jours.

Au moment où les procureurs de la Couronne seront permanents dans les districts judiciaires d'Alma et de Roberval, on pourra facilement maintenir ce rythme.

ML

VOTRE VIE NOUS TIENT A CŒUR.

PLAN ENREGISTRÉ
D'ÉPARGNE RETRAITE
ASSURANCE VIE
ASSURANCE COLLECTIVE

JEAN-CLAUDE GERVAIS
BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada, 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

TOUT NOUVEAU

Pour un bon service et un travail parfait, contactez:

CLAUDE LAPOINTE

Entrepreneur en plomberie
318, du Stade, Chicoutimi
Tél.: 545-1072

du 25 au 29
juin
1976

Woolworth

Roulé aux bananes

\$1.09

Tartes aux pommes

2 POUR \$1.99

En spécial
cette semaine au comptoir
des pâtisseries

FÊTEZ AVEC UN GATEAU WOOLWORTH COMPOSEZ

141, RACINE EST **549-8105**

Satisfaction garantie, échange ou argent remis!

"La loi 98 ne fut en fait que le "rapt" d'Arvida"

— Jean-Claude Villeneuve

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les récentes actions et prises de position des conseils municipaux de Jonquière et Chicoutimi relativement à la loi 98, ainsi que les déclarations du ministre Victor C. Goldbloom lors de son passage à Chicoutimi la semaine dernière, ont eu leurs échos hier, au Conseil métropolitain.

Ce sont le président chicoutimien sur le regroupement, M. Jean-Claude Villeneuve, et le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, qui ont fait les principales interventions. Le premier affirmant, comme il l'avait fait plus tôt cette semaine, que la loi 98 avait été élaborée "sur le pif", qu'elle était le fruit du credo "de certains politiciens qui ne croient plus ce qu'ils ont autrefois avancé", et le deuxième soutenant qu'on se devait de prendre le temps suffisant pour étudier les principales implications de l'éventuel regroupement de Jonquière et Chicoutimi.

Répondant aux allégations du conseiller Villeneuve à l'effet que la loi 98 n'avait été en fait que le "rapt" d'une ville (allusion à Arvida), le maire de Jonquière fit un appel à la modération en précisant que les conseils municipaux avaient tout intérêt à étudier les implications de la loi 98 "d'une façon calme".

"Il ne faut pas oublier que tout l'avenir du Saguenay est en cause", a-t-il ajouté, estimant que les luttes stériles n'aboutiraient à rien de bon.

M. Dufour a d'ailleurs profité de l'occasion que lui donnait le conseiller Villeneuve pour commenter les propos du ministre Goldbloom, lequel avait indiqué que les difficultés financières des villes n'étaient pas seulement attribuables aux fusions. M. Dufour a qualifié de "pirouettes" l'argumentation du ministre des Affaires municipales.

Le maire croit que la conjoncture

actuelle, le climat général de contestation notamment, n'aide pas les administrations municipales. Peu d'administrateurs, précise-t-il, peuvent se vanter de résoudre totalement les difficultés qu'ils rencontrent.

En fait, M. Dufour soutient que "si le gouvernement prenait des engagements précis", les villes fusionnées et celles qui le seront éventuellement connaîtront moins de problèmes.

Loi 12

Plus tôt, par ailleurs, les discussions avaient porté sur le sort que pourrait réserver au Conseil métropolitain la loi 12 (encore à l'étude), qui, on le sait, accorde au ministre des Affaires municipales la possibilité d'abolir l'organisme, au profit d'un conseil d'agglomération responsable de l'aménagement du territoire.

C'est encore le conseiller Villeneuve qui a soulevé le problème, se disant inquiet de l'avenir du Conseil métropolitain, et du travail qu'il a entrepris, principalement au chapitre du schéma d'aménagement.

Le conseiller jonquérois P.-A. Cantin ne semblait pas partager les inquiétudes de l'autre, croyant, comme le maire Dufour d'ailleurs, que la loi 12 n'était encore qu'à l'état de projet, et que des consultations seraient au préalable menées par le ministre.

Un comité d'incendement été formé sur la question à Jonquière et il devrait soumettre son rapport sous peu.

Le conseiller Villeneuve est néanmoins demeuré sur ses positions, et il a conclu que le projet de loi 12 ne semblait pas à l'avantage du Conseil métropolitain.

Quant au maire Henri Girard, il est demeuré silencieux sur les deux principaux sujets débattus.

Optimisme des mineurs de Niobec

par Gilles Paradis

SAINT-HONORE — Les mineurs de NIOBEC, en grève depuis trois jours, à Saint-Honoré, à la suite d'une impasse dans les négociations, étaient optimistes, hier, croyant que leur conflit

de travail ne serait que de courte durée.

Le président du syndicat, M. Jacques Bernatchez, a révélé, hier, que la situation était normale, sur les lignes de piquetage et que les piqueteurs avaient ac-

cepté de laisser passer les employés de bureau.

Les 110 grévistes rejoignent ainsi les mineurs de la mine St. Lawrence Colombium, à Oka, ce qui fait que tous les travailleurs des deux mines de co-

lombium au Québec sont en grève.

Les deux syndicats sont affiliés aux Métallos d'Amérique.

A la mine Niobec, les travailleurs ont rejeté dans une proportion de

66 pour cent les dernières offres patronales. Les principaux sujets en litige sont les salaires, les vacances, l'assurance-salaire, les primes pour le travail effectué les samedis et les dimanches ainsi que le bonus.

A Chicoutimi, dorénavant:

Les constructeurs d'habitation devront payer 80 pour cent du coût des services

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Tout nouveau bénéficiaire de développements domiciliaires devra dorénavant assumer 80% des coûts d'installation des services municipaux à Chicoutimi. Le reste sera à la charge de tous les contribuables de la ville.

Adopté en séance spéciale du conseil hier, le nouveau règlement renverse complètement l'ancienne répartition des coûts de la pose de services municipaux, où le bénéficiaire devait défrayer 20% des investissements requis.

Le règlement, qui constitue une première dans la région, quoique de l'avis du président du comité qui a travaillé à son élaboration, le conseiller Jean-Claude Villeneuve, 75 pour cent des municipalités au Québec exigent des bénéficiaires non pas 80 mais 100 pour cent des coûts d'installation des services, le règlement donc constitue pour l'administration mu-

nicipale de Chicoutimi un vigoureux coup de barre pour atténuer les effets d'une des principales causes de l'augmentation importante du service de la dette depuis quelques années, soit les services d'aqueduc et d'égouts et l'ouverture de nouvelles rues.

En présentant le règlement, le conseiller Villeneuve a d'ailleurs indiqué que le règlement visait à ne plus faire supporter par les anciens propriétaires le fardeau des nouveaux développements domiciliaires.

Les modalités d'application du règlement font en sorte que le propriétaire, le développeur ou tout acquéreur éventuel d'un terrain seront tenus de payer au comptant lors de l'émission du permis de construction, une somme correspondante à 50% du coût total des travaux qui tombent à leur charge (le 80%).

L'autre moitié du 80%

sera assumée par le nouveau propriétaire, par le truchement de la taxe d'amélioration locale.

Effets

Dans l'immédiat, le nouveau règlement aura deux effets: d'une part il haussera le prix d'une maison dans un nouveau développement, car le promoteur reportera sur le prix de la bâtisse et le terrain, les coûts d'installation des services municipaux qu'il aura dû débourser; d'autre part, la taxe d'amélioration locale sera sensiblement augmentée, puisqu'elle représentera la moitié du 80% du coût total d'installation des services. Sur ce point, M. Jean-Claude Villeneuve indiquait que cette taxe, actuellement à environ \$2,00 le pied linéaire, pourrait passer de \$3 (pour un terrain normal) à \$9 (pour un autre plus sophistiqué).

Quoi qu'il en soit, c'est l'acheteur d'une maison d'un nouveau développe-

ment qui devra payer la note.

Construction

M. Villeneuve soulignait par ailleurs que le règlement pourrait freiner la construction domiciliaire à Chicoutimi, mais, a-t-il soutenu, les autres municipalités de la région connaissent les mêmes problèmes et elles devront tôt ou tard adopter une politique similaire.

Cependant, on prétend que le règlement favorisera la construction de logements multifamiliaux et de maisons en rangée, car cette formule sera plus économique pour le promoteur, l'acheteur et même la ville.

De plus, soutient encore M. Villeneuve, la réglementation mettra un terme à une certaine spéculation en ce sens que les promoteurs seront dans l'obligation de demander l'installation de services pour le nombre exact de lots qu'ils envisagent de développer dans les douze mois qui

suivent la pose des services. Cela parce que le règlement l'exige, et aussi parce que le fardeau financier qu'ils auraient à assumer en attendant que le temps "profite", serait trop onéreux.

Prix Il faut donc s'attendre non seulement à une autre hausse du prix des nouvelles maisons, mais également des plus anciennes. Il est certain en effet, comme le soulignait au Quotidien un promoteur, que l'augmentation du prix des nouvelles maisons aura un effet d'entraînement sur celui des plus anciennes.

Il est difficile d'avancer un pourcentage, mais tous s'accordent à dire qu'elle sera importante.

Enfin, cette hausse pourrait être minimisée si les pourparlers entre la Société d'habitation du Québec et la Société centrale d'hypothèques et de logement aboutissent. Les programmes d'aide aux nouveaux développements domiciliaires pourront alors être appliqués.

CEDAP (III)

Un cas à régler

NDLR: Nous présentons aujourd'hui le dernier d'une série de trois articles sur le Comité d'études et de développement d'ateliers protégés d'Alma, mieux connu sous le sigle CEDAP.

par Mario Roy

ALMA — L'atelier d'horticulture de CEDAP, dans la position de concurrence avec des producteurs privés où il se trouve, constitue-t-il un cas d'exception? Le problème de M. Antoine Côté, pépiniériste, aux prises actuellement avec une baisse radicale de son chiffre de vente, est-il particulier?

Nous avons vu que pour l'instant, la production des ateliers de menuiserie et d'artisanat de CEDAP ne semble pas vouloir prendre une place déjà occupée, du moins par un producteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais il importe qu'au niveau politique, on sache bien les conséquences des gestes que l'on s'approprie à poser.

Plus de \$80,000 en subventions d'immobilisation et d'opération viendront en effet sous peu jeter les bases d'un atelier pour handicapés mentaux à Saint-Félicien, et plus tard à Dolbeau. La nature des travaux qui y seront entrepris? Rien n'est encore fixé et le choix se fera entre l'élevage de moutons, la confection de mets congelés typiquement québécois, ou un deuxième atelier d'horticulture.

En fait, justement au niveau politique, le problème est connu, puisque M. Roger Pilote, député du comté de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, nous confiait il y a quelques jours, qu'un dossier sur cette question était actuellement sur le bureau du ministre des Affaires sociales.

Celui-ci devait d'ailleurs affirmer qu'il avait été rejoint par des représentants de l'Association des fleuristes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, désireux de vider la question. "Je pense que, considérant le bien que peut faire un organisme comme CEDAP, il est normal qu'il faille se sacrifier un peu", devait d'autre part commenter M. Pilote.

M. Thomas-Louis Tremblay, président du conseil d'administration de CEDAP parle un peu de la même façon lorsqu'il dit: "Les gens sont charitables, jusqu'à ce qu'une oeuvre comme celle-là les dérange. Ils font alors parfois preuve d'une certaine mesquinerie." Selon M. Tremblay, dans le cas particulier



CEA — Mme Georgette Georgiev, du Conseil économique d'Alma, s'est intéressée à cette oeuvre dès ses débuts.

de l'atelier d'horticulture de l'organisme, les produits qui seront mis sur le marché par CEDAP ne représentent qu'une infime partie du marché, à Alma.

"Des gens qui viennent de Québec ou de Montréal, et qui vendent des plantes ou des légumes le long des routes de la région font beaucoup plus de tort que CEDAP aux marchands du secteur", ajoute-t-il. Selon lui, les revenus totaux provenant de la vente des produits de l'atelier d'horticulture, s'établiront pour l'année à moins de \$60,000, soit, toujours selon M. Tremblay, sept à huit pour cent du marché.

Un des artisans de la première heure de cette oeuvre d'aide aux handicapés mentaux, Mme Georgette Georgiev du Conseil économique d'Alma, s'est montrée très concernée devant cette situation. "Cela fait partie de mes responsabilités, que de voir à la santé et au développement des petites entreprises à Alma", affirme-t-elle.

Mme Georgiev se dit toutefois convaincue qu'il y a place sur le marché pour les productions de CEDAP, et que certaines études avaient même été effectuées sur la question. "Actuellement, ça va très bien comme ça pour nous, mais nous avons quand même demandé au gouvernement une subvention pour procéder à l'embauche d'un spécialiste de la mise en marché, ce qui jusqu'à date, nous a été refusé", ajoute-t-elle.

Selon Mme Georgiev, CEDAP n'exerce qu'une concurrence normale dans le monde des affaires, et s'efforce, lorsque cela est possible, de vendre ses produits à des marchands, comme cela est le cas pour Provigain à Alma, à qui l'on a vendu de bonnes quantités de légumes produits dans les serres de l'atelier d'horticulture.

"Au niveau du détail, nos ventes vont bien également", ajoute Mme Georgiev. "A ce niveau, il n'est pas impossible que nos prix soient un peu inférieurs à ceux de certains de nos concurrents." Selon elle, on a consenti à réduire la production de plantes en pots, secteur où on prévoyait une saturation plus hâtive, mais il n'en reste pas moins qu'on est conscient que la situation économique peut se ressentir de l'arrivée sur le marché des produits de CEDAP.

"Quant aux baisses du chiffre d'affaires de certains concurrents, il ne faut pas oublier que la grève de l'Alcan touche profondément, cette année, tous les commerçants de la région", conclut Mme Georgiev.

Option pilotage

Un certain "statu quo"

par Mario Roy

SAINT-HONORE — Pour la deuxième année consécutive, les responsables de l'option pilotage du Collège de Chicoutimi donnaient hier une conférence de presse, marquant la fin de l'année scolaire dans ce secteur de pointe du monde de l'éducation.

M. Bertrand Santerre, directeur de ce service, faisait alors part de l'état des projets de développement de l'option pilotage, qui, à toutes fins utiles, en sont au même point que l'an dernier.

On réclame toujours du gouvernement fédéral l'installation d'appareillage électronique à l'aéroport de Saint-Honoré, facilités qui permettraient de donner des leçons de vol aux instruments; on sait que les élèves doivent actuellement se rendre à Québec pour subir cet apprentissage. Cette instrumentation, tels le VOR et l'ILS, est disponible dans tous les aéroports d'une certaine importance au Québec, et elle pourrait évidemment servir à tout le trafic aérien, ici, à Saint-Honoré", précisait M. Santerre.

Au chapitre des installations mêmes du Cégep de Chicoutimi, on dispose tou-

jours d'une douzaine d'appareils, neuf monomoteurs, un bimoteur Beechcraft et un hélicoptère, en plus des hangars et locaux utilisés pour les cours théoriques. On devait indiquer qu'une demande est toujours pendante devant les instances gouvernementales, pour l'obtention d'un appareil de type réacteur, ce qui permettrait de donner une formation beaucoup plus complète aux étudiants.

Entre autres choses, on a dû louer cette année un hélicoptère à turbine, pour fin de perfectionnement des élèves ayant choisi cette spécialisation.

Une nouveauté cette année: deux élèves féminines ont gradué, ce qui constitue une première à l'option pilotage du Cégep de Chicoutimi. Dans le même ordre d'idées, il appert que le placement des finissants s'est révélé plus difficile que l'an dernier, principalement dans la spécialisation de pilotage de ligne, surtout à cause, selon M. Santerre, des conditions économiques qui ont touché le monde de l'aviation civile.

Aucun chiffre n'est en ce moment disponible en ce qui regarde les finissants inscrits dans cette spéciali-



AU FEMININ — Mlle France Gravel, l'une des deux finissantes du Cégep de Chicoutimi, a choisi l'option vol de ligne.

Photo Réal Tremblay

sation, puisque leur entraînement n'est pas encore terminé. D'autre part, trois finissants sur quatre, ayant choisi le pilotage d'hélicoptères, se sont trouvés en emploi, tandis que du côté du vol de brosse, cette proportion s'établit à trois sur cinq diplômés.

En septembre 1976, 174 élèves fréquenteront donc

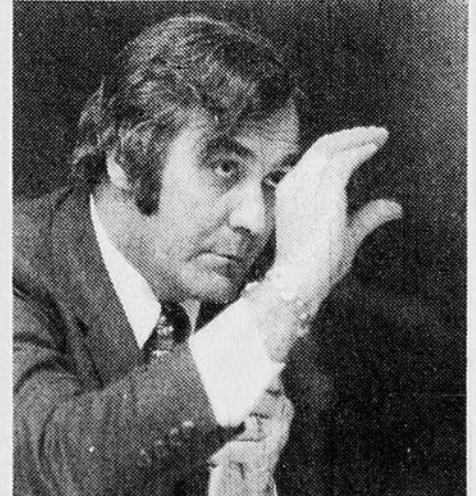
les locaux de l'option pilotage du cégep, de ce nombre, 85 seront inscrits en première année.

On a d'ailleurs reçu plus de 500 demandes d'inscription, et un choix a évidemment été effectué. Ce serait beaucoup trop pour l'état actuel du marché du travail, de commenter M. Santerre, et il serait souhaitable que le nombre de finissants, surtout en ce qui regarde le vol de ligne, demeure au niveau actuel.

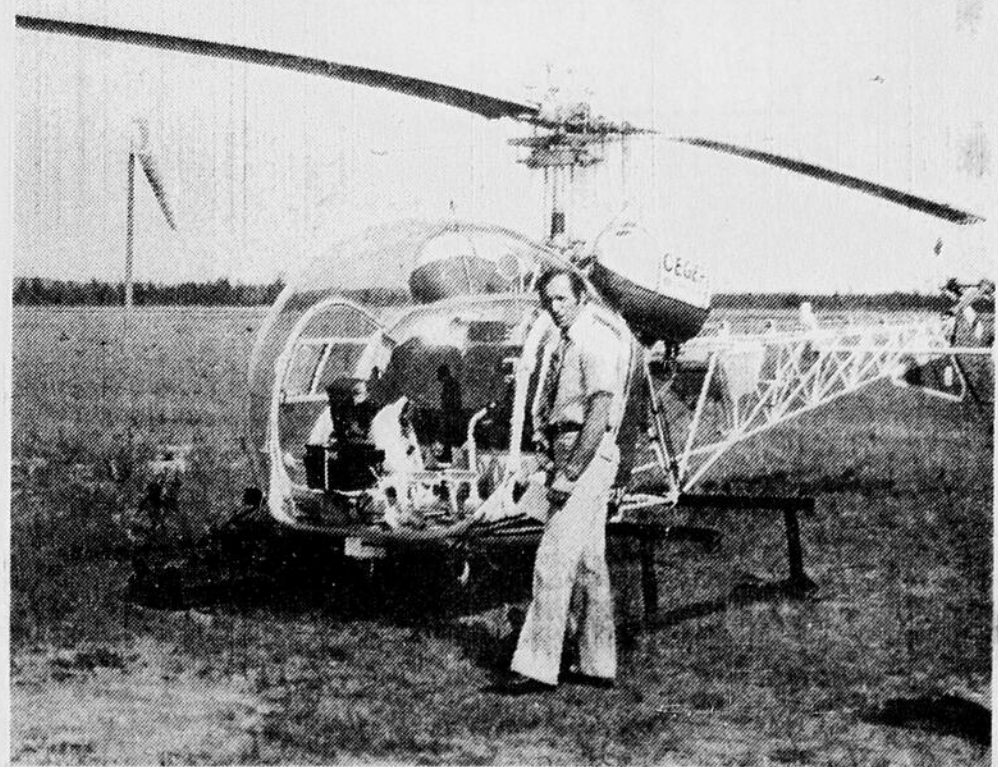
L'option pilotage du Cégep de Chicoutimi en est maintenant à un point

tourant, et nous devons opter pour un "statu quo" définitif, ou des projets de développements qui devront se concrétiser", a conclu M. Santerre.

Prenez part à l'oeuvre CROIX-ROUGE humanitaire



OEUVRE UTILE — Selon M. Roger Pilote, qui s'est occupé activement de ce dossier, le bien qu'apporte CEDAP à ces défavorisés vaut bien quelques sacrifices.



CHEF-INSTRUCTEUR — M. Bertrand Santerre, responsable de l'option pilotage du Cégep de Chicoutimi, devant un des douze appareils de l'institution.

Michel Tremblay, C. d'A. Ass.
Assurances générales

550-B, RUE BECARD CHICOUTIMI, P. Q. TEL.: 549-9983 G7H 4G3

BOUCHARD, BRASSARD ET GAUTHIER
AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD, L.L.L. ME RAYNALD BRASSARD, L.L.L. ME LAVAL GAUTHIER, L.L.L.

EDIFICE PLACE AUTOGARE, 393 EST, RACINE, SUITE 305, CHICOUTIMI - 545-4580.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Chicoutimi paie Pomminville pour contourner la loi 98

Les conseillers municipaux de Jonquière et de Chicoutimi qui sont partis en guerre contre la loi 98 ne cherchent qu'un prétexte, une tête de Turc, pour cacher, aux yeux des contribuables, leur mauvaise gestion des affaires publiques.

Car les raisons qui ont motivé, en décembre 1974, l'adoption de la loi 98, demeurent: nécessité de remplacer le système de divisions stériles que constituent les deux agglomérations historiquement opposées, soit Chicoutimi et Jonquière, par la formation d'un pôle de croissance et de développement harmonieux du Haut-Saguenay.

Chez les gens de bon sens, le Haut-Saguenay, dont tous les éléments entre Jonquière et Chicoutimi sont reliés par des tissus socio-économiques, avait ainsi la possibilité de se développer dans un cadre harmonieux, de se doter des infrastructures et des services d'une véritable capitale de 130.000 habitants comme le sont Saskatoon et Regina.

On entrevoyait enfin, par l'application de la loi 98, mettre un terme à la stagnation économique et à l'hémorragie démographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Surtout après avoir considéré que les gouvernements supérieurs, notamment celui de la province de Québec, orientaient de plus en plus leur législation fiscale en faveur des centres peuplés et des regroupements.

La majorité de la population du Haut-Saguenay comme des membres des anciens conseils municipaux des villes aujourd'hui regroupées glorifient ces principes, lors du fameux débat en Commission parlementaire des Affaires municipales, puis à l'Assemblée nationale, en décembre 1974, avant l'adoption de la loi 98.

C'est d'ailleurs le gélatineux ministre Victor C. Goldbloom, qui expliquait ainsi sa décision d'imposer la loi 98 malgré l'opposition des citoyens d'Arvida: "... Nous sommes devant une conclusion qui est aussi proche d'être unanime qu'une considération de cette nature peut l'être.

C'est que l'on veut, en majorité, une importante ville dans le Haut-Saguenay et l'on veut doter cette importante ville d'une deuxième ville qui sera pour elle son port de mer." ... Et plus loin, l'onctueux titulaire des Affaires municipales prétendait même avoir "été tenté par l'idée d'aller directement à la création d'une seule ville. Mais en étudiant la question, je me suis dit — et je ne suis pas le seul à le dire — qu'il faudra, avant d'arriver à ce point, avoir créé un schéma valable d'aménagement pour la région concernée"...

L'établissement, de Ville de Saguenay, dans une seule étape, aurait rallié l'Opposition péquiste et probablement aussi les irréductibles d'Arvida. Le député Marc-André Bédard soumettait en effet au gouvernement, cette proposition, le 26 décembre 1974: "... Il aurait été préférable de le faire en une étape puisqu'à ce

moment-là, toutes les populations concernées seraient parties en même temps sur un pied d'égalité pour relever un défi que les populations concernées savent qu'elles ont à relever, celui de s'unir pour former une grande ville"...

Les principaux hommes politiques ont toujours, malgré les inconvénients, été unanimes autour de l'objectif ultime de former Ville de Saguenay.

Mais depuis, on s'est appliqué à bousiller la loi 98. Les regroupements ont d'abord servi les autorités municipales et les employés syndiqués qui ont touché des augmentations substantielles de revenus. On s'est bien moqué de la loi anti-inflation. Les "grands" conseils des 28 se sont en outre empressés de contracter de lourds emprunts afin de défrayer des programmes sans tenir compte d'une planification à long terme, dans le cadre de la future Ville de Saguenay.

Les nouvelles municipalités, sous les pressions syndicales, sont même devenues des services sociaux. Les postes fictifs ont été multipliés.

Si donc la situation financière s'est détériorée, il ne faut pas en imputer la faute au regroupement, à la loi 98, mais à la mauvaise gestion d'autorités municipales grassement payées qui n'ont pas le courage politique d'appliquer les mesures administratives nécessaires.

On oublie toujours l'intérêt du citoyen.

Pourtant, le drame que plusieurs grandes villes américaines ont vécu, au cours des dernières années, aurait dû inspirer nos conseils municipaux. A New York, on a congédié 45.000 employés. Le tiers du personnel municipal de Pittsburgh a connu le même sort.

Les municipalités, en s'engageant dans le processus de regroupement, acceptaient sans doute de remplir certaines responsabilités sociales, comme par exemple d'éviter des mises à pied tragiques. Mais elles auraient dû envisager un système de réduction des postes, à long terme, avec l'application de techniques nouvelles visant un accroissement de la productivité et de l'efficacité.

La modernisation de l'administration rendrait encore plus évidente la rentabilité, à long terme, des regroupements.

Bien au contraire, le conseil de Chicoutimi préfère encore une fois verser quelques dizaines de milliers de dollars à la maison Pomminville pour qu'elle trouve des justifications scientifiques à son opposition à la loi 98.

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

L'avenir des relations industrielles

Quiconque a suivi les séances de la Conférence internationale sur les tendances en matière de relations industrielles et ouvrières a pu constater que ces relations suscitent de l'intérêt dans nombre de pays, surtout à une période où l'économie est à peu près partout en état de crise et que la paix entre patronat et travailleurs, est essentielle à la reprise que tous souhaitent.

Après avoir écouté les avis émis par des grandes vedettes du monde de l'industrie, du commerce, de l'enseignement universitaire, du

droit, de la sociologie et de l'économie, les observateurs ont pu conclure que, d'une façon générale, toutes les opinions tendaient à souligner le besoin de compréhension et d'entente entre patrons et employés, pour atteindre au moins les buts communs, soit la production de biens et services, la paix sociale, le progrès moral, culturel pour tous.

Cependant cette coopération nécessaire entre l'industriel et le travailleur ne peut se faire au détriment de ce dernier, ni au désavantage du premier.

Certaines distances doivent être observées entre le monde industriel et le monde du travail, chacun devant coopérer pour ce qui a trait aux principes essentiels, mais chacun gardant aussi sa part d'autonomie, tout en dialoguant face à face, non

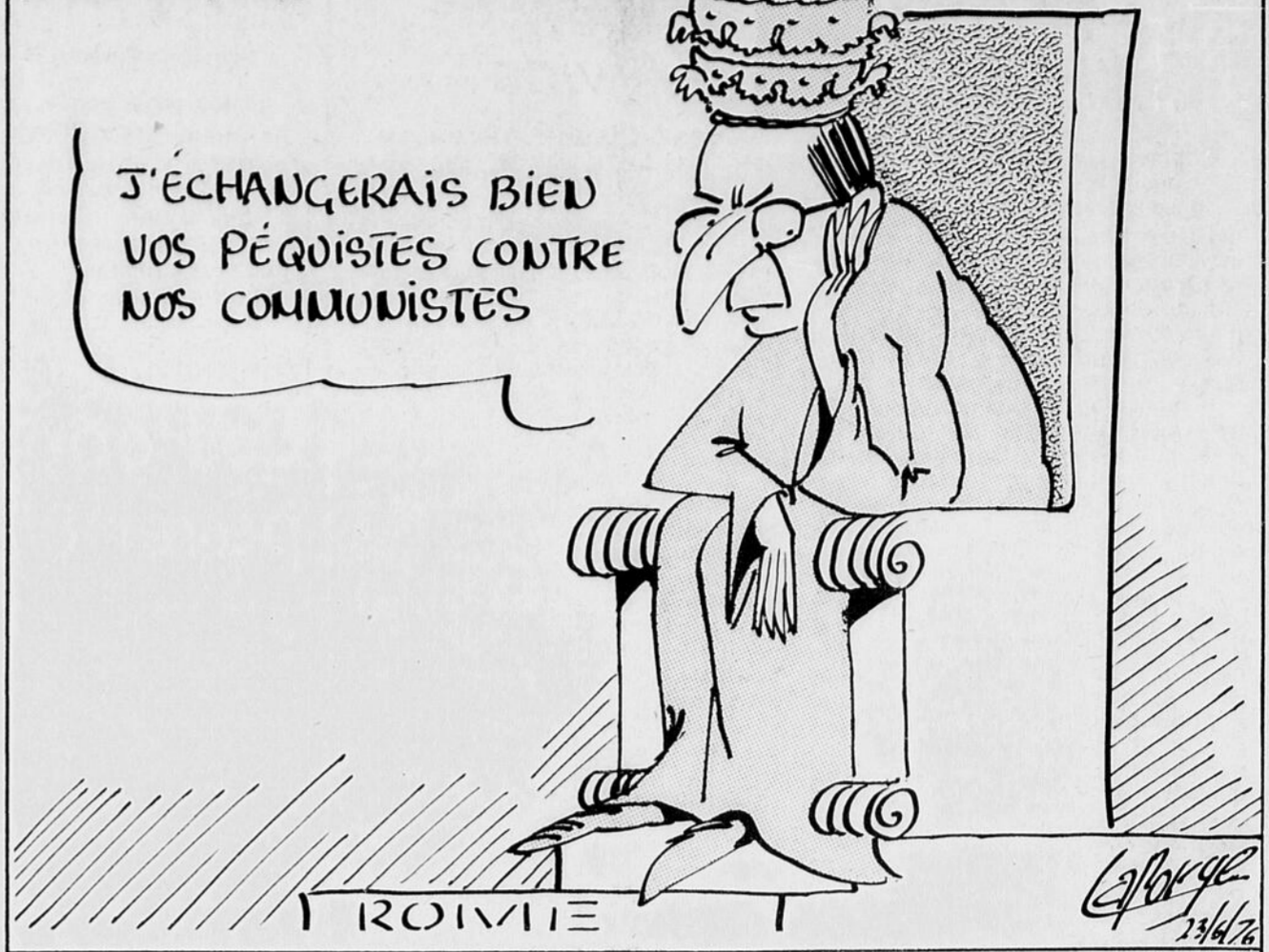
pas comme des ennemis mais des hommes d'égale valeur.

Si, au cours de cette conférence, on a réussi à humaniser les rapports entre l'Etat-patron, les grandes sociétés multinationales et le monde du travail, on n'aura pas perdu son temps en palabres et discussions stériles.

Ce rapprochement entre tous les patrons et toutes les unions ouvrières, avec le concours de professionnels, qui, sous un rapport ou un autre, gravitent autour de ces deux pôles de notre société et, pour une fois, en dehors des tables de négociations, c'est-à-dire à l'écart d'une atmosphère conflictuelle, en pleine sérénité, devrait porter de nombreux fruits.

Maurice Huot, "Montréal-Matin".

CARDINAL REJOINT LEVESQUE DANS LE P.Q.



PAROLE AUX LECTEURS

Les pêcheurs de la région sont pénalisés

M. Claude Simard, Ministre de la Chasse et de la Pêche, Gouvernement du Québec.

M. le Ministre,
Il est fort probable que ma lettre ira au panier dès que vous l'aurez lue, si toutefois votre secrétaire ne le fait avant; mais, je prends une chance tout de même.

Pour ce qui concerne la pêche au Québec, je me demande parfois si vous prenez vraiment votre rôle au sérieux? J'ai l'impression que seul le titre vous intéresse avec ses honoraires bien entendu.

Je vais vous parler un peu de notre cas à nous, pêcheurs du Saguenay, car je ne sais pas ce qui se passe ailleurs, je serais surpris si la situation était meilleure, mais parlons du Saguenay. Savez-vous que nous avons à notre disposition,

un seul lac que l'on peut appeler poissonneux? Sur ce lac dont le nom est "Pikaba", 15 chaloupes sont à la disposition du public québécois, y compris les pêcheurs de la ville de Québec. Saviez-vous qu'il nous est impossible, nous du Saguenay, d'aller pêcher dans ce lac en fin de semaine?

Pourquoi, me demanderez-vous? Parce qu'un nombre incalculable de pêcheurs ont accès à ce lac.

Pensez-vous qu'il ne serait pas plus intelligent de nous réserver au moins ce lac avec ses 15 ou 17 chaloupes pour les gens du Saguenay seulement? Il est situé à 48 milles de Chicoutimi et à 80 milles de Québec; alors, pourquoi les gens de Québec ne se contenteraient-ils pas de tous vos lacs situés de Québec à l'Étape? Il doit

certainement exister de bons lacs, si non, pourquoi ne pas faire l'ensemencement comme vous avez fait probablement au lac Tourangeau; parlant de ce lac qui est tout proche de Chicoutimi, pouvez-vous me donner la raison pour laquelle n'est pas à notre disposition? Il est sans doute réservé à vos bons amis rouges.

Je regrette beaucoup, M. le Ministre, mais je crois que vous n'avez aucunement le sens de l'organisation; vous n'êtes certainement pas un mordu de la pêche, car autrement, il me semble que vous auriez un peu pitié de nous. Même si votre candidat a été battu dans notre comté, ce n'est pas une raison de nous en vouloir; n'oubliez pas que nous aurons encore des élections.

Puis-je me permettre des

suggestions, M. le Ministre? Il faudrait commencer par entretenir les 7 milles de chemin partant de la route au lac Pikaba. C'est une vraie tuerie. Vous devriez avoir à la disposition du pêcheur, deux ou trois chaloupes de meilleures dimensions, car c'est un lac qui est traité parfois.

Si pour apporter toutes ces améliorations, vous devez augmenter le prix du droit de pêche, alors, pourquoi ne le faites-vous pas? Je suis certain que la majorité des pêcheurs sont de mon avis; nous sommes prêts à payer en autant que notre région sera traitée avec justice et que nous pourrions pratiquer notre sport comme les autres.

René Gervais, 96, rue Dubé, Chicoutimi.

Le 22 juin.

Que Francis Dufour se mêle de ses affaires!

Ré: Interventions de M. Francis Dufour et de M. Elmer Proulx lors de la campagne électorale scolaire d'Arvida.

Je trouve extrêmement regrettable et déplorable, l'incident survenu lors de la dernière campagne électorale scolaire.

Je trouve très déplacée l'intervention de deux personnes tout au moins, qui sont beaucoup plus liées, pour ne pas dire exclusivement liées, aux affaires municipales.

Il s'agit, en fait, du maire de la grande ville de Jonquière et de l'ex-président de l'ex-comité Anti-Regroupement.

En tant que citoyen, je conçois très bien leurs interventions en faveur d'un candidat; je conçois très bien que leur candidat ait pu être le beau-frère du maire; je conçois très bien que leur candidat ait pu demeurer dans un autre quartier; je conçois très bien qu'on ait fait des efforts inouïs pour me trouver un opposant de mon quartier; je conçois très bien que le maire ait pu signer le bulletin de présentation de mon opposant; je conçois même très bien qu'on m'ait promis depuis longtemps un adversaire à cette élection; tout ça, pour moi, c'est de la saine démocratie et ça fait partie intégrale d'une élection; tout ça, pour moi, c'est un droit et c'est un privilège pour tous citoyens, même si un droit et un privilège, on n'est pas du tout tenu de s'en acquitter.

Cependant, lorsqu'on fait circuler dans le quartier et qu'on tente de faire croire à la population des faussetés sur des positions que je n'ai pas prises lors de la fusion, là, je conçois moins bien. Quand, au lendemain de mon élection, je

reçois une quinzaine de téléphones consécutifs, me demandant combien d'argent m'a fourni un certain parti politique, là, je conçois encore moins bien.

On a entendu sur les ondes de la radio, que je devais dénoncer l'intervention de M. Francis Dufour et de M. Elmer Proulx durant la campagne électorale scolaire. Ce n'est pas du tout mon intention, ce n'est pas du tout mon intention non plus, de partir en guerre, ni de créer de polémiques.

Je crois que les électeurs de mon quartier se sont chargés de faire ce travail, et ce, sans aucune équivoque avec le résultat de mon élection que vous connaissez. La population n'est pas dupe, elle a su discerner les affaires municipales d'avec les affaires scolaires; elle a su en plus, discerner la fausseté d'avec la réalité.

Personnellement, je peux vous assurer et assurer aussi la population, que j'aurai assez d'honnêteté et d'intégrité pour ne pas mettre en cause les intérêts de la Commission scolaire et ceux de la ville. Parce que nous aurons sûrement à travailler ensemble dans le futur, et comme par le passé, à chaque fois que nous avons eu à travailler ensemble, ça toujours été dans le but de collaborer.

Comme président de la Commission scolaire d'Arvida et au lendemain de ma réélection au poste de commissaire d'école dans le quartier no 3, je désire remercier très sincèrement, tous mes électeurs, supporters de mon quartier pour la marque de confiance manifestée, lors de l'élection du 14 juin dernier.

Convaincu et ayant toujours eu un grand respect

pour la démocratie, je désire assurer les contribuables de la municipalité scolaire d'Arvida, de ma loyauté et de mon entier dévouement dans l'exercice du mandat qu'a bien

voulu m'accorder la population.

René Poirier, Président, Commission scolaire d'Arvida.

Le 22 juin.

Méfiez-vous de la méditation transcendante

Il y a un homme qui se nomme Maharishi Mahesh Yogi et plusieurs de ses acolytes qui propagent une doctrine, qui propagent une méthode de relaxation appelée méditation transcendante.

On vient faire croire aux gens que par cette méthode, ils pourront faire silence en leurs coeurs, faire un vide complet afin de relaxer et afin d'être remplis d'énergie et d'intelligence. Cette doctrine est tellement bien enseignée que la masse s'y laisse prendre, même des prêtres la prônent comme étant une bonne méthode pour s'unir à Dieu.

Il est faux et mensonger de croire que la méditation transcendante qui est une doctrine toute humaine, qui est une doctrine qui vient remplir l'âme d'orgueil et d'insoumission, pourrait conduire à Dieu.

Tous les fruits qui découlent de la méditation transcendante nous démontrent que cette méthode n'est pas bénéfique, qu'elle est mensongère puisqu'elle conduit en dehors des voies de Dieu.

Un autre fruit mauvais est qu'un fervent de cette méthode, séparé d'elle, devient impatient, intenable, furieux, colérique et impétueux.

Ceux qui prônent la méditation transcendante

sont des gens qui mettent toute leur confiance en eux-mêmes, en leur propre science, en leur propre doctrine.

La méditation transcendante a à la base une méthode qui s'appelle le Mantra. Cette méthode consiste à faire de courtes prières, de courtes paroles jaculatoires et de courtes invocations telles "Seigneur, Seigneur". Mais on oublie une chose, c'est que ce n'est pas en disant "Seigneur, Seigneur" qu'on plaît à Dieu et qu'on entrera dans le Royaume, mais c'est en faisant la volonté de Dieu qui est dans les Cieux.

Il est donc évident que la méditation transcendante n'a rien à voir avec la religion, n'a rien à voir avec l'Eglise catholique, n'a rien à voir avec les vrais soldats du Christ, puisque la méditation transcendante est un fouillis d'efforts humains et diaboliques pour remplir l'âme d'une supposée intelligence, d'une supposée paix et d'un supposé silence, tandis que la religion consiste à servir Dieu en tout-petit, à observer ses lois et ses préceptes, à faire totalement confiance à Dieu afin qu'il vienne établir sa paix et son silence en notre coeur.

Jacques Roy, le berger des pauvres de Saint-François, 601, rue St-Maurice, Trois-Rivières. Tél.: 375-5430.

Politique d'encouragement à la promotion touristique suggérée par le Syndicat d'initiatives touristiques

par Laval Gagnon
CHICOUTIMI — Les dix organismes qui ont présenté des mémoires hier, au Conseil du Tourisme qui siégeait à Chicoutimi, ne s'étaient sans doute pas donné le mot, mais la plupart de leurs revendications tournaient autour d'une seule question: l'argent.

Le Conseil du Tourisme qui siégeait pour la première fois dans la région, est un organisme consultatif créé par le ministère du Tourisme pour recueillir en quelque sorte les doléances des individus, organismes et institutions impliqués, de près ou de loin, dans le tourisme. Détail intéressant sur les audiences d'hier: aucun organisme du Lac-Saint-Jean n'a soumis des mémoires. En fait, les représentations faites devant les quatre membres du conseil provenaient d'organismes ou d'institutions oeuvrant à Chicoutimi, ou ayant leur "siège social" dans cette ville.

Ceux qui ont soumis des mémoires sont le Syndicat d'Initiatives touristiques, le Marathon du Saguenay, la compagnie Télésag, le Club de yacht de Chicoutimi, le Musée du Saguenay, le Festival des arts populaires, le Village de sécurité routière, le Carnaval-Souvenir et le Village-Souvenir.

Parmi les mémoires soumis, mentionnons celui du Syndicat d'Initiatives touristiques qui a déploré le fait de ne plus recevoir, depuis trois ans, des subventions du ministère du Tourisme, "bien que le syndicat fournisse des rapports d'activités et des rap-



CONSEIL DU TOURISME — Le Conseil du tourisme siégeait hier à Chicoutimi. Dans l'ordre habituel, M. Pierre Boislard, vice-président de l'Association des agents de voyages du Québec, M. Pierre Vincent, journaliste à La Presse, représentant l'Association des journalistes et écrivains de Tourisme, Mlle Francine Turcotte, secrétaire du conseil, M. Jean-Paul Charland, de Québecair, président des audiences publiques, et M. Pierre-O. Courtemanche, directeur du Centre d'études du Tourisme du Québec. N'apparaît pas sur la photo, M. Pierre Villa, président du Conseil du tourisme.

Au Saguenay

Beaucoup de gens veulent faire beaucoup de choses

CHICOUTIMI — Le président du Conseil du tourisme, M. Pierre Villa, a indiqué hier que la région était une de celles où on retrouvait le plus grand nombre de projets touristiques, ce qui lui a fait dire qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, "beaucoup de gens veulent faire beaucoup de choses".

De passage à Chicoutimi hier, lors des premières audiences publiques du Conseil du tourisme dans la région, M. Villa a dit croire cependant qu'une concertation est nécessaire au niveau régional, car, a-t-il estimé, on note une certaine duplication dans les activités des différents organismes touristiques.

Il a ajouté que certaines activités étaient plus importantes que d'autres, d'où la nécessité d'une régionalisation pour concerter les efforts.

M. Villa n'a pu expliquer pourquoi les organismes touristiques du Lac-Saint-Jean n'avaient pas présenté de mémoires au conseil, d'autant plus, a-t-il

précisé, que l'annonce de la venue de l'organisme avait paru dans les journaux régionaux.

Cependant, M. Villa s'est dit ouvert à toute suggestion qu'on jugerait bon de faire parvenir au conseil, au lendemain des audiences.

Priorités

Le président du Conseil du tourisme a indiqué par ailleurs que trois questions préoccupaient actuellement le ministère du Tourisme: la politique des sub-

ventions, la régionalisation et le marketing à l'échelle du Québec. Sur la première question, il a incidemment soutenu que les organismes touristiques devaient ne pas continuellement penser en termes de subventions gouvernementales pour rentabiliser un projet ou une organisation.

Selon lui, l'activité touristique elle-même doit être une préoccupation continue des promoteurs, en ce sens qu'on devait toujours penser à l'améliorer.

Ententes à St-Félicien

SAINT-FÉLICIEN — Des conventions collectives entre le syndicat des employés de la ville de Saint-Félicien et l'administration, de même qu'entre les huit membres du corps policier et le conseil municipal, sont maintenant réglées, et lors de la réunion de lundi soir dernier, on a autorisé leur signature.

Il faut souligner ici, qu'à cette même séance, Saint-Félicien a engagé un nou-

veau policier, en la personne de M. Roger Lefebvre, ancien membre de la Sûreté du Québec. Donc, Saint-Félicien compte maintenant sur une force de huit policiers.

Dans un tout autre ordre d'idée, la municipalité de Saint-Félicien et le Cegep de l'endroit ont signé lundi soir dernier, une entente sur l'utilisation réciproque de leurs installations et locaux de loisirs.

ports financiers audités chaque année".

Affirmant que l'organisme ne peut s'appuyer sur des budgets incertains, l'auteur du rapport, M. Gaston Jalbert, souligne que "la région ne pourra conserver sa réputation touristique et l'améliorer si elle ne peut assurer la permanence de ses services".

M. Jalbert indique que le syndicat aurait besoin, pour dispenser un service adéquat, de maintenir quatre kiosques touristiques aux principales entrées du secteur. Pour cela, certes, il faut de l'argent et le syndicat recommande au ministère l'établissement d'une politique d'encouragement à la promotion touristique, "comme il en existe au ministère de l'Industrie et du Commerce pour la promotion des commissariats industriels".

Le syndicat verrait un tel encouragement sur la base de subventions directes "qui pourraient représenter 60% des salaires des permanents de ces organismes régionaux et 40% des autres dépenses réellement encourues pour le maintien des bureaux régionaux et leur administration, pourvu que les sources locales de financement fournissent au moins 25% du budget d'opération".

D'autre part, l'organisme souhaite que le ministère du Tourisme rationalise sa politique d'octrois, laquelle est présentement discrétionnaire. Il propose, au préalable, une consultation des organismes locaux, dont le syndicat.

Congrès

Pour sa part, l'Office des congrès de Chicoutimi demande que le ministère accorde à la ville de Chicoutimi un octroi représentant 20% du budget municipal en matière de tourisme, soit \$36.633 (le budget du bureau touristique de Chicoutimi est de \$183.165).

De plus, l'Office des congrès propose douze recommandations dont la plupart portent sur le souhait que le ministère du Tourisme accentue ses propres efforts pour faire connaître la région comme un lieu touristique privilégié.

D'ailleurs, ce souhait est revenu constamment dans les autres mémoires.

Mentionnons enfin la requête financière de la compagnie Télésag relativement à un projet de promotion du Carnaval-Souvenir, à l'aide d'émissions éventuellement diffusées à travers le Québec, et celle de la Corporation du Village-Souvenir qui voudrait que le projet soit en grande partie financé par des subventions gouvernementales.

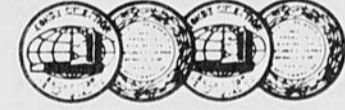
Grande vente SICO SICO



Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde **\$12.99** le gallon
 EN VENTE, PAS PLUS QUE

Latex d'intérieur, une couche **\$12.99** le gallon
 EN VENTE, PAS PLUS QUE

Email lustre-perle d'intérieur à l'alkyde **\$12.99** le gallon
 EN VENTE, PAS PLUS QUE



MEDAILLES D'OR attribuées à SICO pour l'excellence de ses produits à la 4^e Sélection Mondiale des peintures et vernis à Paris (France)

<p>FERLAC INC. 1039, CARILLON, ST-FÉLICIEN, P.Q. TEL.: 679-1834.</p>	<p>BOUCHERIE DAVIS, 325, DAVIS, ARVIDA, P.Q. TEL.: 548-8832.</p>	<p>GABY GERVAIS INC. 775, ST-HUBERT, JONQUIÈRE, P.Q. TEL.: 547-2621.</p>
<p>SALON DU DECOR DU SAGUENAY INC. 1185, BOUL. STE-GENEVIEVE, CHICOUTIMI-NORD. TEL.: 545-1300.</p>	<p>POULOMBE FRÈRES</p>	

ECONOMISEZ CETTE SEMAINE

VENTE 25 et 26 JUIN

VACANCES

place du royaume

LA PLACE POUR PLUS D'ECONOMIES

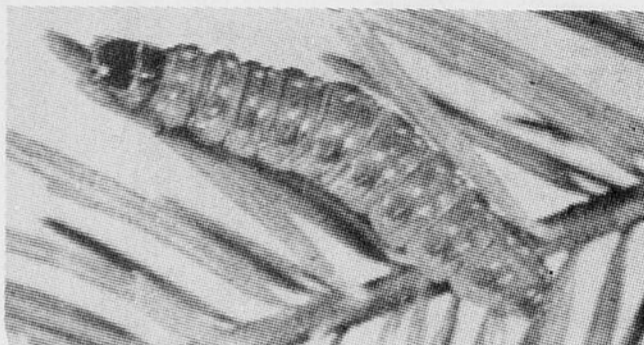
DES MILLIERS DE SPECIAUX DANS TOUS LES MAGASINS ET BOUTIQUES

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



L'AFRIQUE NOUS VISITE

Depuis 1935, les Soeurs du Bon-Pasteur exercent leur apostolat missionnaire en Afrique du Sud (Basutoland). Leur noviciat africain a donné à la communauté une cinquantaine de soeurs du Bon-Pasteur autochtones. Deux d'entre elles ont effectué récemment un voyage au Canada, à Québec particulièrement, berceau de l'institut. Mère Saint-Pius, vicairie générale et Soeur Stella Maria, la première religieuse africaine, chez les Soeurs du Bon-Pasteur. Ces soeurs africaines étaient de passage à la Maison provinciale de Chicoutimi. Elles ont visité la ville et les résidences religieuses de Chicoutimi, de Jonquière et de Saint-Ambroise. Nous les voyons ici en compagnie de Soeur Lucette Blackburn, supérieure provinciale.



LA TORDEUSE

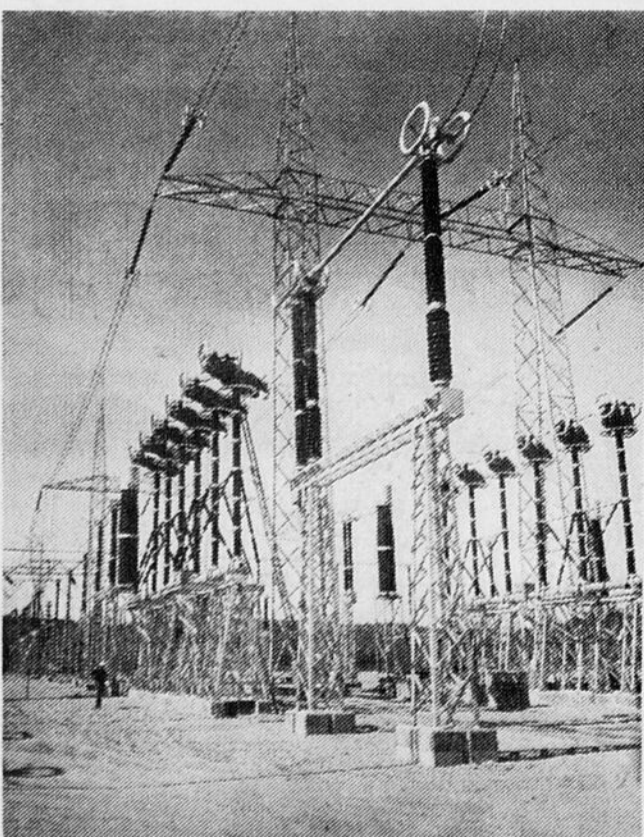
Le ministère des Terres et Forêts du Québec vient de publier un nouveau dépliant traitant des multiples aspects de l'actuelle épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Bien illustré, ce dépliant s'attache surtout à faire connaître les différents moyens dont disposent les propriétaires d'arbres d'ornementation, de boisés ou de plantations pour prévenir ou minimiser les dégâts causés par l'insecte aux sapins et aux épinettes.

TAMBOURS ET CLAIRONS

Pour une troisième année consécutive, le championnat provincial de la Fédération des associations musicales du Québec (FAMQ), regroupant tous les corps de tambours, clairons et trompettes du Québec, se déroulera à Jonquière, les 26, 27, 28 et 29 août. L'an passé, plus de 4.000 jeunes participaient à ce championnat, encouragés par plus de 65.000 spectateurs.

CONGRES DES TMOINS

Selon M. Allen Goryniuk, porte-parole des Témoins de Jéhovah au Saguenay, de nombreux jeunes de la région assisteront avec leurs parents à un congrès tenu par les témoins à la piste de course Blue Bonnets à Montréal, du 8 au 11 juillet. Et le programme aura pour thème "Le service sacré". Le point culminant de l'assemblée sera le discours public intitulé: "Résoudriez-vous vos problèmes en servant Dieu?"



CONSULTATIONS

Les dirigeants de l'Hydro-Québec consulteront les principaux organismes régionaux, conseils municipaux et autres, afin de déterminer les tracés de lignes de transports à 735 KV et 161 KV, électricité produite à la Baie James, et qui doivent traverser la région d'ici à 1982. De plus, cette consultation permettra de compléter les études visant à déterminer l'emplacement des futurs postes Saguenay et

Chamouchouane. La consultation devrait se terminer vers la fin de l'automne et la décision sera connue dans les premiers mois de 1977. Un des trois corridors, composé de deux lignes, doit traverser le Nord-Est du Québec pour rejoindre les postes Saguenay et Jacques-Cartier.

PETITS AMERICAINS

Il était temps. Les enfants américains (y incluant nos petits Québécois) ont cessé de grandir, selon les dernières statistiques. Depuis un siècle, les enfants Nord-américains étaient plus grands que leurs parents. Cette tendance vient de prendre fin. Un spécialiste a commenté ces statistiques en estimant que la population avait atteint le maximum de son potentiel génétique de croissance.



FEMME ACTIVE

Mme Françoise Groleau, de Jonquière, est une femme très active dans son milieu. Mais aujourd'hui, nous voulons signaler le travail admirable qu'elle accomplit à la Commission municipale d'urbanisme de Jonquière. Récemment, elle assistait à un colloque sur l'urbanisme, à l'Université de Montréal. Le thème était: "Une politique du sol, pourquoi?"

ADJOINT

M. Origène Corriveau vient d'être engagé comme adjoint au commissaire industriel du secteur Ashuapmouchouan et de chargé du projet Donohue. Gradué en génie civil et détenant une maîtrise en administration de l'Université Laval, M. Corriveau aura pour principale tâche d'accroître les effets d'entraînement du projet de complexe des pâtes et papier à Saint-Félicien.

LE TABAC

Selon le Larousse des jeunes, tome VIII, une goutte de nicotine pure sur la langue d'un chien suffit à le tuer en quelques secondes. Donc, la cigarette n'est pas faite pour les chiens...

COMPORTEMENT DES ANIMAUX

L'un des comportements les plus astucieux observés chez les animaux est l'utilisation des objets. Ainsi, les vautours cassent les oeufs d'autruche en laissant tomber des pierres dessus, et la loutre de mer, friande de mollusques, brise leur coquille sur un caillou posé sur son ventre, tout en faisant la planche.

VISITEUR ATTENDU

La visite du président de Donohue Saint-Félicien Inc., M. Edward P. Walsh, est attendue depuis plusieurs semaines. Enfin, il sera dans la municipalité, le mardi, 29 juin et sera l'invité du souper-causerie de la Chambre de commerce de Saint-Félicien, à l'Hôtel Colonial, à 18 h. M. Walsh sera accompagné d'un certain nombre de ses collaborateurs immédiats. Il traitera, il va sans dire, de l'implantation du nouveau complexe de pâte et papier, à Saint-Félicien.

LA POLLUTION

La Société pour vaincre la pollution (SVP) sera dans la région du 5 au 10 juillet. Deux membres de la SVP seront disponibles pour des rencontres et des échanges d'information. Tous les groupes intéressés par les problèmes de pollution par le mercure et celle occasionnée par les arrosages actuels contre la tordeuse des bourgeons d'épinettes, peuvent communiquer avec la SVP pour obtenir un rendez-vous. Il faut écrire à: C.P. 65, Place d'Armes, Montréal.



C'EST PAYANT LA SECURITE

Le superviseur de la prévention des accidents à l'usine Price-Abitibi de Kinogami, papier journal, M. Burke McInerney, montre un porte-folio qui contient 11 dessins illustrant autant d'accidents survenus à l'usine, accidents qui n'ont pas causé de domma-

ges corporels parce que les employés en cause portaient des souliers sécuritaires, des verres, des casques protecteurs. Selon le journal Projections, on évalue à \$250.000 le coût en compensation de toutes sortes si les employés n'avaient pas été protégés adéquatement.

(Photo Projections)

HOPITAL D'ALMA

M. Guy Drolet a été réélu récemment à la présidence du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Alma. Dans sa tâche, il aura l'aide de Mme Micheline Richard-Lachman, vice-présidente; Alfred Villeneuve, secrétaire. Au conseil des médecins et dentistes, le président est le Dr Marc Giroux. Les autres membres de l'exécutif sont les Drs Raymond Aubé, vice-président; Roland Larouche, secrétaire et André Fleury, trésorier.

Woolworth

141, RACINE EST — CHICOUTIMI

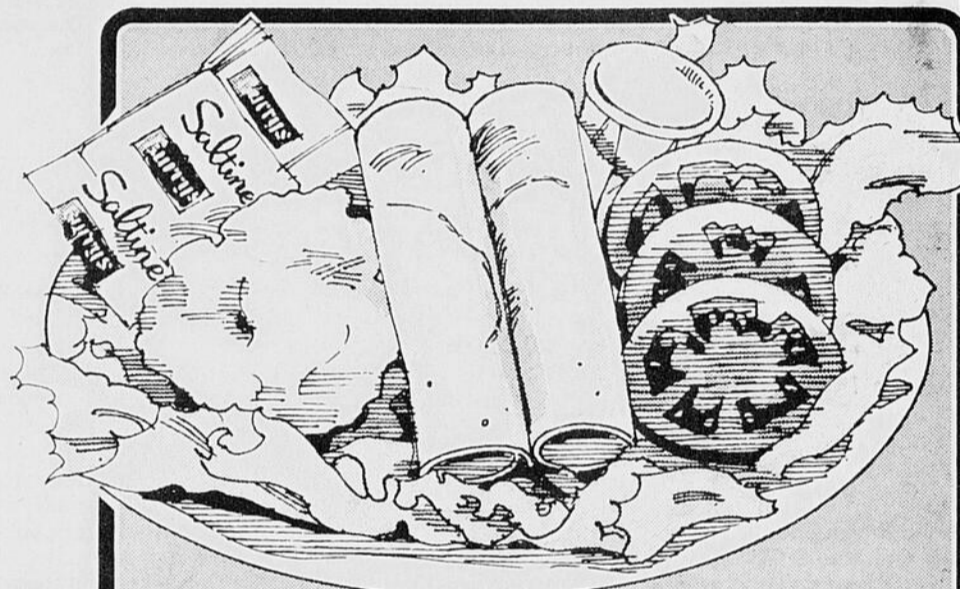
4 appétissants menus

pour égayer votre journée

Salade de jambon cuit

Une petite merveille pour le fin gourmet. Ce dîner comprend: salade de pommes de terre, tranches de tomates sur laitue croustillante, vinaigrette et craquelins.

1 69



Assiette de pain de viande

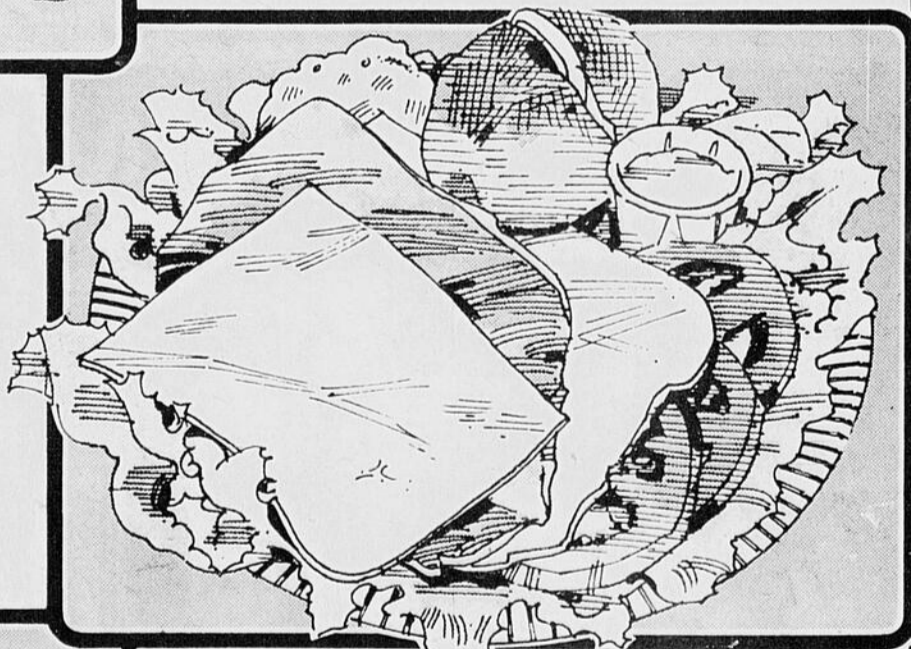
Comprend: délicieux pain de viande, tranches de tomates sur laitue croustillante, oeufs durs, salade de pommes de terre et craquelins.

1 65

Assiette de viandes froides

Comprend: jambon froid, rôti de boeuf, dinde, salade de pommes de terre, laitue croustillante, vinaigrette et craquelins.

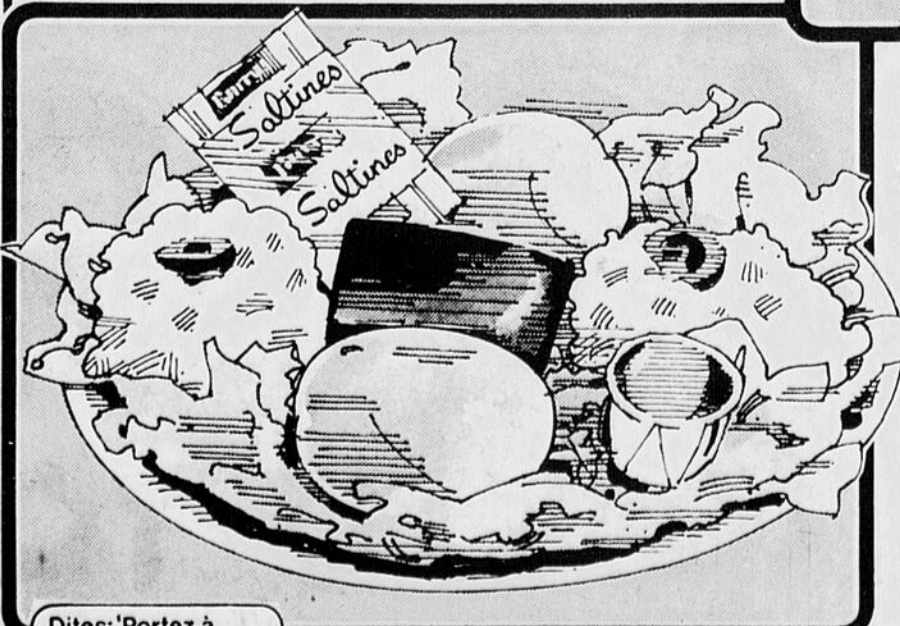
1 99



Savoureuse salade de pêches

Comprend: demi-pêche, gélatine aux fruits, cottage crémeux sur laitue croustillante et craquelins.

1 59



Dites: 'Portez à mon compte!'



WOOLWORTH 141, RACINE EST — CHICOUTIMI

Satisfaction garantie, échange ou argent remis!

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

ENVOI DES MISSIONNAIRES

C'est dimanche soir (27 juin) qu'aura lieu à Alma, la fête annuelle de l'envoi des missionnaires. On a placé la célébration sous le thème "Eglise tout entière missionnaire", reprenant ainsi une phrase du pape Paul VI dans le document "L'évangélisation dans le monde moderne".

Par ce thème, on veut situer à l'intérieur de celui de l'Eglise universelle, l'effort de l'Eglise de Chicoutimi pour contribuer à propager la Bonne nouvelle de l'Evangile dans le monde entier. La fête de l'envoi missionnaire a pour point de ralliement le stationnement du magasin Canadien Tire. A 17 h., on partira de cet endroit pour se rendre en défilé au pavillon Wilbrod-Dufour où on pourra visiter des kiosques.

On fera aussi à ce moment, la présentation de chacun des missionnaires qui partent pour une première fois ou qui retournent en mission. Par la suite, il y aura célébration eucharistique spéciale, présidée par Mgr Marius Paré. La fête se terminera par une veillée d'échanges et un goûter.



LE CONFLIT VU PAR DELATRI

Voici comment le caricaturiste du "NOUVEL-LISTE", de Trois-Rivières, Delatri, commente l'attitude de la Centrale de l'enseignement du Québec dans les interminables négociations avec l'Etat-patron.

NOUVEAU PRETRE

M. l'abbé Gaston Boulianne a été ordonné prêtre dimanche en l'église St-Michel, de Mistassini. Le nouveau prêtre est actuellement maître des cérémonies liturgiques pour le diocèse et secrétaire de Mgr Roch Pedneault. D'autre part, samedi prochain, en l'église Saint-Alphonse de La Baie, Mgr Marius Paré, confèrera le diaconat à l'abbé Jacques Fortin qui vient de terminer ses études théologiques et pastorales. Le diaconat constitue la dernière étape avant la prêtrise.

REJOUISSÉZ-VOUS!

Surtout les amateurs de télévision. Un résident de Vancouver a inventé un écran semi-transparent qui, placé devant l'écran de télévision, crée un effet de visionnement à trois dimensions sans nuire à la qualité de l'image ou des couleurs. Le brevet canadien no 962.868 a été délivré à M. W.L. Kyvyluk pour cet objet simple et peu coûteux qui fera sûrement le bonheur des téléspectateurs.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

DEPARTEMENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE CHICOUTIMI: Le jeudi, 24 juin, jour férié, il y aura clinique de vaccinations pour le secteur de Chicoutimi seulement.

SERENA: A toutes personnes intéressées à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse et

méthode sympto-thermique, SERENA, service bénévole de régulation des naissances, offre de l'aide soit par appels téléphoniques, accueil à domicile et enseignement public.

Pour plus d'informations, téléphoner aux numéros suivants: Alma: 668-8427, Chicoutimi et La Baie: 549-8892, Dolbeau et Mistassini: 276-1864, Jonquières: 548-2188, Roberval et St-Félicien: 275-4554.

Au Canada c'est

TILDEN

Que vous ayez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher. Appelez donc Tilden et roulez bien.

Appelez donc Tilden et roulez bien.

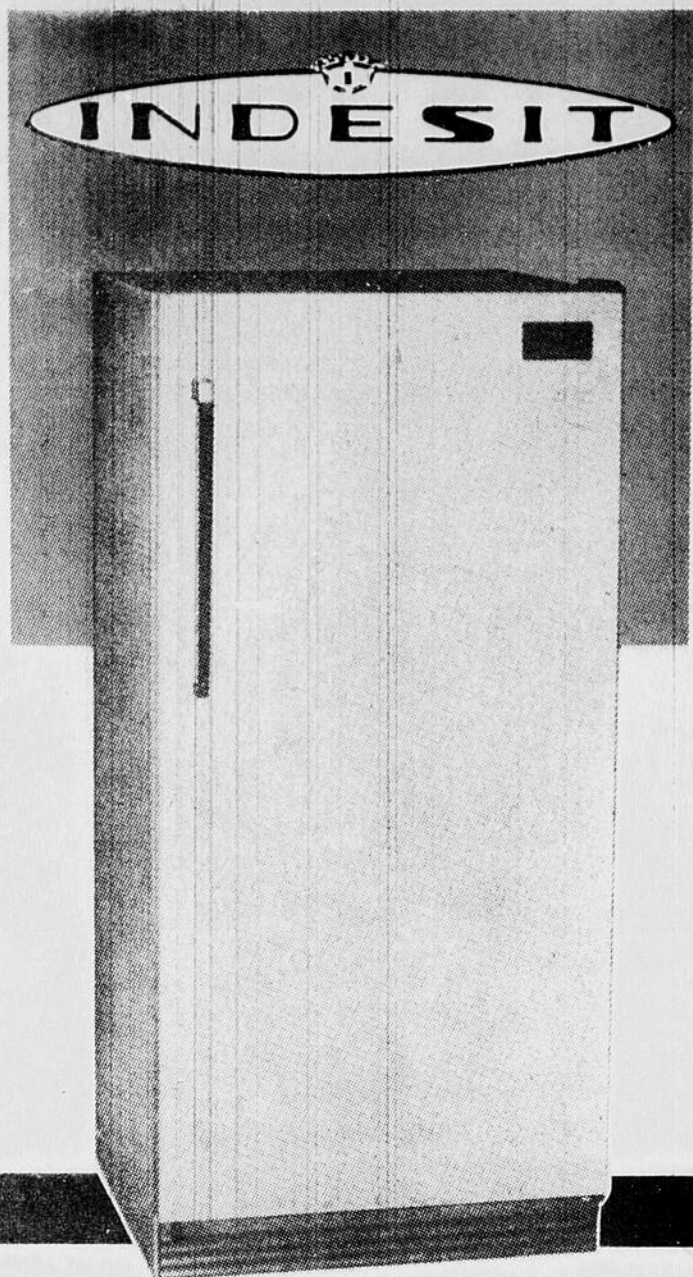
TILDEN

74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI

Tél.: 549-3888 ou 677-2727

RÉFRIGÉRATEUR COMPACT

Parfait pour les maisons, les appartements et les chalets où l'espace est un facteur important. Grande contenance. Caractéristiques de luxe. Prix modique.



Caractéristiques — Modèle 250L, 9 Pi. Cu.

Contenance — 10 pi. cu.

Extérieur — Exécution attrayante. Cabinet tout acier émaillé blanc. Le cabinet est facile à déplacer pour faire le nettoyage. Roulettes facultatives.

Intérieur — Nouvelle écorce intérieure monopiece moulée de polystyrène robuste. Compartiment congélateur pleine largeur. Plateau à viandes. Tablettes très spacieuses. Légumier pleine largeur. Ample espace pour ranger les bouteilles. Supports incorporés pour les oeufs. Compartiments pour le beurre et le fromage. Joint de porte aimanté.



Modèle 250L, 9 Pi. Cu.

Dégivrage par bouton-poussoir.

Compresseur Tecumseh — Unité scellée 1/3 c.v.

Dimensions — Hauteur 53 3/4", Largeur 24", Profondeur 24 1/2".

Garantie — 1 an sur toutes les pièces — 5 ans sur le compresseur Tecumseh.

RÉFRIGÉRATEUR COMPACT

Un appareil pratique et de grande contenance dans un meuble compact. Ample espace pour accommoder aliments, breuvages et cubes de glace. Pratique parce que vous pouvez le mettre en place n'importe où pourvu qu'il y ait une prise de courant à proximité. Idéal pour venir au secours du réfrigérateur surchargé de la cuisine.

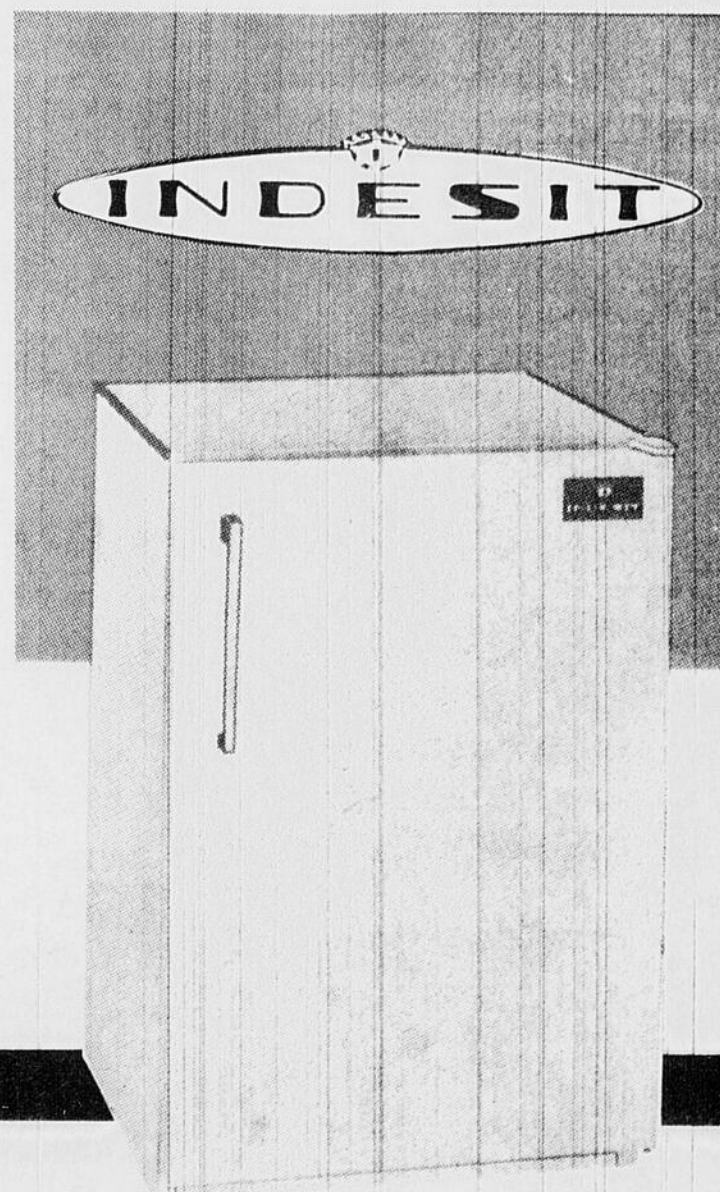


Caractéristiques — Modèle de luxe 140L, 5,5 Pi. Cu.

Contenance — 5,5 Pi. Cu.

Extérieur — Exécution attrayante. Cabinet tout acier émaillé blanc. Dessus genre table pratique. Il est facile d'enlever le dessus si l'on désire enchâsser le réfrigérateur. Roulettes facultatives.

Intérieur — Nouvelle écorce intérieure monopiece moulée de polystyrène robuste. Lampe automatique. La section du congélateur pleine largeur peut accommoder une généreuse quantité de cubes de glace et de denrées. Support incorporé pour les oeufs. Ample espace pour les bouteilles. Compartiments pour le beurre et le fromage. Légumier pleine largeur.



Modèle de luxe 140L.

Dégivrage par bouton-poussoir.

Compresseur Tecumseh — Protégé pour la vie contre l'air, l'humidité et la saleté. 1/10 c.v.

Dimensions — Hauteur 34 1/2", Largeur 22", Profondeur 23".

Garantie — 1 an sur toutes les pièces — 5 ans sur le Compresseur Tecumseh.

gf gagnon FRÈRES MEUBLES

PARTOUT AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Cercles des fermières

Mme Denise Hudon élue à la présidence

par Christiane Laforge

SAINTE-MONIQUE — Plus de 550 femmes étaient présentes au congrès régional des Cercles des fermières, qui se tenait à Sainte-Monique, lundi. Cette rencontre annuelle permet aux membres d'évaluer l'excellente santé de leur association, d'échanger quelques idées au sujet des arts ménagers. Le congrès comme tel consiste surtout à une rencontre et à une exposition des pièces artisanales exécutées au cours de l'année, avec prix et mentions dans les différents domaines: tricot, couture, catalogue, tissage.

problème, alors qu'il demeure inchangé si ce n'est une nouvelle présidente en la personne de madame Denise Hudon.

La journée, outre les rapports des présidentes avait au programme une conférence dont l'invité était le père Emile Bouvier, professeur titulaire d'économie politique et de relations industrielles à l'Université de Sherbrooke. Ce dernier entretenait son auditoire sur "la famille est-elle en danger au Québec?".

Enfin, madame Yolande Calvé, secrétaire provinciale a terminé la journée par un mot très optimiste sur l'avenir de cette association pour laquelle l'enthousiasme des membres ne se dément pas.

Les Cercles des fermières regroupent plus de 70.000 femmes dont seulement 33 pour cent sont du milieu rural. Fondé par le gouvernement en 1911 pour aider la femme à se créer de nouveaux horizons, les choses ont continué d'évoluer. Il existe 785 cercles à travers le Québec, intéressant leurs membres à l'administration, la vie sociale, familiale, civique et nationale. Un des principaux buts de ces cercles est de préserver et promouvoir les traditions artisanales des Québécoises.

Au cours de ce même congrès, le cercle Sainte-Monique célébrait le quarantième anniversaire de sa formation. Le tout s'est déroulé sous le thème: "L'artisanat chez nous".



ATTENTIVES — Plus de 500 femmes étaient présentes au congrès régional des Cercles de fermières, à Sainte-Monique.



"BILAN TRES POSITIF" pouvait conclure la présidente sortante, madame Regnier, à la fin du dernier congrès des Cercles des fermières.

Au secours!

J'aime bien les gens convaincus, j'aime bien les idées fortes, mais j'aime aussi, malgré tout, mon époque. Celle où je peux choisir librement le nombre de mes enfants, celle où je peux me dire qu'en cas d'échec marital le divorce me sera possible, celle où, célibataire, je peux aimer librement, celle où l'érotisme m'ouvre davantage les cieux que les enfers, celle où, enfin, je ne

situation difficile c'est parce qu'elle n'est plus, comme autrefois, basée sur des principes solides. Aujourd'hui, surtout par les médias, elle est constamment remise en question. Hier il n'y avait qu'une seule vérité basée sur la permanence, la fidélité et l'exclusivité.

Ce qu'il dénonce: l'amour libre, le concubinage, le divorce, la séparation, l'argent, l'érotisme, le confort, les distractions. Les changements que subit l'institution familiale ne sont pourtant possibles qu'avec le consentement des familles elles-mêmes, des femmes et des hommes qui ne jouent plus leur rôle, celui que la nature leur assigne: faire des enfants. Il en faut 2,5 pour maintenir l'équilibre, et sauver le Québec.

Sur le fond, très idéaliste de ce discours ardemment prêché, je ne renie pas les bonnes intentions. C'est vrai que la dénatalité est un danger pour la nation francophone du Québec. C'est vrai aussi que la famille actuelle est en crise morale et économique. Mais en entendant ces propos, le 21 juin 1976, j'ai envie de crier au secours. Car si la seule solution valable pour corriger les défauts actuels d'une société bouleversée, si la seule solution est le retour au passé, à certaines valeurs déchues parce que désuètes, parce qu'inapplicables à l'esprit d'aujourd'hui, il faudra que l'on me délivre de ma condition de femme.

Désolée, mais je crois parfois, à l'inverse du père Bauvier, qu'il vaut mieux voyager, que faire des enfants. Il y aurait moins de racisme et plus de conscience collective si les peuples se connaissaient mieux.

Malgré tout, j'aime l'idée d'avoir dans une existence plusieurs chances, en cas d'erreur ou de faillite, et enfin, que ce n'est pas, comme hier, en nous uniformisant dans des rôles immuables que l'égalité est possible, c'est dans le respect justement des différences.

Cette liberté de choix n'est pas la facilité, et, son adaptation engendre un certain chaos, mais ce n'est pas la facilité que l'on veut, c'est la liberté... plus que la vie peut-être. Et, ça, c'est un acte de foi, comme toute révolution, même quand elle tourne mal.

Christiane LAFORGE



suis pas seule à avoir raison, pas seule à avoir la vérité, et pas volontaire pour obliger les autres à vivre comme moi.

Convaincu, le père Emile Bauvier, conférencier invité des Cercles des fermières, lors de leur congrès à Sainte-Monique, il l'était.

Son auditoire, 555 femmes de la région, ne l'était pas moins parfois, si j'en juge par les applaudissements. Alors je n'ai plus qu'à me poser de sérieuses questions et trouver le moyen, pour sauver le Québec, de faire mes 2,5 enfants. C'est le 0,5 qui m'inquiète... serait-ce une fille?

"Je veux, disait le père, je veux mesdames vous engager dans une croisade: le salut de la famille. La population est malade. La famille est en train de crever. Il est urgent de retrouver un giron de famille normal et sain. Si la famille est dans une

Pepsi format 26 oz PRIX DÉFI.

Economisez en achetant votre Pepsi-Cola format 26 oz chez tous les marchands participants. Les PRIX DÉFI*, ça veut dire des économies pour vous. Relevez donc le défi du bon goût avec Pepsi. Vous trouverez les PRIX DÉFI aussi sur les bouteilles de Diet Pepsi.

bouteille consignée

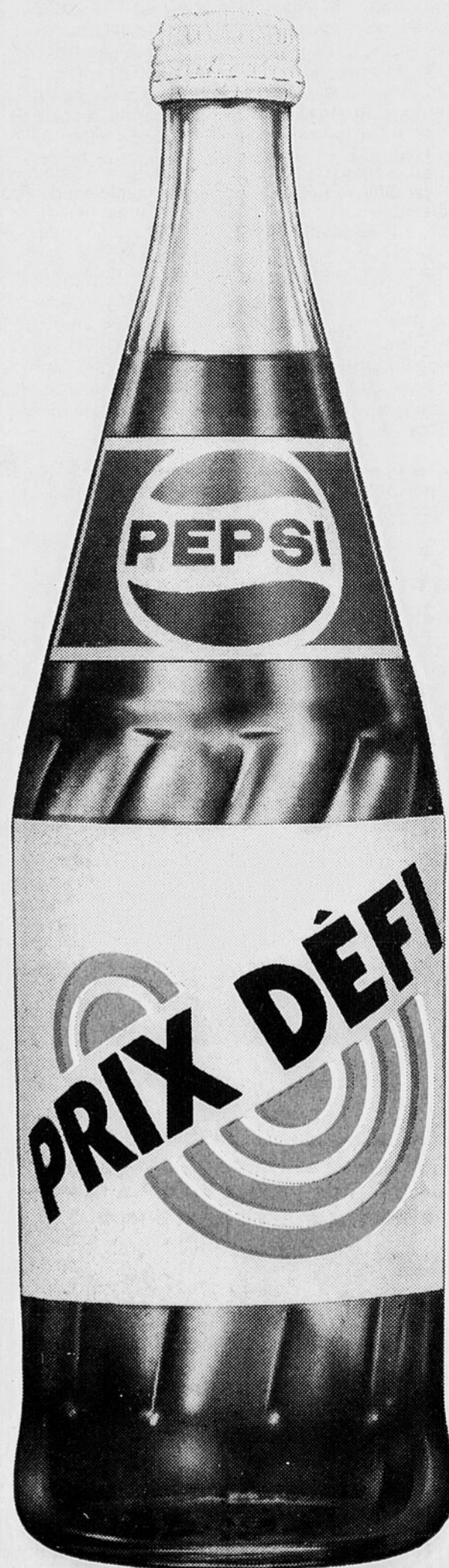
33¢

(plus dépôt remboursable)

OU MOINS

PRIX DÉFI suggéré

Relevez le défi du bon goût avec Pepsi... et économisez!



*Les PRIX DÉFI sont calculés à partir des prix réguliers et sont en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks dans la région desservie par votre embouteilleur Pepsi-Cola de Chicoutimi. *Pepsi-Cola et Pepsi sont des marques déposées de PepsiCo, Inc.

Contributions électorales "volontaires" de Loto-Québec Bourassa se lave les mains de tout

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa s'est lavé les mains sur le dos de son chef de Cabinet, M. Benoît Morin, dans l'affaire entourant les présumées contributions électorales "volontaires" de concessionnaires de Loto-Québec à la caisse du Parti libéral.

Aux questions répétées du leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, mardi à l'Assemblée nationale, le chef du gouvernement a affirmé qu'il n'était pas au courant avant la semaine dernière de ces pratiques peu recommandables.

Il a expliqué que son chef de Cabinet avait rencontré un ancien concessionnaire, M. Gilles Lortie, en avril 1975, à ce sujet et le cas soulevé par M. Lortie avait alors été déferé au ministre de la Justice.

De plus, M. Bourassa a dit qu'il n'a pas vu non plus une lettre de M. Lortie en date du 22 janvier 1976, en provenance de Miami, dans laquelle l'auteur informait le premier ministre de la situation.

"Mon chef de Cabinet m'a dit qu'il ne m'en avait pas parlé parce qu'il reçoit toutes sortes de représentations de toutes sortes

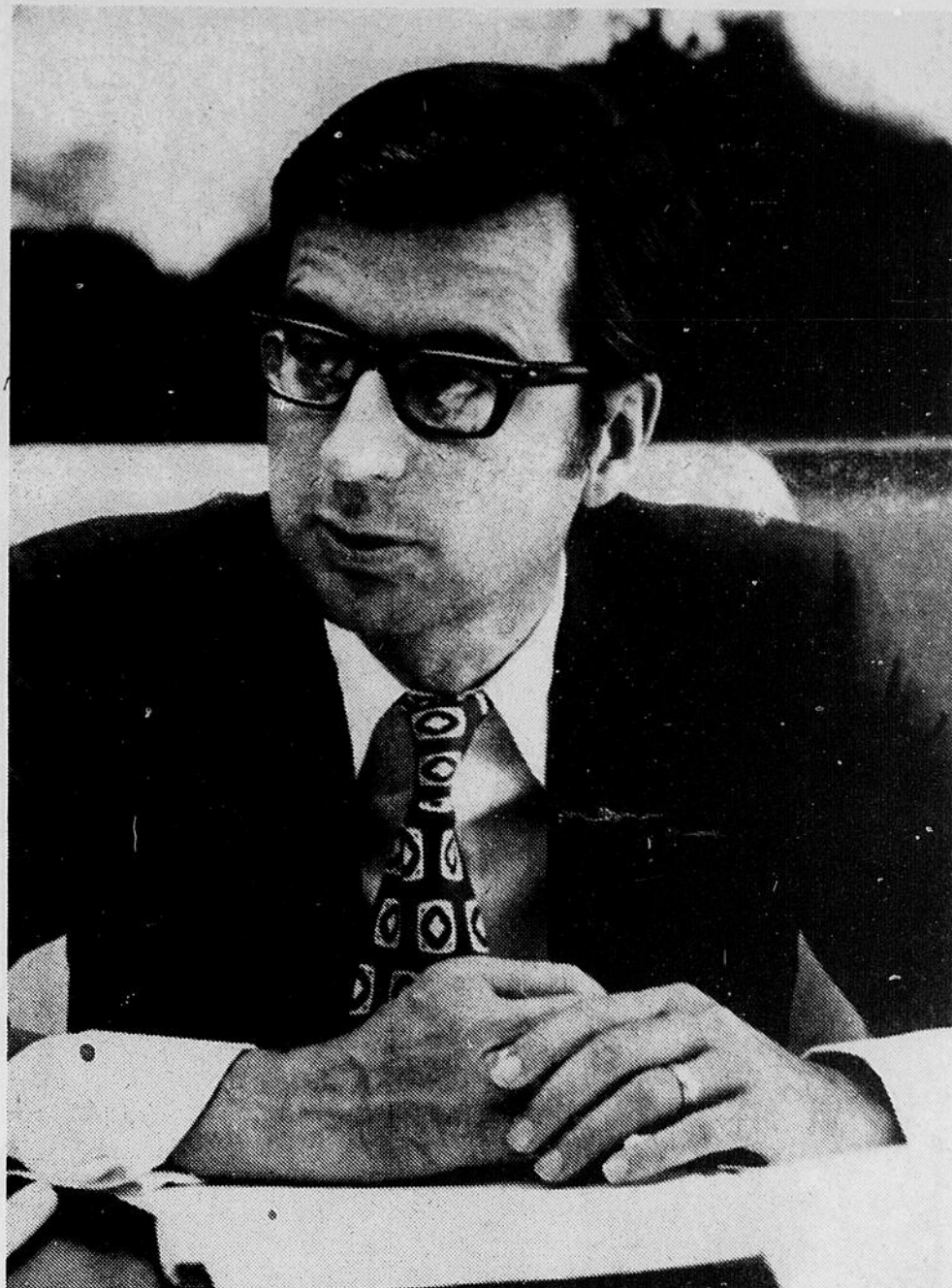
d'individus, et s'il fallait qu'il raconte au chef du gouvernement toutes les représentations, même les plus farfelues, qui sont faites — je ne prétends pas que dans ce cas c'était farfelu — je crois qu'il ne resterait pas grand temps au premier ministre pour administrer", a expliqué M. Bourassa.

Ce dernier a ajouté que dans son parti, le chef n'est jamais au courant de tout ce qui regarde la caisse électorale, de manière qu'il n'y ait aucun lien possible entre ses décisions et les contributions électorales.

Le premier ministre n'a pas été en mesure de préciser si des gestes ont été posés par le gouvernement entre avril 1975 et le 22 janvier 1976 pour tenter de mettre fin à la situation que M. Burns a qualifiée de "chantage du Parti libéral auprès de concessionnaires de Loto-Québec".

Il a promis de vérifier et de répondre mercredi, ou bien d'en laisser le soin au Solliciteur général ou au ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque.

"Il va passer la patate chaude à quelqu'un d'autre", a lancé le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin.



FERAUTO INC.
Filiale de Sidbec-Feruni Inc.
Division Saguenay, Lac St-Jean

NOUS SOMMES
ACHETEURS
DE TOUS TYPES
DE FERRAILLES

- Carcasses d'automobiles
- Ferrailles de démolition
- Machinerie et équipement
- Appareils ménagers
- Ferrailles de dépotoirs
- Autobus

Nous pouvons prendre livraison dans votre cour ou à notre cour de Jonquière, rang St-Benoît.

Communiquez avec nous:

Tél: (418) 542-5223

Affaire Keroack

La police mécontente de la presse

MONTREAL (PC) — La Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal a critiqué les journaux pour la manière dont ils ont traité les accusations de brutalité portées la semaine dernière par Ginette Keroack, conseiller municipal du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

L'association policière a indiqué dans un communiqué que les media ont fait preuve de partis pris contre les policiers et ont donné à l'affaire des dimensions inhabituelles.

"Alors que des milliers de travailleurs se mettaient en grève, le même jour, la presque totalité des quotidiens accordaient une manchette de toute première importance à l'incident Keroack, alors qu'on parle régulièrement de code d'éthique pour les policiers et de leur crédibilité inconditionnelle à ces propos, poursuit le communiqué.

"Preuve en est l'importante couverture journalistique de l'affaire et ceci avant d'avoir même obtenu la plus minime information de la part de l'autre partie impliquée, soit le policier".

De nombreux journaux montréalais avaient publié de longs comptes rendus à propos de cet incident, certains accompagnant même leurs articles d'une photographie montrant Mlle Keroack exhibant des ecchymoses au visage.

La Fraternité des policiers a souligné qu'elle n'entend pas discuter des mérites de la cause, du fait que le directeur de la police, M. René Daignault, et le président du Conseil de sécurité publique de la CUM, Me Paul-Emile L'Ecuyer, ont déjà ouvert une enquête.

"On reproche souvent aux policiers de s'isoler du reste de la population, de conclure le communiqué. On devra toutefois comprendre que le traitement injuste que nous font souvent subir les media d'information n'est pas de nature à améliorer les choses".

Mlle Keroack, 35 ans, avait affirmé avoir été traitée brutalement dans un poste de police du centre-ville après qu'elle eut refusé de signer un formulaire.

Elle avait été conduite au poste après avoir été arrêtée pour une infraction au Code de la circulation et refusé de se soumettre à l'alcoomètre. Elle a ajouté avoir été battue après avoir demandé le numéro d'un policier qui, selon elle, l'avait jetée au sol.

Mlle Keroack doit comparaître en Cour municipale la semaine prochaine pour répondre à l'accusation d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ces facultés étaient affaiblies et à celle d'avoir refusé de se soumettre à l'alcoomètre.

NABET débraie

MONTREAL (PC) — Les techniciens de Radio-Canada ont débrayé hier matin pour appuyer les revendications de leurs confrères de l'Association nationale des employés et techniciens en radio-diffusion (NABET) dans le conflit qui les oppose à l'organisme de radiotélévision des olympiques (ORTO).

Le débrayage des techniciens a entraîné l'annulation de la programmation régulière des émissions. Pendant toute la journée, la radio diffusait de la musique tandis que les films se

succédaient à l'écran de la télévision. Les dirigeants de la NABET n'ont donné aucune garantie à la société mais il était acquis en soirée que les techniciens retourneraient au travail cet après-midi.

Le conflit tient à trois ou quatre principaux points litigieux, notamment en rapport avec une prime de bilinguisme, les allocations de dépenses et une compensation pour les syndiqués placés dans l'impossibilité de prendre leurs vacances en juillet à cause des Jeux olympiques.



BAIN DE SOLEIL

Antoine Crème, tube 89 gr.

PHARMAPRIX

127



BRONZTAN

Lotion de bronzage, crème ou huile, 300 ml.

PHARMAPRIX

169



COPPERTONE

Lotion ou huile, solaire, 4 oz.

PHARMAPRIX

122



TROPIC TAN

Lotion ou huile, 130 ml.

PHARMAPRIX

109



BRONZTAN

Beurre, bronzant, tube 65 gr.

PHARMAPRIX

119



JOHNSON'S

Huile pour bébés, 450 ml.

PHARMAPRIX

177



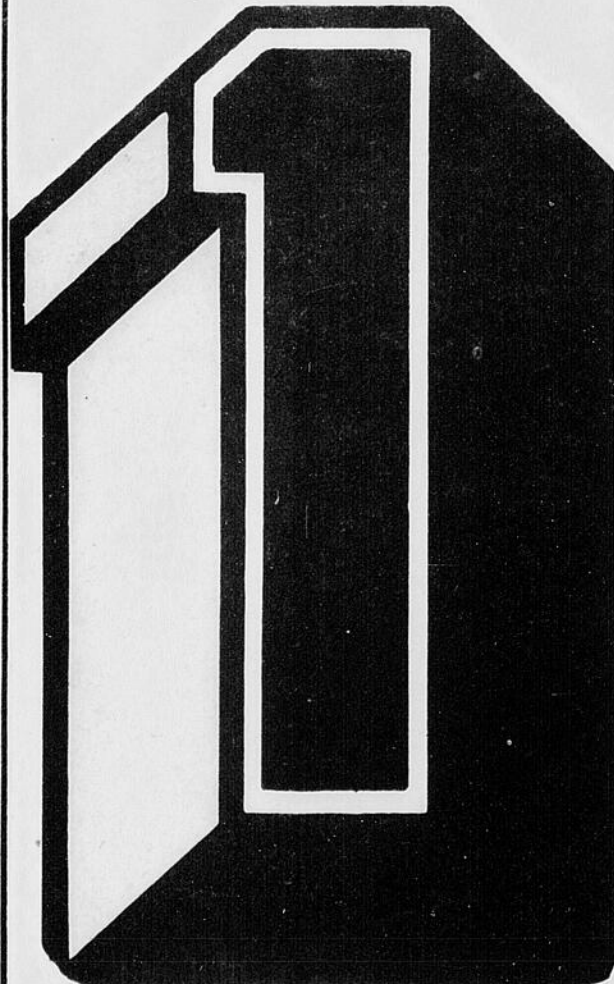
NEET

Lotion épilatoire, 170 ml.

PHARMAPRIX

133

Jean Quintal
LE SEUL VRAI
NUMERO



AU SAGUENAY

pour les prix coupés
le service
la qualité
la variété
les escomptes
l'ambiance

Ouvert les 24 juin et 1er juillet, de 11 à 5.30h. p.m.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LE SERVICE

PHARMAPRIX

PLACE du ROYAUME

6 - 12
Chasse moustiques, 340 ml.
PHARMAPRIX
177

RAID
Insecticide, 450 ml.
PHARMAPRIX
166

BUGG OFF
2 oz, 12" x 12",
linge traité sans odeur,
éloigne les moustiques.
PHARMAPRIX
.97

CURITY
Trousse premiers soins, automobile.
PHARMAPRIX
329

CURITY
Trousse premiers soins, pour campeurs.
PHARMAPRIX
189

FLASTOPLAST
Mini-trousse de premiers soins.
PHARMAPRIX
329

PHOTO SPECIAL
Escompte sur films kodacolor, développés ici avant le 26 juin.
PHARMAPRIX
25%

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 JUIN

Cardinal au PQ

MONTREAL (PC) — L'ancien ministre de l'Éducation des gouvernements unionistes de MM. Johnson



Jean-Guy Cardinal.

et Bertrand, Jean-Guy Cardinal, se joint au Parti québécois.

Le Parti québécois a en effet émis un communiqué dans lequel il annonce l'adhésion au PQ d'une "importante personnalité québécoise" qui serait M. Cardinal et qui, au cours d'une conférence de presse, donnera les raisons qui l'amènent à prendre une telle décision.

C'est à l'époque où M. Cardinal était ministre que le bill 63 avait été adopté en 1969, donnant aux parents le droit d'éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix.

En 1972, cependant, M. Cardinal admettait que l'adoption de cette loi avait été une grave erreur et signait une pétition réclamant que le français soit proclamé langue officielle au Québec.

Le passage au PQ de M. Cardinal, un notaire maintenant âgé de 51 ans, ne surprend pas comme une surprise, car il en avait été question dès 1970. De plus, M. Cardinal n'a jamais caché ses convictions nationalistes.

Usage des langues

La RLFQ s'inquiète

QUEBEC (PC) — La Régie de la langue française du Québec manifeste une certaine inquiétude, dans son premier rapport annuel, vis-à-vis la conception qu'on persiste à se faire de l'usage des langues au Québec et au Canada.

Au fond, lit-on, les esprits ne paraissent guère avoir évolué depuis le temps des commissions d'enquête, allusion à l'enquête royale sur le bilinguisme et le biculturalisme instituée par le gouvernement Pearson il y a environ 10 ans et à la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, de 1968 à 1972.

Les résultats de cette attitude, si elle devait se perpétuer, seraient catastrophiques pour tout un pan de la politique linguistique, celui qui concerne l'usage que les personnes doivent faire des langues", explique le rapport de 110 pages signé par le président de la Régie, M. Maurice Forget.

Ce dernier demande à quoi cela servirait-il d'élever et de faire éduquer des enfants en français si c'est pour leur faire savoir au moment de leur entrée sur le marché du travail que c'est d'une autre langue qu'ils ont essentiellement besoin.

Et comment, inversement, demander à des immigrants ou des Anglo-québécois d'apprendre le français si dans la pratique cette langue n'a pas sa place, son utilité dans les activités du travail au Québec.

La Régie affirme qu'il faut accepter dans les faits le rôle du français comme première langue d'usage dans les affaires, et non seulement en théorie comme cela a servi dans le passé à perpétuer la prédominance de l'anglais dans les organisations de travail, selon le document.

Tout en reconnaissant le contexte anglophone en Amérique du Nord, la Régie reprend l'essentiel de la loi 22, compte tenu de certaines contraintes, c'est le français qui doit devenir la langue de fonctionnement soit de l'entreprise, soit de groupes organisationnels au sein de l'entreprise.

Comment utiliser la langue anglaise au Québec à partir de ces prémisses? La-dessus, la Régie se réfère à la pratique dans certains pays d'Europe à population restreinte ou on établit une

distinction entre la langue des communications internes et celle des communications externes.

La première, celle qui sert à la gestion interne de l'entreprise, c'est la langue nationale; la seconde, c'est celle du client.

Les employés qui maintiennent surtout des communications d'ordre interne dans une entreprise n'ont à utiliser que leur langue maternelle, explique-t-on.

Au Québec, tous les francophones ne sont pas tenus d'avoir une égale connaissance de l'anglais pour gagner leur vie mais un certain nombre doivent posséder une connaissance variable de l'anglais, selon les fonctions qu'ils remplissent.

Aussi cette connaissance généralisée de l'anglais pour tous les francophones que l'on prône constitue-t-elle actuellement au Québec un mythe aussi néfaste que l'a été pour le Canada le mythe du bilinguisme généralisé pour l'ensemble de la population canadienne", selon la Régie.

En 1971, 64 p.c. de la main-d'œuvre francophone travaillait à peu près uniquement en français et 32 p.c. dans les deux langues.

Que l'utilisation de l'anglais soit nécessaire au Québec, soit. C'est une chose acquise et irréversible. Mais ce dont les francophones ont besoin, c'est qu'on les rassure sur l'utilité de leur langue, qu'elle sera effectivement utilisée!

Les dirigeants de la Régie sont convaincus que c'est dans le libre emploi du français dans les communications internes que se trouve pour les francophones le contrepoids nécessaire à l'obligation d'utiliser l'anglais pour les communications externes.

Dans ses 15 premiers mois d'opérations, la Régie s'est surtout appliquée à expliciter la loi 22 en répondant à des demandes écrites ou téléphoniques ou en rencontrant de nombreux groupes, environ 200, comprenant quelque 3,000 personnes.

C'est à partir de cette année que la tâche de la Régie devient énorme puisqu'elle doit travailler au renforcement du fait français au Québec, soit dans l'affichage, l'étiquetage des produits, la publicité, etc.





OFFRE SPÉCIALE WOOLCO



A



B

EPARGNEZ SUR CES SHORTS

"Scrubie" GWG

pour hommes!

Prix courant Woolco: chac. \$10.85

PRIX SPECIAL WOOLCO:

4⁸³ chac.

Ces débardeurs seront à la mode cet été! Ils vous garderont frais pendant les chaleurs de la belle saison. Vaste choix d'effigies d'idoles et de couleurs. Tailles: P. M. G.



Débardeurs en nylon imprimé pour garçons

Débardeurs, idéals pour porter avec un short. Vaste choix de couleurs. Tailles: P. M. G. TG.

266 chac.

EPARGNEZ SUR CES SHORTS

effilochés

pour garçons

Prix courant Woolco: chac. \$6.44

PRIX SPECIAL WOOLCO:

4⁷⁷ chac.

A. Procurez-vous un de ces shorts effilochés de style western, en croisé pour hommes. 2 poches appliquées au dos et 2 poches cavalières devant. 100% coton, à laver à la machine. Tour de taille: 29 à 38.

B. Short en croisé délavé indigo 100% coton, 13-3/4 oz. Style western avec 2 poches cavalières devant. Tailles: 8 à 18.




Shorts en polyester/coton pour hommes

Shorts avec entre-jambes de 4". Couleurs: marine, beige, bleu poudre, or. 30 à 38 en nombres pairs seulement.

488 chac.

Shorts "Jamaïque" en polyester pour hommes

Très beaux shorts "Laurentien" de qualité, pour hommes. Tailles: 30 à 40.

995 chac.

TOUJOURS BIENVENUES...





GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François

PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

ACHÈTEZ EN TOUTE CONFIANCE

SATISFACTION GARANTIE

REMBOURSEMENT DU MONTANT

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9H15 à 17H30 JEUDI et VENDREDI de 9H15 à 21H SAMEDI de 9H15 à 17H

Bureaux fédéraux

Morin veut le respect de la Saint-Jean

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Opposition a été qualifié hier "d'insignifiant" par le député libéral de Beauce-Nord, Denis Sylvain, quand M. Morin s'est informé auprès du premier ministre s'il avait l'intention de demander au fédéral de fermer ses bureaux au Québec le jour de la St-Jean-Baptiste.

"Retourne à l'école", lui a crié le député libéral d'Anjou, Yves Tardif.

M. Jacques-Yvan Morin avait demandé: "Le premier ministre a-t-il l'intention d'intervenir auprès de son homologue fédéral pour lui demander de respecter la fête nationale, tout comme le Québec lui, de son côté, respecte la fête du 1er juillet, en fermant au moins les bureaux fédéraux situés au Québec?"

M. Morin a ajouté

qu'un problème se posait dans la région de Hull par suite du refus du fédéral de fermer ses bureaux le 24 juin.

M. Bourassa a répondu que le premier ministre ne pouvait être au courant de tous les problèmes et il a promis de s'informer si une demande avait été faite à ce sujet.

M. Morin a aussi suggéré à M. Bourassa de légiférer afin que "toutes les entreprises du Québec respectent notre fête nationale et offrent, à cette occasion, un congé payé à leurs employés".

Le chef de l'Opposition a souligné qu'à l'heure actuelle seuls les établissements commerciaux sont obligés de fermer leurs portes le 24 juin et qu'ils n'étaient pas tenus de payer leurs employés ce jour-là.

M. Bourassa a d'abord répondu que cette affaire dépendait des conventions collectives et qu'il ne voyait pas comment le gouvernement pouvait légiférer là-dessus si les ouvriers s'entendent.

Après que M. Morin lui eut rappelé que la majorité des travailleurs du Québec n'étaient pas syndiqués, M. Bourassa a répondu qu'il pourrait "examiner sa proposition".



Prenez place au fond du canot. Ne vous risquez pas sur des eaux agitées et portez un vêtement de flottaison individuel (VFI).

Secteur de l'éducation

Poursuite des pourparlers

QUEBEC (PC) — La négociation dans le secteur de l'éducation a repris d'une façon intensive depuis dimanche soir et les pourparlers se poursuivent à toutes les tables, a révélé hier en Chambre le ministre de la Fonction publique Oswald Parent.

Dans le cas des principaux d'écoles, "ce n'est pas une question de négociation, mais plutôt une décision que nous attendons de la Régie des mesures anti-inflationnistes sur la proposition" qu'a faite le gouvernement à leur sujet.

Le gouvernement s'attendait à une réponse en fin de semaine mais ne l'avait pas encore reçue mardi matin au moment où le ministre parlait.

M. Parent a révélé qu'il avait lui-même fait des représentations auprès du président de la régie afin d'obtenir la décision au cours des prochains jours.

Quant aux professionnels de la fonction publique, le gouvernement tente de reprendre les négociations dans leur cas.

"Il est évident que nous avons — avec eux — un problème majeur et

nous allons prendre les moyens pour tenter de le régler comme nous l'avons fait dans les autres secteurs et comme nous le faisons dans les secteurs qui restent à régler", a dit M. Parent.

Ce problème majeur, qui demeure la pierre d'achoppement des négociations avec les professionnels, c'est la clause de rétrogradation ainsi que l'horaire de travail et l'aspect salarial, a expliqué M. Parent.

Le ministre a aussi révélé que dans le cas des 17 pour cent pour l'indexation des salaires, la rétroactivité avait été versée aux employés permanents tel que recommandé par le comité de négociations.

Mais l'indexation n'a pas été versée aux employés à temps partiel ni aux employés faisant partie de la formation des adultes "puisqu'il s'agit là de paiement à taux horaire".

"Ces enseignants ne recevront quelque forme de rétroactivité qu'au moment de la signature de la convention alors que les nouveaux taux auront été établis", a dit le ministre.



Oswald Parent

Pas question de payer les journées non travaillées

QUEBEC (PC) — M. Oswald Parent espère que le vote des employés d'hôpital sera complété d'ici quelques jours et que, si les offres du gouvernement sont ratifiées, la convention collective pourra être signée dans une dizaine de jours.

Répondant aux questions en Chambre, le ministre de la Fonction publique a déclaré qu'il espérait à ce que les offres du gouvernement soient acceptées.

De son côté, le ministre des Affaires sociales Claude Forget a expliqué que les employés de l'hôpital d'Arthabaska ne devaient pas espérer être payés pour les jours où ils n'ont pas travaillé.

Le syndicat de cet hôpital prétend que ses membres ont été l'objet d'un lock-out ce que nie la direction qui a lancé un appel de retour au travail, affirmant que les syndiqués ont fait la grève.

Mais qu'il soit question de lock-out ou de grève, a dit le ministre, "une chose doit être bien claire: C'est qu'il n'est pas question d'envisager de payer des employés pour des périodes de temps où ils n'ont fourni aucune prestation de travail."

Dans la mesure où la solution recherchée par la partie syndicale consiste à obtenir un paiement pour ces périodes, il n'est pas question que j'intervienne. Il n'est pas question que nous envisagions une solution de cette nature."

Mais afin de soulager la situation financière difficile dans laquelle se trouvent les employés, il a été suggéré au cours des discussions qui durent depuis plusieurs jours "que les congés accumulés et qui seraient autrement payables durant l'été, soient payés pour ces périodes".

Position de principe

Quant à payer pour des jours qui n'ont pas été travaillés, "il n'est pas question de réviser notre position; il s'agit là d'une position de principe à laquelle nous tenons absolument", a dit M. Forget.

Le ministre a aussi expliqué que, même si la plupart des unités de négociations avaient voté jusqu'ici en faveur du retour au travail à minuit lundi soir, la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec restait opposé au règlement.

"Cette fédération s'est opposée depuis le début à même considérer un règlement analogue à celui qui a été accepté par les infirmières du cartel des organismes professionnels de la santé et même par les infirmières moins nombreuses

Le gouvernement a invité lundi cet organisme à une rencontre afin de résumer les offres faites aux autres groupes et "l'inviter à adhérer à ces conditions".

Woolco JOURNÉE Spectaculaire

du 23 juin au 26 juin

JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
SEULEMENT

Chemises
POUR HOMMES
65% polyester/35% coton, faciles d'entretien, manches courtes, idéales pour la saison d'été, grandeurs: 14-16 1/2, couleurs disponibles: brun, bleu, marine, jaune, blanc ou rouille. **3 pour \$10**

Gilets
POUR HOMMES
100% polyester, faciles d'entretien, manches courtes, de fabrication canadienne, grandeurs: P.M.G., choix de motifs et de couleurs. **\$7 chacun**

Gilets
POUR GARÇONS
textures variées, choix de motifs et de couleurs, modèles variés, manches longues, grandeurs: 8-18. **2 pour \$3**

Souliers sport
POUR GARÇONS
empeigne en suède et cuir, semelles de caoutchouc mousse, légers et durables, pointures: 1-6. **\$8 la paire**

Souliers de jeux
UNISEXE COUGAR
empeigne en cuir et suède, choix de couleurs, pointures: 1 à 6 et 7 à 11, de fabrication canadienne. **\$9 la paire**

Souliers sport
POUR DAMES ET ADOLESCENTS
empeigne en cuir souple, lacés à 3 œillets, semelles cousues très légères, brun seulement. **\$10 la paire**

Bottes
POUR HOMMES
de couleur beige avec semelles de crêpe, très bonnes pour la montagne, confortables et bien aérées. **847 la paire**

Bateaux gonflables
POUR 4 PERSONNES
dimension dégonflé 100" x 75", 24 vinyle jaune, 2 sièges séparés, 4 boudeurs indépendants. **29⁹⁷ chacun**

Bas aux genoux
POUR DAMES
100% nylon, une seule grandeur, épice ou beige. **.99 la paire**

Shorts
POUR FILLETES
100% polyester, taille élastique, lavables à la machine, tailles: 7-14, différents modèles, couleurs assorties. **2 pour \$3**

Bustiers
POUR DAMES
différents modèles, très pratiques, lavables à la machine, grandeurs: P.M.G., couleurs assorties. **\$1 chacun**

Shorts
POUR FILLETES
fortrel et polyester, lavables à la machine, taille élastique, tailles: 4 à 6X, uni ou à motifs. **2 pour \$1**

Savon Surf
pour la lessive, en format de 5 livres, pour grosse lessive, efficace et économique. **159 chacun**

Taille haies
BLACK & DECKER
120 volts, isolement double de sécurité, pèse 2 livres, lame de 3/4". **15⁹⁹ chacun**

Linges à récurer
100% coton, choix de motifs et de couleurs, paquet de 4. **149 chacun**

Pots pour les conserves
articles très utiles pour la mise en conserve, comprenant 12 pots, contenant 32 onces. **299 chacun**

Magicubes
pour appareil de poche, comprenant 3 cubes, 12 flashs. **179 chacun**

Smoked meat
CANADA PAKER
de marque Maple Leaf, pour sandwichs ou autres. **199 la livre**

Shampooing colorant
L'OREAL
grâce aux revitalisants incorporés, votre chevelure devient soyeuse, souple, lustrée et douce comme de la soie, avec chaque achat d'un shampooing colorant L'OREAL vous obtiendrez gratuitement un shampooing d'une valeur de \$2.50. **325 chacun**

Sandales Dr Scholl
sandales de bois qui prennent la forme du pied, couleurs assorties. **14⁸⁸ la paire**

Lunettes de soleil
AVANT-GARDE
faites de plastique durable, pour hommes et pour dames. **.99 chacune**

Tapis Ozite
100% polypropylène, 12" de largeur, idéal pour extérieur, couleurs variées. **275 ver. car.**

Tapis à rayures
MULTICOLORES
100% acrilan, endos caoutchouc, 12" de largeur, idéals pour sous-sol, chalet ou toutes autres pièces. **375 ver. car.**

Fromage en grains
Paquet 1 livre, C.C.S. **139 lb**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Woolco

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François

PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h15 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h15 à 21h. SAMEDI: de 9h15 à 17h.

ACHÉTEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Contre le système de mise en marché du bois Une centaine de "18 roues" pour protester

QUEBEC (PC) — Une centaine de lourds camions chargés de "pitoune" (billes de bois) ont été stationnés hier aux abords du Parlement par les propriétaires de boisés, pour protester contre le système de mise en marché du bois.

Les camions, ayant tous 18 roues et plus, venaient de tous les comtés de la région de Québec et transportaient au total plus de 2.000 cordes de bois de quatre pieds de longueur.

L'Association des propriétaires de boisés privés du Québec avait envoyé la semaine dernière un télégramme au gouvernement, l'informant que ses représentants désiraient rencontrer le 17 juin et le premier ministre Robert Bourassa et le ministre de l'Agriculture Kevin Drummond.

Le gouvernement a répondu au télégramme sans cependant fixer l'entrevue demandée. Lundi matin, l'association avisait le gouvernement par télégramme que ses membres iraient manifester aux abords du Parlement.

Les membres étaient fermement décidés à rencontrer le premier ministre et le ministre de l'Agriculture.

"S'il faut passer une semaine ici, on va passer une semaine", a déclaré M. Yvan Racine, de Ste-Justine de Dorchester, porte-parole de l'association.

Un autre membre a dé-

claré à des journalistes que si la réponse du gouvernement n'était pas satisfaisante, les propriétaires de boisés pourraient bien laisser des traces en repartant.

Les propriétaires de boisés sont surtout mécontents parce que la mise en marché du bois a été confiée en exclusivité à l'Office des producteurs de bois.

La plupart des membres de l'office appartient aussi à l'Union des producteurs agricoles et sont des cultivateurs qui favoriseraient d'abord les cultivateurs.

Les cultivateurs ont trois ou cinq cordes de bois près de la maison, et ça ne les dérange pas beaucoup. Mais nous, nous en avons des milliers, a dit un membre de l'association.

"Nous nous faisons mener par des cultivateurs qui n'ont pas les mêmes problèmes que nous", a-t-il ajouté.

Les propriétaires de boisés privés veulent aussi avoir le droit de participer aux négociations au même titre que les offices de mise en marché.

"C'est rendu à un point que nous ne pouvons plus appartenir à l'association de notre choix, que nous ne pouvons plus vendre notre bois à qui nous voulons et que nous sommes obligés de passer par le même canal que les syndicats et l'Office des producteurs de bois", a dit M. Racine.

M. Bourassa a déclaré en Chambre qu'il allait les rencontrer mercredi à 18 heures, en compagnie de M. Drummond et du ministre des Terres et Forêts, M. Normand Toupin.

Un groupe de membres a remis hier à M. Drummond un mémoire sur les problèmes de la mise en marché du bois. M. Drummond a déjà proposé de les rencontrer en présence des producteurs de bois, mais les propriétaires de boisés désirent discuter de leurs problèmes directement avec les ministres et le premier ministre.

\$150,000 contre le français

OTTAWA (PC) — La croisade entreprise l'automne dernier par l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien (CATCA) contre le programme fédéral d'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec aurait coûté jusqu'à maintenant de \$100.000 à \$150.000 à cette association en frais directs et indirects.

C'est ce que la Presse Canadienne a appris, hier, de source généralement bien informée. Par ailleurs, afin de renflouer sa caisse lourdement grevée par cette campagne, l'exécutif de la CATCA aurait l'intention, dans les prochaines semaines, d'augmenter les cotisations syndicales de ses membres de \$35 par mois.

Les contrôleurs du Québec, qui ont à maintes reprises exprimé leur opposition à la politique de leur association sur la question du bilinguisme, n'auront aucun moyen de se soustraire à cette décision puisqu'ils sont liés par la formule Rand, qui les oblige à contribuer automatiquement à la caisse de leur syndicat.

Campagne

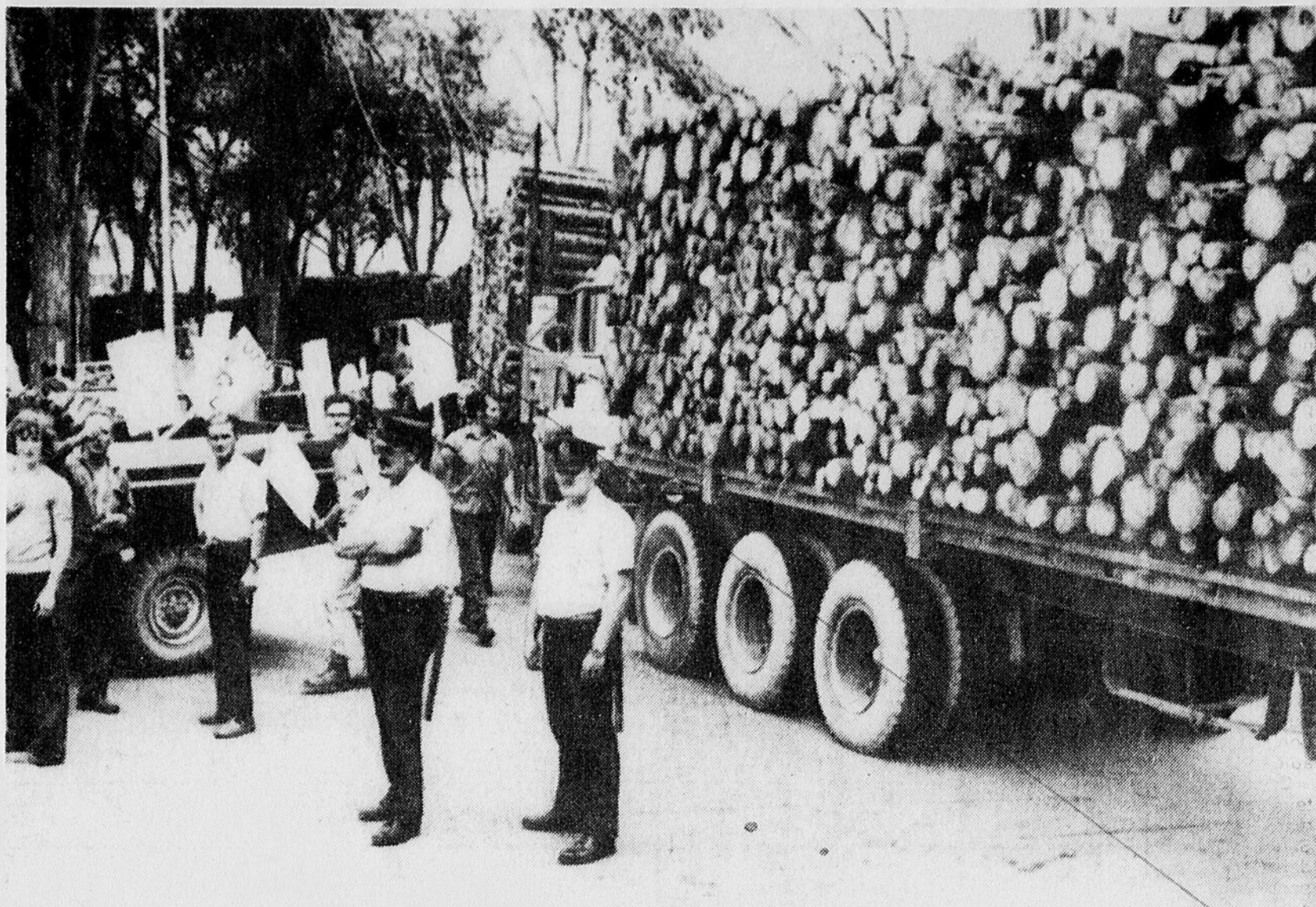
Rejoint hier au téléphone, le président national de la CATCA, M. Jim Livingston, a reconnu que la campagne de publicité proprement dite lancée en mars dernier avait coûté jusqu'ici à l'association quelque \$20.000. Ainsi, la publication d'une page publicitaire dans tous les principaux quotidiens du pays, au début du mois de mars, expliquant la position de la CATCA sur la question du bilinguisme, a coûté \$17.500.

M. Livingston se refuse d'autre part à parler des frais indirects occasionnés par cette campagne, mais selon le directeur québécois de la CATCA, M. Jean-Luc Patenaude, ceux-ci s'élevaient à plus de \$100.000, incluant les frais de déplacement des membres de l'exécutif, les frais d'interurbain et les frais d'avocat.

M. Patenaude soutient que le retard de la CATCA à signer le texte de la convention collective coûte à l'association de \$12.000 à \$15.000 par mois en frais divers. Or, explique M. Patenaude, une entente serait intervenue dès le mois de février dernier, n'eût été de la clause concernant le bilinguisme.

On sait qu'un écart de seulement 1.5 pour cent séparerait les deux parties sur la question des salaires, mais que les négociateurs de la CATCA exigeaient des garanties concernant l'implantation du bilinguisme dans les aéroports du Québec.

Demandez au service de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge où se donnent des cours de sécurité pour petites embarcations.



Une centaine de lourds camions, tous chargés de billes de bois, ont manifesté hier, devant le Parlement de la vieille capitale, contre le système de mise en marché du bois. (Téléphoto PC)

Peine de mort Approbations de la décision

QUEBEC (PC) — Le Solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, est d'accord avec la décision du Parlement canadien d'abolir la peine de mort, selon le principe du projet de loi adopté hier en deuxième lecture.

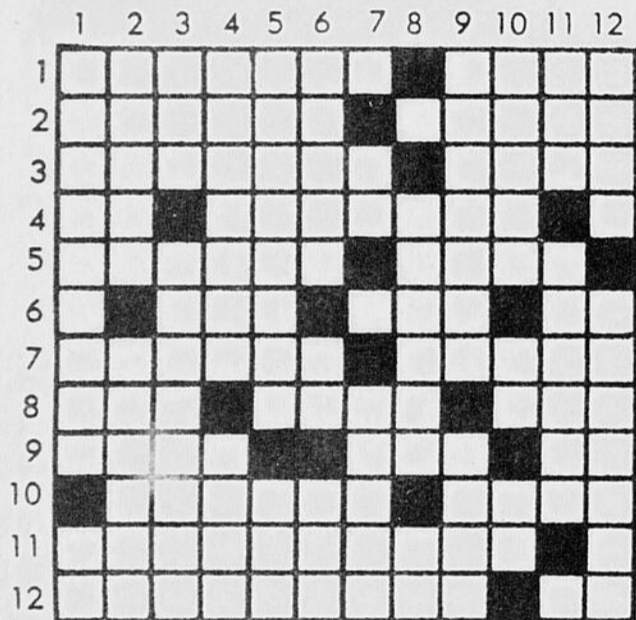
Il a dit aux journalistes que l'on peut mener la lutte contre la criminalité avec succès sans recourir au châtiment suprême dans une société civilisée.

Quant au chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvon Morin, il a également soutenu que la peine de mort ne constitue pas un moyen efficace pour combattre le crime.

Il a ajouté que son abolition doit être cependant accompagnée d'une réforme en profondeur du système de réhabilitation des détenus.

MOTS CROISES

PROBLEME NO: (24)



HORIZONTAL

- 1—Qui se rapporte au genre de vie des moines. - Du verbe mêler.
- 2—Qui n'a pas été publié. - Manquer à partir, en parlant d'une arme à feu.
- 3—Tirer à soi. - Lac d'Ecosse.
- 4—Symb. chim. - Celui qui va en pèlerinage.
- 5—Partie de la tête d'un animal qui s'étend de l'oeil à la mâchoire. - Poète grec de l'époque primitive.
- 6—Se suivent dans: Russie. - Gaz que nous respirons. - Symb. chim.
- 7—Habitées. - Suite, succession.
- 8—Colère. - Qui appartient à une espèce ressemblante, mais différente. - Rivière alpestre d'Europe centrale.
- 9—Du verbe semer. - Dans la rose des vents. - Symb. chim.
- 10—Agréable, qui plaît. - Grande fête.
- 11—Qui vivent ou croissent sur les montagnes.
- 12—Rendre valable. - Chiffres romains.

VERTICAL

- 1—Plante herbacée, originaire d'Afrique et d'Amérique. - Pron. pers.
- 2—Lac du nord-ouest de l'U.R.S.S. - L'un des états des Etats-Unis.
- 3—Propre, sans souillure. - Faculté de l'entendement qui compare et qui juge.
- 4—Excès de graisse dans l'organisme. - Greffe.
- 5—Appareils ménagers qui servent à cirer les parquets. - Art de lancer.
- 6—Espèce de singe d'Amérique. - Pron. pers. - Adv. de lieu.
- 7—Note de musique. - Plante voisine du concombre.
- 8—Fruit charnu de la vigne. - Largeur d'une étoffe.
- 9—Méthode particulière d'être. - Ville de la Hongrie.
- 10—Allonge, déploie. - D'un verbe gai. - Carte à jouer.
- 11—Art. simple. - Ch. - l. du dép. des Vosges.
- 12—Anneau de cordage. - En arg.: Renseignement.

SOLUTION DU PROBLEME NO: (23)



Boutique des produits cosmétiques

Chez nous, les prix font toute la différence!

NOUVEAU!
TALC POUR LE CORPS
SHOWER TO SHOWER
8 oz
119

SHAMPOING
HEAD & SHOULDER
Lotion crémeuse, 250 ml.
179

SANDALES
D'EXERCICE
SCHOLL
Sandales à talon
ou genre sabot
Pointures variées.
Au choix
13⁹⁵

ELEGANTES
LUNETTES
DE SOLEIL
FOSTER GRANT
Lentilles polarisées.
Monture en métal
ou en plastique.
Au choix
\$3 à 12⁹⁵

CREME NEVEA
pour le visage, hydratante, riche et
douce. Idéale pour peau sèche, en
format de 120 ml.
.99 chacune

FIXATIF MAX FACTOR
aide les cheveux à demeurer en place
même dans les pires températures, en
format de 16 onces.
.69 chacun

CHASSE
INSECTES 6-12
EN AÉROSOL
12 oz
229

CHASSE
INSECTES
OFF!
300 ml.
209

LOTION OU HUILE
BRONZANTE SUNTAN
DE COPPERTONE
115 ml. Au choix
139

PROTECTIONS FEMINIENS
LIGHT DAYS DE KOTEX
Boîte de 30.
109

CASQUES DE BAINS
idéals pour la piscine, protègent vos
cheveux.
199 chacun

PETITES TROUSSES
ELASTOPLAST
contiennent différentes grandes de
pansements enfin tout pour donner les
premiers soins.
.89 chacune

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St François
PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30. JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h. SAMEDI de 9h15 à 17h.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Lutte l'alco

HALIFAX — Le ministre de la Santé, M. Jacques-Yvon Morin, a déclaré hier que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool. Cette loi vise à réduire la consommation d'alcool par habitant de 10 pour cent.

Dans un discours prononcé à la Chambre des communes, M. Morin a déclaré que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool.

C'est le premier ministre qui a annoncé la proposition de loi. M. Morin a déclaré que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool.

Le ministre de la Santé, M. Jacques-Yvon Morin, a déclaré hier que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool.

Dans un discours prononcé à la Chambre des communes, M. Morin a déclaré que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool.

Le ministre de la Santé, M. Jacques-Yvon Morin, a déclaré hier que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool.

Deux autres ministres ont également pris la parole hier. Le ministre de la Santé, M. Jacques-Yvon Morin, a déclaré que le gouvernement fédéral a l'intention de proposer une loi pour limiter la consommation d'alcool.

Retraite Le 15 août, date limite pour les demandes de prestation spéciale

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Robert Andras, a rappelé, hier à Ottawa, aux nombreux travailleurs âgés de 65 à 70 ans que le 15 août 1976 est la date limite pour présenter leur demande de prestation spéciale de retraite à la Commission d'assurance-chômage.

Quelque 50.000 personnes ayant droit à une prestation spéciale de retraite, égale à trois prestations hebdomadaires, tardent à présenter leur demande. Selon les autori-

tés, ce chiffre équivaut à environ les deux tiers du total des personnes admissibles.

En vertu du Bill C-69, adopté par les Communes en décembre 75, les personnes âgées de 65 ans et plus cessent d'être assujetties au régime d'assurance-chômage. Après le 15 août prochain, seules les personnes qui atteignent l'âge de 65 ans auront droit à une prestation spéciale de retraite.

M. Andras a mentionné que cette modification s'explique par l'amélioration des autres programmes

de soutien du revenu des personnes âgées de 65 ans et plus, tels le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et le programme de sécurité de la vieillesse.

Entente

La Commission d'assurance-chômage est sur le point d'en venir à une entente avec le Régime des rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada, ainsi l'on veut renseigner les personnes qui atteignent l'âge de 65 ans sur leur droit à cette prestation.

Lutte à l'alcoolisme

HALIFAX (PC) — Le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, a annoncé mardi matin que son ministère se proposait d'adopter, à l'automne, un programme d'information et d'éducation populaire destiné à combattre l'alcoolisme. Par la même occasion, il a fait savoir que les règlements régissant la publicité des spiritueux serait modifiée en conséquence.

Dans un discours préparé pour être prononcé au congrès annuel de l'Association canadienne des infirmières, M. Lalonde a dit que le programme en question serait instauré dès cet automne.

C'est toutefois le sénateur Al Graham qui a lu le discours du ministre de la Santé, M. Lalonde ayant dû demeurer à Ottawa pour participer en fin de journée à l'important vote sur l'abolition ou la rétention de la peine capitale.

Une copie de son discours avait été remise par anticipation aux médias d'information.

La publicité sur l'alcool, un secteur qui me préoccupe particulièrement, sera aussi la cible de modifications, a promis le ministre. Il a notamment fait allusion à la publicité qui met surtout l'accent sur une vie sociale extravagante.

D'ici deux semaines, les ministères et agences fédérales ainsi que les ministères provinciaux de la santé et les organismes de mise en marché de boissons alcooliques seront convoqués pour prendre connaissance des nouvelles normes fédérales concernant la publicité des spiritueux.

Les autorités fédérales espèrent obtenir, au cours de cette même réunion, le concours des gouvernements provinciaux.

Dans le cadre de cette nouvelle optique, le gouvernement fédéral demandera à la Commission de la radio télévision canadienne (CRTC) de modifier en conséquence ses règlements concernant la publicité de la bière, du vin et du cidre.

Le gouvernement veut que le comité du CRTC responsable de ce secteur "modifie de façon radicale les effets de la promotion sur les relations entre le fait de boire et une vie sociale extravagante".

M. Lalonde a également préconisé la recherche de nouvelles formules de soins. "Il a d'ailleurs été démontré que le fait d'investir plus d'argent dans le secteur de la santé publique ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de la santé."

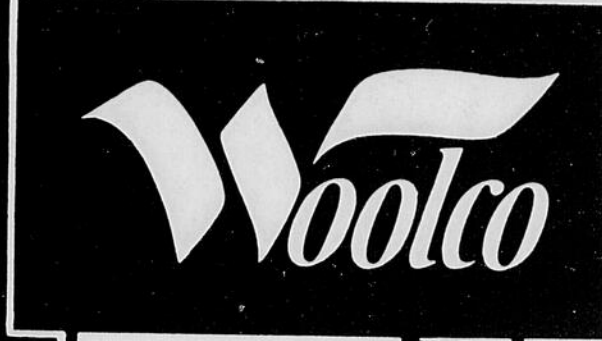
Le milieu de travail

"La qualité des conditions de travail doit également faire l'objet d'un examen afin de l'améliorer car le manque de satisfaction dans l'accomplissement de son travail quotidien et de mauvaises conditions de travail favorisent la négligence, les accidents, les blessures et même les décès."

De l'avis du ministre de la Santé, il existe un pressant besoin d'une surveillance accrue et d'un programme d'éducation sur le plan sécuritaire, d'une amélioration des programmes de premiers soins et de meilleurs services professionnels de santé.

Deux autres secteurs qui, de l'avis de M. Lalonde, exigent des services accrues sont ceux des personnes âgées et des handicapés.


"Les personnes âgées qui souffrent d'une maladie chronique mais qui occupent actuellement un lit d'hôpital devraient, chaque fois que la chose est possible, être admis dans des maisons de convalescence moins dispendieuses."

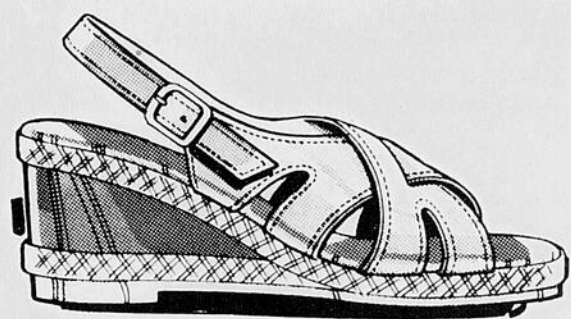


PLEIN CAMION DE SANDALES

À BAS PRIX!

TOUJOURS BIENVENUES...





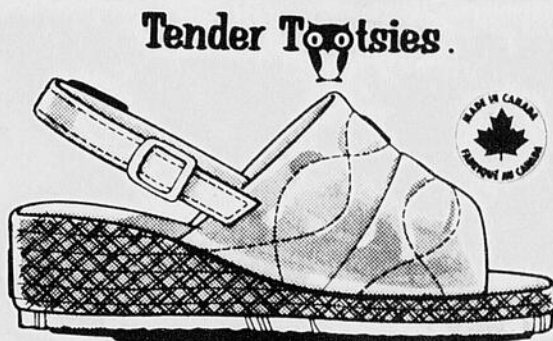
Sandales fraîches et confortables

Sandales en matériau synthétique; talon compensé et courroies réglables. Brun, blanc. 5 à 9, sans demies.

Prix courant Woolco la paire: \$7,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$6**



Tender Tootsies

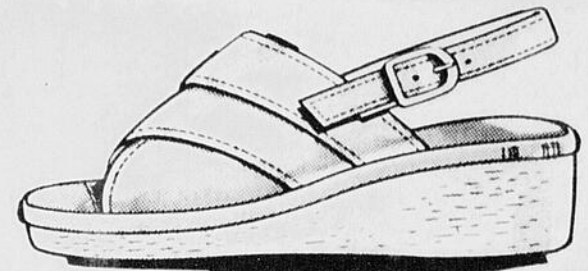
Sandales légères pour l'été!

Jolies sandales avec empeigne en polyuréthane. Pointures 5 à 9.

Prix courant Woolco la paire: \$11,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$9**



Jolies sandales pour l'été

Doublure en nylon lisse et talon recouvert d'un joli tissu uni. Brun, blanc, jaune et bleu. 6 à 10, sans demies. 181916-186951-189979.

Prix courant Woolco la paire: \$4,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$4**



Tender Tootsies

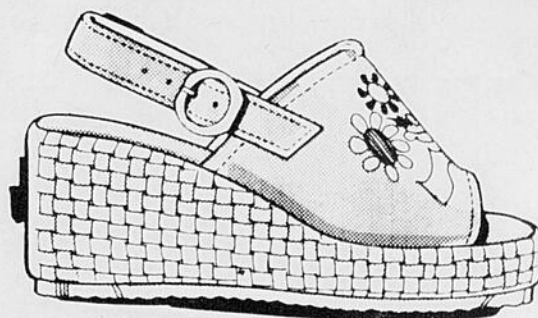
Ravissantes sandales

Sandales avec courroies réglables. Brun, beige, blanc. 185957 - 186966.

Prix courant Woolco la paire: \$10,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$8**



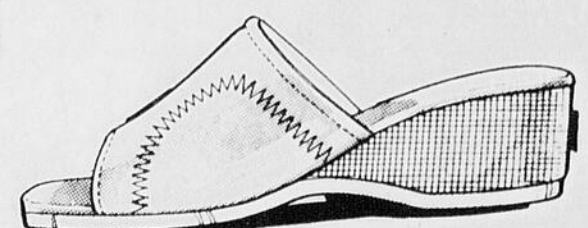
Sandales à talon compensé

Semelle recouverte de corde; empeigne en uréthane. Blanc et bleu pâle. 183954-186958.

Prix courant Woolco la paire: \$9,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$8**



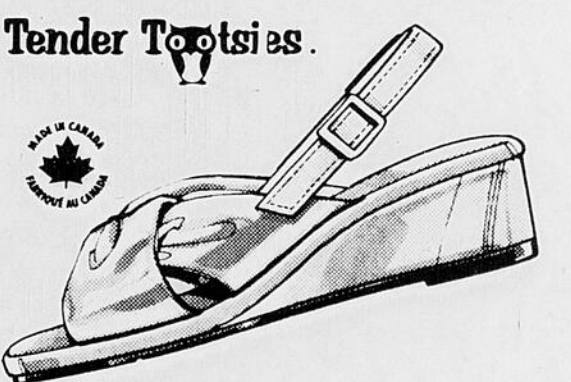
Sandales pour dames

Empeigne en uréthane, doublure lisse. Havane, écru, blanc, bleu pâle. 5 à 9. 189977.

Prix courant Woolco la paire: \$3,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$3**



Tender Tootsies

Sandales à brides croisées

Semelle compensée rembourrée, courroies réglables. Brun et blanc. 6 à 9. 181924-186965.

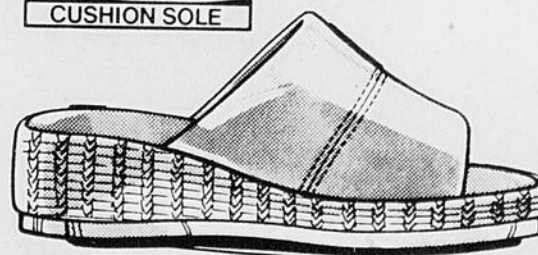
Prix courant Woolco la paire: \$12,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$9**



CUSHION SOLE



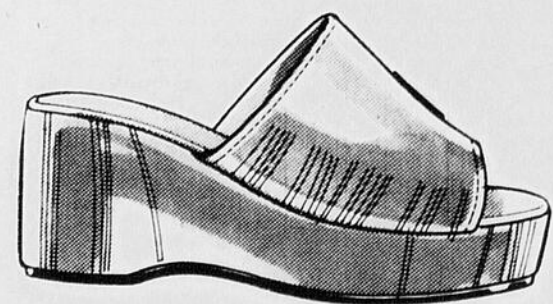
Sandales "Popsicles"

Jolies sandales pour dames et fillettes. Pointures: dames 5 à 9; fillettes 11 à 3.

Prix courant Woolco la paire: \$3,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$3**



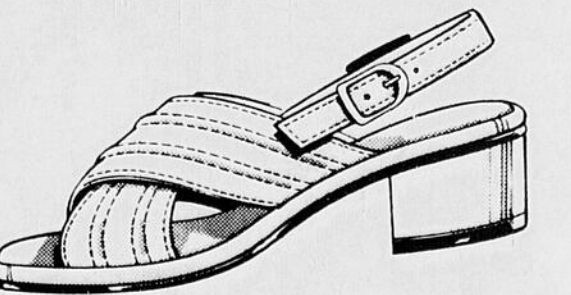
Élégantes sandales pour dames

Joli modèle offert en havane ou blanc. Semelle intérieure rembourrée. Pointures 5 à 10, sans demies. 171903-176936.

Prix courant Woolco la paire: \$8,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$7**



Jolies sandales pour l'été

Sandales à doublure en nylon lisse et courroies réglables. Vaste choix de couleurs. Pointures sans demies, 6 à 9. 189981.

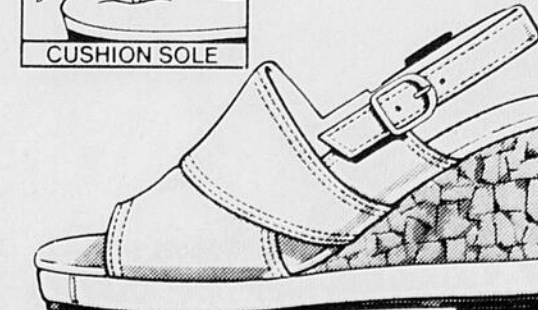
Prix courant Woolco la paire: \$4,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$4**



CUSHION SOLE



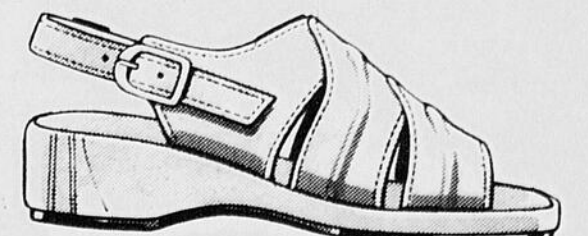
Sandales fraîches pour l'été!

Semelle en liège; courroies réglables. Blanc et beige. Sans demies, 5 à 9. 186959-185954.

Prix courant Woolco la paire: \$7,96

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$6**



Sandales à talon compensé

Semelle plate-forme recouverte d'un joli tissu. Havane, blanc et beige. Sans demies. 149922.

Prix courant Woolco la paire: \$5,97

PRIX SPECIAL WOOLCO

LA PAIRE **\$5**



GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François **PLACE DU ROYAUME**

1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h

CKRS-TV

MERCREDI, LE 23 JUIN	JEUDI, LE 24 JUIN
10.15 En mouvement	10.15 En mouvement
10.30 Tuku	10.30 Fabio le magicien
10.45 La souris verte	10.45 La souris verte
11.00 Conseil-express	11.00 Conseil-express
11.30 La grande aventure: "Au coeur de l'Afghanistan"	11.30 Le comportement animal: "Les lois de la survie"
12.00 Avis de décès et comptoir-express	12.00 Lasse
12.10 Au soleil du midi	12.30 Mon pays, mes amours: "Adjiljwe"
12.30 Des goûts, des formes, des couleurs: "La sculpture"	13.00 Sur des roulettes
13.00 Sur des roulettes	13.31 Téléjournal
13.31 Téléjournal	13.36 Réseau-soleil
13.36 Réseau-soleil	14.31 Cinéma: "Les 3 mousquetaires (1ère partie) - les ferrets de la reine"
14.31 Cinéma: "Mission à Hong Kong"	16.00 Sesame
16.00 Sesame	16.30 Le pirate Maboule
16.30 Grujot et Délicat	17.00 Monsieur Magoo
17.00 Jo Gaillard: "Le complet"	17.30 Deli
18.01 Baseball: "Montreal à Atlanta"	18.00 Au fil de l'actualité
20.30 Boney	18.30 Haute tension
21.30 Mon pays, mes amours	19.30 Les grands films: "Un cave"
22.00 A communiquer	21.31 Fête de la Saint-Jean: "Hommage à Félix Leclerc"
22.30 Téléjournal national, international et provincial	23.00 Téléjournal national, international et provincial
22.54 Nouvelles du sport et météo	23.23 Nouvelles du sport et météo
23.00 Fête de la St-Jean	23.30 Jason King: "Une cure de repos"
02.00 Cinéma: "Quelques arpentés de neige"	00.30 Cinéma: "Les orgueilleux"
02.00 Cinéma: "Horaires en cas de pluie"	
18.01 Cinéma-soleil: "Marie Stuart, reine d'Écosse. La reine et la couronne"	
	"Sur un arbre perché"

CJPM-TV

MERCREDI, LE 23 JUIN	JEUDI, LE 24 JUIN
11.00 Fanfan dédè	11.00 Fanfan dédè
11.30 A votre service	11.30 A votre service
12.00 A tous les échos	12.00 A tous les échos
12.30 Les nouvelles du midi	12.30 Les nouvelles du midi
12.45 A la bonne heure	12.45 A la bonne heure
14.00 Pour vous mesdames	14.00 Pour vous mesdames
15.00 Cinéma: "L'homme au crâne rasé"	15.00 Cinéma: "Les écumeurs du farwest"
16.30 Patofville	16.30 Patofville
17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase jase	18.30 Parle, parle, jase jase
19.30 Les grandes productions A venir	19.30 Jeudi 7:30 A venir
21.00 Kojak	21.30 Jinny
22.00 L'aventurier	22.00 Les protecteurs
22.30 Les nouvelles TVA	22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition	23.00 Dernière édition
23.05 Météo	23.05 Météo
23.10 En fin de soirée: "La charge héroïque"	23.10 En fin de soirée: "Adva et ses compagnes"

télésoq Inc.

TECS-TV CANAL 13	RADIO QUEBEC, CANAL 8
MERCREDI, LE 23 JUIN 1976	MERCREDI
8.00 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails	9.00 Musique F.M. d'ambiance
11.00 Diversités audio-visuelles	10.00 Programmation détails du jour - "Musique F.M. d'ambiance"
12.00 Marché aux puces	12.00 Contact - Annonces scolaires - Musique F.M. d'ambiance
13.00 Cercle de presse	13.00 Rythmes - "La Chine"
14.00 Urba 80 - Conseil de ville	13.30 A même la vie
15.00 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails	14.00 Un petit coup de coeur - "La pelanne"
17.00 Diversités audio-visuelles	14.30 Si on s'y mettait - "Théâtre des gens d'en bas"
17.30 Marche aux puces	15.00 L'âge de la parole
18.00 Sobriété... un art de vivre - 12ième émission	15.30 Télé-ressources
18.30 Minute juridique	16.30 La vie qu'on mène à l'Assemblée nationale
19.00 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails	17.00 Musique F.M. d'ambiance
21.30 Qui perd gagne - Savez-vous vous protéger - La tête, le coeur et les mains	18.00 Au coeur des mots - "Dents"
22.00 Vivre en ce pays - Produit au Canada	18.15 Mains habiles, mains agiles - "Céramique et poterie"
22.30 Operation survie - Respiration artificielle - Technique antioxydante - Premiers soins en forêt	18.30 Filière
23.00 Fin des émissions	19.00 Conteurs d'images
	19.30 Postes frontière - "Mission à accomplir en Nouvelle-Guinée"
	20.30 D'un Québécois à l'autre
	21.00 Au pays des lutrins
	21.30 Approche

TELE VOYAGES: Tous les vendredis. Gagnez un voyage à Puerto Rico pour deux personnes, une semaine, gratuitement de l'Agence de Voyages, Gilbert, Mirabel Tour et Québec.

SUR DEUX ROUES: Tous les mardis. Gagnez une Moto-Bike, gratuitement de Gref Moteurs Sports.

JE T'Y PLUMERAI: Tous les mercredis, 20 h. Directement du restaurant l'Alouette de Chicoutimi-Nord. Avec Robert Ménard et Angèle Séguin. Guy Harvey, organiste. Tirage de 48 bons d'achat de \$20.00 chacun de Sears Ltee. Invitation à tous.

JÉTEZ L'ANCRE: Tous les vendredis. Gagnez un chaloupe Peterborough, gratuitement de Martin Gauthier, Loisirs Enr., et une montée pour hivernement (40 pi. et moins) par Service de Cale Sèche de Chicoutimi-Nord.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESOQ, veuillez communiquer au numéro suivant: Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Jacques et Ville de Jonquière (Secteur Arvida). **Tél.: 545-1112.**

CINEMA

ALMA	Cinéma 2 "Madam" - "L'île du non retour".
Canadien Jusqu'au 24 juin inclusivement: "La route de la violence" - "Le bagarreur".	Cinéma 3 "Cousin, cousine" - "C'est dur pour tout le monde".
CINE-PARC JEANNOIS	JONQUIERE
Jusqu'au 24 juin inclusivement: "Tremblement de terre" - "L'homme des hautes plaines".	Bellevue Jusqu'au 24 juin inclusivement: "Krakatoa à l'est de Java" - "Le monstre de l'île en feu".
CHICOUTIMI	Centre Jusqu'au 24 juin inclusivement: "La route de la violence" - "Le bagarreur".
Impérial Jusqu'au 24 juin inclusivement: "Vacances sans maillot" - "Rallye des joyeuses".	Elysée Jusqu'au 24 juin inclusivement: "Course contre l'enfer" - "Capone".
Cartier Jusqu'au 24 juin inclusivement: "La route de la violence" - "Le bagarreur".	DOLBEAU
Capitol Jusqu'au 24 juin inclusivement: "Course contre l'enfer" - "Capone".	Météore Jusqu'au 25 juin inclusivement: "Et si on jouait à papa et à la maman" - "Des dépravés sexuels".
BAGOTVILLE	MISTASSINI
Saguenay Jusqu'au 24 juin inclusivement: "La route de la violence" - "Le bagarreur".	Orphéon Jusqu'au 24 juin inclusivement: "La route de la violence" - "Le bagarreur".
PLACE DU ROYAUME	NORMANDIN Le Foyer Jusqu'au 28 juin inclusivement: "La route de la violence" - "Le bagarreur".
Cinéma 1 "La terreur du volcan".	

ARTS ET SPECTACLES

Une tondeuse de chiens et un perceur: "Cours après moi que je t'attrape"

Robert Pouret qui tourne actuellement son deuxième film, avait retenu l'attention avec "La soupe froide", histoire de jeunes venus en Ardèche et qui n'arrivaient pas à se faire adopter par les habitants.

Après cette fable sur l'intolérance, il passe aujourd'hui à la comédie pure.

Et c'est avec la complicité de Nicole de Buron qu'il a conçu l'histoire de "Cours après moi que je t'attrape". Nicole de Buron

est une moraliste peu sentencieuse et une féministe souriante comme elle l'a prouvé avec "Erotissimo", "Elle court, elle court la banlieue" et tout récemment "Attention les yeux".

"- Cette fois, explique-t-elle, j'ai voulu me pencher sur la solitude, la solitude urbaine.

En ville, on peut habiter 15 ans dans le même immeuble sans connaître ses voisins de palier. Evidemment, ce sujet pouvait se traiter de façon

dramatique, mais le drame ce n'est pas mon domaine et c'est aussi trop facile.

J'ai donc cherché deux personnages solitaires qui auraient aussi des possibilités d'humour, et je me suis arrêté sur un perceur et une tondeuse de chiens.

Quoi de plus seul qu'un perceur qui souffre de l'inimitié générale, à qui l'on reproche des impôts dont il n'est même pas responsable. Quant à la tondeuse de chiens, elle passe ses jour-

nées avec des clients peu bavards et les dialogues qu'elle tente avec eux ne sont que des monologues."

Comment ces destins éloignés vont-ils se croiser?

Tout simplement par le biais d'une petite annonce matrimoniale publiée par ce messager des coeurs solitaires qu'est "Le chasseur français".

Les héros se rencontrent, se plaisent, mais ne tombent pas automatiquement entre les bras l'un de l'autre:

Les difficultés de l'amour à 40 ans

"- Parce que, explique Robert Pouret, ils ont 40 ans, et que l'amour à 40 ans n'obéit pas aux mêmes règles que l'amour à 20 ans.

On a moins d'enthousiasme, on prend moins de risques, l'expérience a rendu méfiant, l'approche sentimentale est donc plus lente.

Et puis, il y a les habitudes acquises, presque des manies.

Même si l'on a acquis une certaine sagesse qui rend moins exigeant, ce n'est pas si facile de vivre à deux lorsque l'on a des caractères bien affirmés."

"- Les "Love story" entre quadragénaires sont plutôt des valse hésitantes, résume Nicole de Buron.

Ce sera dans notre histoire une source de malentendus, de situations cocasses que j'ai inventées à partir d'expériences bien réelles.

Mais comme j'ai tendance à tirer un peu trop du côté de la comédie, je compte sur Robert Pouret pour la tempérer par un peu de tendresse et de poésie, car cela fait partie de sa nature, comme la fantaisie fait partie de la mienne.

J'ai voulu rendre l'aventure drôle, il va aussi la rendre attachante. Robert Pouret et moi avons la même vision optimiste de la vie, mais il est en plus un grand romantique."

Pour apporter en même temps de la vérité et de l'humour, Robert Pouret peut sans doute compter

sur son tandem-vedette: Jean-Pierre Marielle et Annie Girardot. Entre ces deux comédiens, de même race, il s'est établi des rapports assez exceptionnels, qui leur permettent de se renvoyer la balle avec virtuosité sous tous les angles, celui du comique comme celui du pathétique.

Le scénario a été aussi peuplé de maints personnages pittoresques tous joués, même pour les emplois très secondaires, par de vrais comédiens. Parmi les plus importants: Marilu Tolo, Geneviève Fontanel, Daniel Presvost, Christine Laurent, Gérard Hernandez.

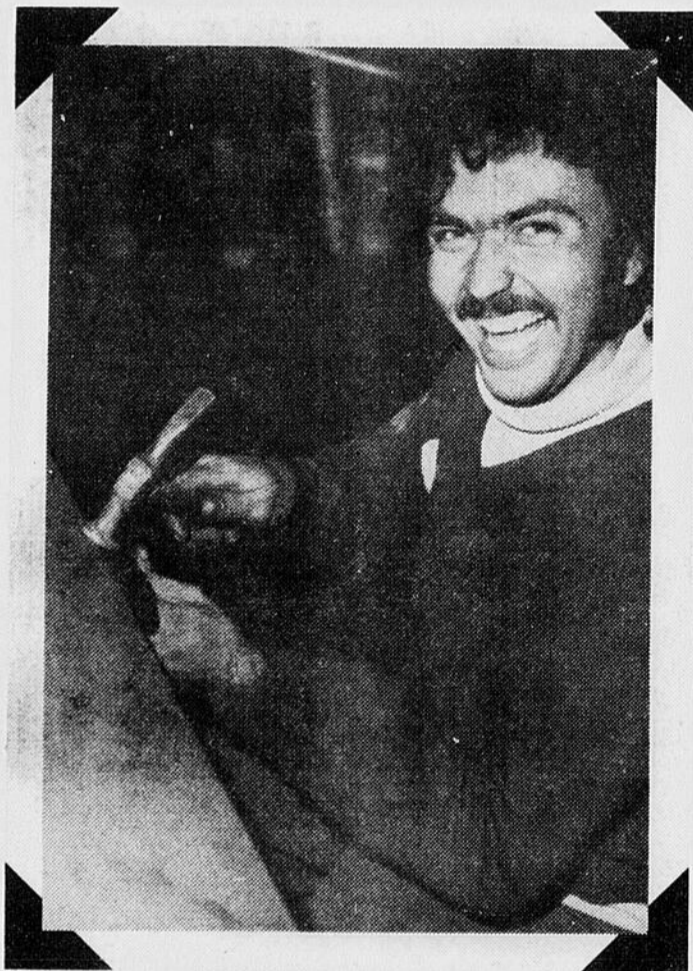
Avant d'écrire son scénario, Nicole de Buron s'est évidemment bien documenté sur les métiers de perceur et de tondeuse de chiens.

"- J'ai constaté que nombre de perceurs étaient sympathiques, aussi sympathiques que Marielle. Côté toilette de chiens, j'ai enquêté du côté du 16ième arrondissement où se trouvent les boutiques les plus chics. Et j'ai rencontré des chiens, sinon heureux, du moins très privilégiés, celui qui a chaque année un nouveau manteau de vison, celui que, chaque semaine, un chauffeur amène en Rolls. Cela m'a permis une aimable satire du petit monde des instituts de beauté canins, dont la technique n'a plus de secrets aujourd'hui pour Annie Girardot.

Celle-ci fait aussi équipe avec Gaston, son ami et son confident. C'est un doux basset arlésien que l'on peut considérer comme la troisième vedette du film."



Jean-Pierre Marielle, Annie Girardot et le basset Gaston.



Yves Brunelle débosseleur, Trois-Rivières

on est 6 millions de presque parents,

faut se parler.

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE—Y'A RIEN QUI LABATT

POUR TOUS MOINS DE 14 ANS \$1.00

LA TERREUR DU VOLCAN

KRAKATOA, A L'EST DE JAVA

avec MAXIMILIAN SCHELL - DIANE BAKER - BRIAN KEITH - COULEUR

Deuxième Grand film dans chaque Cinéma

Bellevue: 7:30 Cinéma 1: 7:00

ALMA ALMA: 662-2992

CINEMA 1 **BELLEVUE** tel: 542-5519

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel: 545-4260

SALLES CLIMATISÉES!

LYNN REDGRAVE DANIEL BOULANGER **KAVIERA HOLLANDER** 18 ANS

Madam

L'ILE DU NON RETOUR

VIVRE EST PLUS TERRIBLE QUE MOURIR

Madam: 7:20 Retour: 9:10 **CINEMA 2**

-ça va? -oui, ça va...

Cousin Cousine

un drôle de cinéma!

UN FILM DE Jean-Charles TACHELLA

2ième film C'est dur pour tout le monde Dur: 7:25 Cousin: 9:00 **CINEMA 3**

CANADA EN BREF

Hydroglisseurs

TORONTO (PC) — Une compagnie torontoise suggère un système de transport par hydroglisseurs, au prix de \$58 millions, mais le Commissariat du port de Toronto ne lui a pas accordé l'autorisation.

Le président de Lakespeed Hovercraft, M. Richard Pedder, a déclaré, lors d'une entrevue, qu'il a acheté des terrains d'abordage pour hydroglisseurs à Montréal, Niagara Falls et Rochester, dans l'Etat de New York. Il a affirmé que le service pourrait débuter d'ici un an, advenant l'accord du commissariat du port.

Sa compagnie propose d'exploiter quatre hydroglisseurs de 200 tonnes, coûtant chacun \$12 millions et pouvant transporter 400 passagers et 35 véhicules lourds.

L'hydroglisseur se déplace juste au-dessus de l'eau, sur un coussin d'air, a expliqué M. Pedder. Ils iraient sur terre pour contourner deux grandes écluses, sur le Saint-Laurent, et pourraient voguer sur le fleuve ou le lac Ontario à des vitesses pouvant atteindre 100 mph.

M. Pedder calcule qu'un aller-retour Toronto-Montréal prendrait quatre heures et coûterait \$60, Toronto-Niagara Falls, 20 minutes et \$14, Toronto-Rochester, 65 minutes et \$40.

Un porte-parole du Commissariat du port de Toronto, M. John Jursa, a dit que la demande de M. Pedder avait été rejetée "à cause des risques de bruit, des conséquences sur l'environnement et parce qu'il n'existe pas de règlements concernant les hydroglisseurs".

Parlement

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer, a été accusé de lâcheté, mardi, pour avoir parlé de "négligence grossière" dans le cas d'un fonctionnaire fédéral mêlé aux négociations Lockheed.

Le député conservateur Walter Baker s'est porté à la défense du fonctionnaire L. H. Stopforth, et il a blâmé le premier ministre Trudeau de complicité en cette affaire, pour ne pas avoir rabroué son collègue Goyer.

Inspecteurs

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé, mardi, qu'elle venait de rejeter une sentence arbitrale qui aurait accordé aux inspecteurs de la sécurité aérienne, à l'emploi du fédéral, une augmentation de salaire de \$3,700 pour la première année.

La commission est d'avis qu'aucune considération ne s'explique en cette affaire, qui touche 334 employés, et elle limite leur hausse annuelle à \$2,400.

La sentence arbitrale avait été rendue en mai dernier par le juge Emmett Hall, ce qui donnait une hausse de 19.6 pour cent, contrairement aux directives de la Commission Pépin.

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada doit faire connaître ses commentaires prochainement.

Session prorogée

TORONTO (PC) — La troisième session du 30ème Parlement ontarien a été prorogée à 18 h. 55 mardi.

Les vacances des 125 députés de la législature pourraient cependant être de courte durée si la Cour suprême déclarait invalide l'accord intervenu entre l'Ontario et le gouvernement fédéral au sujet du contrôle de l'inflation. Selon des sources du Cabinet, l'assemblée pourrait être convoquée dans les 48 heures qui suivraient la décision du plus haut tribunal du pays.

D'autre part, le gouvernement minoritaire de M. William Davis a interjeté appel devant la Cour suprême de l'Ontario d'un jugement de première instance renversant la décision prise des autorités de fermer plusieurs hôpitaux de la province.

Policiers

TORONTO — Les policiers constituent le groupe de citoyens le plus expressif et le plus mécontent, par suite de l'adoption aux Communes d'Ontario, du projet de loi C-84, abolissant la peine capitale au pays.

Le projet en question a été renvoyé au comité des Communes sur la justice, après avoir été adopté de justesse par un vote de 133 à 125.

Peine de mort

La cause n'est ni gagnée ni perdue

— Trudeau



OTTAWA (PC) — "Il s'agit d'un vote de principe, la cause n'est ni gagnée, ni perdue, mais il est probable que les résultats du vote d'aujourd'hui se reflèteront lors de la troisième lecture", tels ont été les premiers commentaires du premier ministre Trudeau à la suite du vote sur le projet de loi C-84 concernant l'abolition de la peine de mort.

Lors d'une rencontre avec les journalistes, M. Trudeau s'est montré prudent, conscient que la faible marge de huit votes ne confirme pas d'une façon définitive l'option des parlementaires canadiens.

"Je suis heureux de constater que des deux côtés de la Chambre on cherche à protéger les citoyens, certains, le résultat du vote le prouve, croient qu'on peut protéger les Canadiens sans avoir recours à la peine capitale", a-t-il déclaré.

Opinion publique

Lorsqu'il fut question de l'opinion publique qui ne semble pas partager l'opinion du gouvernement libéral, M. Trudeau a déclaré: "Si l'opinion de la population est en désaccord avec nous, qu'on change le gouvernement."

De plus, même si l'abolition de la peine de mort est un "geste historique", une telle décision du Parlement

canadien peut éventuellement, sous un autre gouvernement, être modifiée. "Il n'est pas impossible qu'au cours des ans on ramène la peine capitale", a-t-il précisé en laissant sous-entendre que ceux qui ont certaines craintes pourraient certes modifier leur opinion. "L'expérience démontre peut-être qu'on peut assurer la sécurité des citoyens sans la peine de mort."

Les conservateurs

Le chef conservateur, M. Joe Clark, favorable à l'abolition de la peine capitale, s'est dit heureux des résultats mais il estime que quelques députés libéraux ont voté favorablement pour sauver le gouvernement d'une défaite.

De plus, le chef Tory prétend qu'il faut s'attendre à ce que les résultats du vote en troisième lecture soient différents.

Les néo-démocrates

Le chef du NPD, M. Edward Broadbent, s'est dit heureux des résultats, même s'il ne s'agit que "d'une première victoire".

Pour les néo-démocrates, l'abolition de la peine capitale est "une question de civilisation pour un peuple", et M.

Broadbent espère que les résultats du vote en troisième lecture confirmeront l'abandon de la peine de mort pour notre pays.

Les créditistes

Le porte-parole du Parti du crédit social du Canada, le député de Lotbinière, M. André Fortin, n'a pas caché sa déception. "Cette décision ne reflète pas l'opinion de la population, ni la conscience populaire", a-t-il déclaré.

"Les employés des pénitenciers et les policiers n'ont plus l'appui du gouvernement pour maintenir l'ordre, c'est définitivement une baisse de la protection du public canadien", a-t-il fait remarquer en indiquant que son parti s'attaquait maintenant aux travaux en comité. En effet, les créditistes disposent déjà de 24 amendements qu'ils soumettront devant le comité des Communes sur les Affaires juridiques, "amendements qui ne visent qu'à mieux protéger les Canadiens", a conclu M. Fortin.

M. Diefenbaker

L'ex-premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, ne croit pas que le vote d'hier a été libre, surtout si l'on considère que les membres du cabi-

net Trudeau étaient tenus de respecter la ligne du parti.

"Je suis déçu de constater que pendant que le gouvernement libéral consacre des millions pour la sécurité sur les chantiers olympiques, ce même gouvernement ouvre la porte au crime", a mentionné M. Diefenbaker.

"Je vous avoue que je ne suis pas tellement heureux, j'espérais que le gouvernement accepterait de tenir compte de l'opinion des Canadiens", a déclaré le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, qui déplore le fait que, "maintenant, les forces policières canadiennes se sentent abandonnées par les législateurs."

M. Wagner se refuse à croire que le gouvernement libéral, "accablé de sa majorité", acceptera d'apporter des amendements avant le vote en troisième lecture.

Le député libéral de Hull, M. Gaston Isabelle, a également manifesté son désappointement en constatant que le parlement n'était pas attentif aux désirs de la population. "Depuis 1967, continuellement j'ai combattu pour le maintien de la peine de mort", a-t-il déclaré à quelques journalistes qu'il rencontrait à la sortie des Communes.

PLUS CIVILISE — Le premier ministre Trudeau a déclaré à une conférence de presse, hier, que le Canada s'est éloigné d'un pas de la violence et du barbarisme avec l'approbation préliminaire donnée par les Communes au projet de loi abolissant la peine de mort.

(Téléphoto PC)

Dans la région, le vote a été partagé

OTTAWA (PC) — Les tendances des députés de la région Saguenay-Lac-St-Jean ont été partagées lors du vote sur l'abolition de la peine de mort. En effet, deux d'entre eux se sont prononcés en faveur tandis que deux autres ont voté contre.

Le député-ministre Marcel Lessard, en tant que membre du Cabinet, se devait d'être solidaire de son parti et a voté en faveur de l'abolition tout comme son confrère Gilles Marceau, député de Lapointe.

Quant à MM. Paul Langlois et Charles-Arthur Gauthier, respectivement députés de Chicoutimi et de Roberval, ils ont opté pour le maintien de la peine capitale.

Au Québec

Un peu plus du tiers des députés libéraux du Québec se sont prononcés contre l'abolition de la

peine capitale pour la remplacer par des peines d'emprisonnement à vie.

En effet, 20 des 58 députés libéraux du Québec se sont prononcés contre le projet de loi C-84 qui a quand même été adopté, hier aux Communes, en seconde lecture et ce, par un vote de 138 contre 125.

Dans l'ensemble, 46.5 pour cent des parlementaires du Québec se sont opposés au projet de loi de M. Warren Allmand, le Solliciteur général du Canada.

Aux 20 libéraux se sont joints la totalité des députés créditistes, soit 11, et trois des députés conservateurs, MM. Claude Wagner, (Saint-Hyacinthe), Roch LaSalle, (Joliette), et M. Jacques Lavoie, (Hoche-la-ga). Le député de Brome-Missisquoi, M. Howard Grafftey, (PC), a rejoint les parlementaires qui prônent la disparition de la peine capitale au Canada.

Du Québec, un seul parlementaire était absent

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre à (7), minable, A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM-TV

MERCREDI: 15 h. 00

L'HOMME AU CRANE RASE (3) — Belge 1965. Drame psychologique de A. Delvaux avec Senne Rouffaer, Beata Tyszkiewicz et Hector Camerlynck. — Un professeur qui s'est épris d'une de ses élèves la retrouve dix ans après dans des circonstances qui lui font perdre la raison. — Technique sûre. Film austère, riche de signification. Bonne interprétation. (N et B)

MERCREDI: 19 h. 30

LA FURIE DES APACHES (5) — Esp. 1964. Western de J. M. Eioirieta avec Frank Larimore, Nuria Torray et Jesus Puente. — En Arizona, un relais de diligences est attaqué par les Apaches. — Situation classique assez bien développée. Beaux paysages. Mise en scène honorable. Interprétation satisfaisante. — A.

MERCREDI: 23 h. 10

LA CHARGE HEROIQUE (3) — (She Wore a Yellow Ribbon) — E-U. 1949. Western de J. Ford avec John Wayne, Joanne Dru et Victor McLaglen. — La dernière mission militaire d'un vétéran de l'armée américaine. — Oeuvre de qualité. Très bons moments épiques. Excellents interprètes. — E. (N et B)

JONQUIERE — CKRS-TV

MERCREDI: 14 h. 30

MISSION A HONG KONG (5) — All. 1965. Drame d'espionnage de E. Hofbauer avec Stewart Granger, Rosanna Schiasino et Paul Klinger. — Un agent secret enquête sur l'assassinat d'un collègue. — Intrigue d'espionnage classique. Décors exotiques bien utilisés. Jeu déagagé de Granger. — A.

MERCREDI: 20 h. 00

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE (5) — Can. 1972. Drame d'époque de D. Héroux avec Daniel Pilon, Christine Olivier et Jean Duceppe. — Une histoire d'amour située dans le cadre de l'insurrection de 1837. — Images soignées et souvent belles. Dramatisation faible. Personnages dessinés à gros traits. Interprétation inégale.

La publicité est à la pointe de la mode

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

MATINEES SUPPLEMENTAIRES LES 24 ET 25 JUIN 1976

CARNAVAL DE TERREUR CHARNELLE
la MOMIE SANGLANTE en quête d'une épouse!
18 ANS Adultes

PERVERSIONS SEXUELLES
la VIE INTIME DU DR. JEKYLL
COULEUR

PERVERSIONS SEXUELLES: 1.00, 4.10, 7.25 hrs.
DR. JEKYLL: 2.30, 5.45, 9.00 hrs. **CINEMA 1**

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

Entre "le lion et le vent" il y avait une femme... a cause d'elle, la moitié du globe irait en guerre!

Le Lion et le Vent
Sean Connery Candice Bergen Brian Keith & John Huston
2 FILM
Anthony Quinn Franco Nero **los amigos**

LE LION ET LE VENT: 1.20, 5.05, 8.55 hrs.
LOS AMIGOS: 3.25, 7.15 hrs. **CINEMA 2**

3 salles climatisées

EL TOPO 18 ANS Adultes

POUR LA PREMIERE FOIS AU MEME PROGRAMME LES DEUX CHEF D'OEUVRES D'ALEXANDRO JODOROWSKY

Oui n'a pas vue **La Montagne Sacrée**
n'a rien vu Gilles JACOB (L'Express)

EL TOPO: 2.50, 7.00 hrs.
MONTAGNE SACREE: 12.50, 5.00, 9.10 hrs. **CINEMA 3**

VOICI L'HISTOIRE DE CARROL JO HUMMER le chauffeur de camion qui un jour en a eu assez!

LA ROUTE DE LA VIOLENCE
COMPLEMENT DE PROGRAMME
CHARLES BRUNSON JAMES COBURN
Fort. Vif. Rusé. Il ne craint personne!
LE BAGARREUR
CARTIER — ALMA 982-3033 982-8910
SAGUENAY — CENTRE

la pédale ou plancher... le doigt sur la gâchette... une poursuite terrifiante qui vous glacera le sang dans les veines!
COUSSE CONTRE L'ENFER
WARREN OATES
PETER FONDA
LE FILM-CHOC
CAPONE
CAPITOL
Les vraies joies de la nature et de l'amour!
Le Rallye des Joyeux
VACANCES SAINT MAILOTT
IMPERIAL

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

le plus gigantesque des spectacles!
le plus haut gratte-ciel au monde est en feu. Vous êtes au 125^e étage, pas de chemin pour descendre ni pour sortir!

LA TOUR INFERNALE
STEVE MCQUEEN PAUL NEWMAN
WILLIAM HOLDEN FAYE DUNAWAY
IRWIN ALLEN
AUSSI A L'AFFICHE DE WALT DISNEY "AMIS OU ENNEMIS"

UN COMIQUE FRACASSANT
LES GARDIENS DE PRISON VS LES PRISONNIERS
Un match où l'on viole toutes les règles et où on en prend "PLEIN LA GUEULE"
BURT REYNOLDS
"PLEIN LA GUEULE"
TERENCE HILL
EDOH ALBERT
ED LAUTER MIKE CONRAD

OUVERT TOUS LES SOIRS A 7.30 — LA PROJECTION DEBUTE VERS 8.45 — LES MOINS DE 14 ANS: NON ADMIS

Pêche

Réduction des quotas de prises sur la côte est du Canada

MONTREAL (PC) — Les pays dont les flottes de pêche opèrent au large de la côte est du Canada sont convenus de procéder à une réduction importante de leurs quotas de prises dans le nord-ouest de l'Atlantique, de sorte qu'en 1977 les prises se situeront à leur plus bas niveau depuis des années, indiquait-on lundi, à Montréal, de sources officielles proches de la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest (ICNAF).

Ainsi, a indiqué un responsable officiel, les quotas visant une certaine variété de morue seront inférieurs de "quelques centaines de

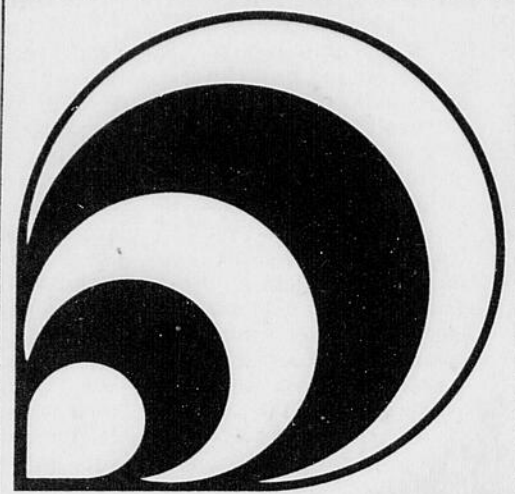
milliers de tonnes à ceux de cette année".

Dans la plupart des cas, la réduction des quotas se fera aux dépens des pays étrangers. Le Canada et les Etats-Unis, qui prendront sous leur juridiction la majeure partie des pêcheries réglementées par l'ICNAF lorsque les deux pays institueront, dès l'année prochaine, une limite de pêche à 200 milles des côtes, décideront qui sera autorisé à prendre les quantités de poisson dépassant la capacité de prises de leurs pêcheurs.

On souligne d'ailleurs que, dans certains cas, les quotas seront tellement réduits qu'ils seront même

inférieurs aux quantités de poisson que les pêcheurs canadiens ont été en mesure de prendre cette année. A titre de compensation, les pêcheurs canadiens seront autorisés à accroître leurs prises dans d'autres zones de pêche, ce qui réduira d'autant les quotas mis à la disposition des pêcheurs étrangers.

La conférence annuelle de l'ICNAF, d'une durée de trois semaines, doit prendre fin mercredi. Des accords restent cependant à conclure au sujet de certaines variétés de poissons, de même qu'en ce qui concerne le rôle futur de la commission.



provipop

Chez Provipop le service au boutte

PATATES FRITES
REG. - CONGEELES "McCain"

49¢
SAC 2 LIVRES

Spécialité pop

NETTOYEUR A VITRES
VOGUE - BOUTEILLE 24 ONCES

35¢



CRISTAUX PRESIDENT
ORANGE - RAISIN
PQT. 4 SACHETS 3¼ ONCES

59¢



A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

POULET C.C.S.
CONGELE CANADA CAT. "A"
PESANT DE 4 A 5 LB

79¢
LA LIVRE

Jambon Midget	"C.C.S." LA LIVRE	1.59
Saucisse Fumée	AU BOEUF COORSH - 16 ONCES	.89
Smoked Meat	"COORSH" 4 PQT. 2 ONCES	1.19
Salamie Coorsh	12 ONCES	.83



Thé	TENDER LEAF SAC DE 60 SACHETS	.95
Biscuits	OREO - CHRISTIE BOITE 12 ONCES	.69
Biscuits	RITZ - CHRISTIE BOITE 16 ONCES	.95
Jus	DE TOMATES - FANTAISIE "HEINZ" BOITE 19 ONCES	.30
Macédoine	DE CHOIX - IDEAL BOITE 19 ONCES	.37
Pâté	Veau - Porc - Poulet Cordon - Bleu - Boite 7 onces	.63
Crème	à Fouetter - en poudre Dream-Wip - 2 env. 4 onces	1.25
Gelée	Cerise - Fraise - Framboise Orange - "ROYAL" 3 onces	.24

Pâte	A TARTE - FEUILLETTE ROBIN - HCOO - 19 ONCES	.69
Patates	instantanées - Carnation Boite 12 onces	.63
Fèves	AU LARD - BRUNES "LIBBY'S" BOITE 28 ONCES	.69
Ragoût	de Boulettes - Puritan Boite 24 onces	.83
Sauce B.B.Q.	GAZA 19 ONCES	.39
Marinade	Mélangées Sucrés McLarens - 20 oz	.79
Mélange	de Riz Minute Boeuf Chinois Poulet Espagnol, 6 oz	.47
Softie-Toffee	Mélangé - Kraft cello 10 oz	.63

Eau Minérale	CAMILLE BOUT. 32 OZ	.69
Sauce Soya	V.H. Bouteille 16 oz	.57
Vinaigre Blanc	Heinz Format 40 oz	.47
Sacs Glad	à sandwich pqt. 50 sacs	.45
Essuies-Tout	Coul. Asst. Scott - pqt. 2 roul.	.99
Huile	pour bronzage Tropic-tan - 130 ML.	1.29
Crème	Médicamenteuse - pour la peau Noxema - 110 ML.	1.09
Serviettes	Sanitaires - Confidet Boite de 12	.79
Papier	de toilette - Blanc Capri - Pqt. de 4 roul.	.85
Détergent	Artic-Power Format King-Size	2.29
Charbon	de bois - Fleure de lys sac 10 livres	1.43
Savon	Personnel - Ivory Pqt. de 4 Barres	.69

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO



Salade de Fruits
PROVIGO - BOITE 19 ONCES

67¢

Pois Verts	ASST. - PROVIGO BOITE 19 ONCES	.36
Farine	TOUT - USAGE PROVIGO - SAC 10 LIVRES	1.49
Papier	MOUCHOIR - BLANC - ROSE PROVIGO - BOITE 400	.65
Papier Ciré	"Provigo" Roul. 100 Pieds	.67



BANANES
"CHIQUITA" ou "DOLE"
Importées

.22
la livre

Navets Frais	CULTURE DU QUEBEC LA LIVRE	.19
Concombres	DE L'ONTARIO - GROS. 24	2 POUR .49
Cantaloupe	DES ETATS-UNIS - GROSSEUR 23 CH.	.75



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 26 JUIN 1976.
Les prix des denrées fraîches sont sujets aux fluctuations du marché.

NOS MAGASINS SERONT FERMES JEUDI LE 24 JUIN

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIGO"
CERTIFICATS DE NOEL 1976
EN VENTE EN TOUT TEMPS
\$1.00 chacun
VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE!

Quatre instructeurs pour diriger l'équipe nationale

TORONTO (PC) — Quatre instructeurs ont été choisis hier pour diriger l'équipe nationale canadienne lors du prochain tournoi de la Coupe Canada en septembre.

Alan Eagleson, président du tournoi, a annoncé lors d'une conférence de nouvelles que les noms de Scotty Bowman, Don Cherry, Bobby Kromm et Al MacNeil avaient été retenus pour diriger l'équipe qui évoluera que contre les équipes nationales de l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Suède, la Finlande et les Etats-Unis.

"Aucun individu ne portera seul la responsabilité de diriger cette équipe, a mentionné Eagleson. Les instructeurs n'ont su qu'à 2:00 p.m. aujourd'hui qu'ils avaient été choisis."

Eagleson a également annoncé que Sam Pollock, directeur général de l'équipe nationale et les Canadiens de Montréal avaient 32 joueurs pour for-

mer l'équipe. Du nombre qui se rapporteront au camp d'entraînement à Montréal le 9 août, on compte le défenseur Bobby Orr.

Orr, qui vient de signer un contrat de cinq ans avec les Black Hawks de Chicago, est un des 10 défenseurs, des cinq gardiens et des 17 ailiers sélectionnés par Pollock. Les autres défenseurs sélectionnés sont Guy Lapointe, Serge Savard et Larry Robinson, des Canadiens de Montréal, Brad Park, des Bruins de Boston, Denis Potvin, des Islanders de New York, Jim Schoenfeld, des Sabres de Buffalo, Carol Vadnais, des Rangers de New York, Jim Watson, des Flyers de Philadelphie et Paul Shmyr, des Crusaders de Cleveland de l'AMH.

Tous les cinq gardiens choisis par Pollock sont de la Ligue nationale. Il s'agit de Ken Dryden, des Canadiens, Gerry Cheevers, des Bruins, Bernard Pa-

rent, des Flyers, Glenn Resch, des Islanders, et Rogatien Vachon, des Kings de Los Angeles.

Pollock a retenu plusieurs formations complètes de joueurs d'avant, comme le trio des Flyers formé de Bobby Clarke, Bill Barber et Reggie Leach, celui des Canadiens de Pete Mahovich, Guy Lafleur et Steve Shutt, et celui des Sabres de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert.

Les autres joueurs d'avant choisis par Pollock sont: Marcel Dionne, des Kings, Phil Esposito, des Rangers, Danny Gare, des Sabres, Lanny McDonald et Darryl Sitter, des Maple Leafs de Toronto, Jean Pronovost, des Penguins de Pittsburgh et deux étoiles de l'AMH, Marc Tardif, des Nordiques de Québec, et Bobby Hull, des Jets de Winnipeg.

Derek Holmes, directeur exécutif de l'équipe, notant que Toe Blake avait donné un sérieux coup

de main à Pollock dans la sélection des joueurs, l'a nommé au poste d'assistant-directeur-gérant.

On a également annoncé que Keith Allen, Mike Cannon, Lee Dillon et le docteur D.G. Kinnear rempliraient des postes de directeurs de l'équipe.

Eagleson a également annoncé que Syl Aspps, ancien capitaine des Maple Leafs de Toronto, Jean Béliveau et Gordie Howe avaient été nommés conseillers spéciaux de l'équipe.

Gordie Howe aurait pu être sélectionné comme joueur, mais il n'a pas accepté parce qu'il ne voulait pas être opposé à ses deux fils, Mark et Marty, qui ont été choisis pour représenter l'équipe des Etats-Unis.

Pollock avait approché Fred Shero, des Flyers, pour le poste d'instructeur, mais Shero l'a avisé dimanche dernier qu'il ne pouvait se libérer.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e section

Mercredi 23 juin 1976

Page 17

Première victoire de Kirby

PHILADELPHIE — Un double de deux points de Gary Roenicke et des circuits de Mike Jorgensen et de Pat Scanlon ont conduit les Expos de Montréal à une victoire de 8-3 contre les Phillies de Philadelphie dans la Ligue nationale de baseball.

Le droitier Clay Kirby, qui a lancé cinq manches et un tiers sans accorder un seul coup sûr, a remporté sa première victoire de la saison contre cinq défaites. Dale Murray a lancé trois manches sans donner de coup sûr en relève. Ils ont uni leurs efforts pour lancer un match de trois coups sûrs seulement.

Kirby a retiré six frappeurs sur des prises mais a donné six buts sur balles, dont trois au cours de la cinquième manche. Il s'est tiré de cette impasse en forçant un joueur à frapper dans un double retrait. Mais après un retrait à la sixième, il a donné un but sur balles à Mike Schmidt et Greg Luzinski a suivi avec son 10e circuit de la saison.

A la septième, Gary Maddox et Bob Boone ont obtenu des simples, plaçant des coureurs aux premier et troisième coussins. Karl Kuehl a alors fait appel à Murray, qui a limité les dégâts à un point lors d'un jeu facultatif.

Les Expos ont pris les devants 2-0 à la première contre le droitier Jim Lonborg, 9-4, quand Pepe Mangual a obtenu un but sur balles, puis s'est rendu au troisième suite au double de Jim Lyttle. Le double de Roenicke a poussé les deux coureurs au marbre. Les Expos ont porté le compte 3-0 à la deuxième. Pete Mackanin a claqué un double, Kirby y est allé d'un amorti et Mangual a exécuté un ballon-sacrifice.

A la cinquième, Lonborg a retiré les deux premiers frappeurs, mais Jorgensen a claqué son quatrième circuit de la saison pour porter le compte 4-0. Les Expos ont augmenté leur avance à 5-0 à la sixième contre le lanceur de relève Ron Schueeler quand Mackanin a obtenu un double et Mangual un simple.

Après le circuit de Luzinski, Scanlon a porté le compte 6-2 pour les Expos avec son circuit à la septième. Barry Foote a produit les deux derniers points des Expos avec un triple à la neuvième.

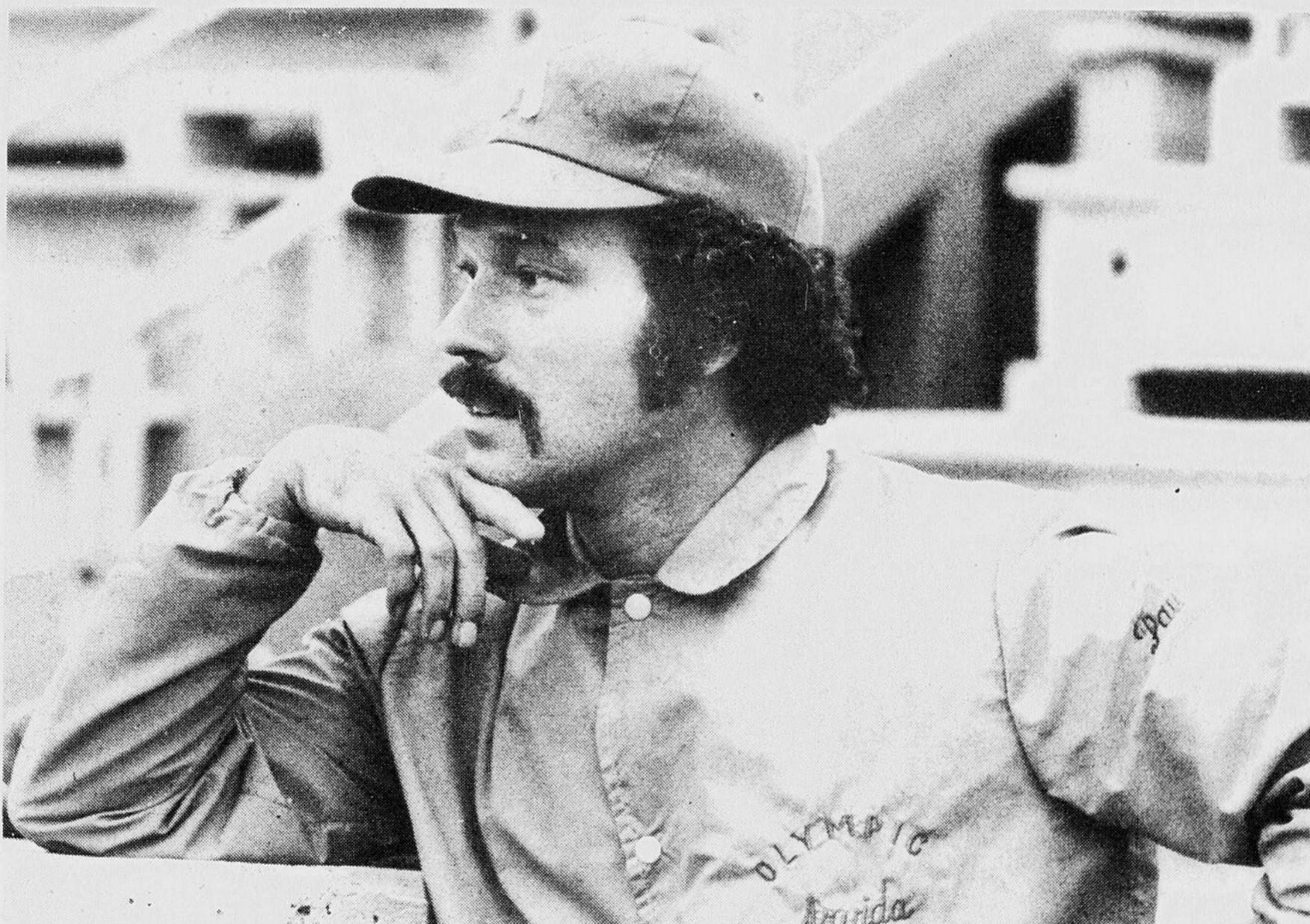
Chose certaine, il n'était pas prévu que Clay Kirby termine la cinquième reprise.

"Kirby a accordé un but sur balles à Johnstone à la cinquième manche et même si Gary Maddox a été retiré sur une fleche au deuxième but, je croyais que Clay perdait sa concentration avec une aussi bonne avance", de dire le gérant des Expos qui a préféré donner une chance à son lanceur afin qu'il lance les cinq manches nécessaires afin d'être crédité de la victoire.

"Je voulais communiquer avec Ron Piché dans l'enclos de pratique, mais le téléphone ne fonctionnait pas. Kirby venait de remplir les buts avec deux autres passes gratuites et Dave Cash était le prochain frappeur", de poursuivre Karl Kuehl.

"Heureusement, Cash a frappé dans un double-jeu bien amorcé par Tim Foli. Je crois que ce fut de loin le fait saillant de la rencontre", de préciser le mentor montréalais.

"Cependant, je suis très heureux de la performance de Dale Murray en relève.



FAUTE DE TEMPS — La principale raison invoquée par Paul-Henri Turbide pour expliquer sa démission a été le manque de temps dont il disposait pour mener à bien la barque des Royaux. (Photo Réal Tremblay)

Démission de Turbide

par Claude Lussier

KENOGAMI — De tout temps au baseball, lorsqu'une formation traverse une période léthargique, l'instructeur est toujours le premier à écoper. Ainsi, Paul-Henri Turbide ne dirige plus les Royaux de Kenogami, ayant remis hier sa démission à la direction de l'équipe.

"En premier lieu, je n'avais plus le temps de diriger cette équipe. De plus, l'équipe allait mal. Dans ce temps-là un changement n'est jamais mauvais. Les gars étaient peut-être fatigués de jouer toujours pour le même instructeur", ont été les premiers propos de Turbide.

"A tout événement, il ne faudrait pas croire que je ne suis plus en bons termes avec les Royaux. Au contraire, je demeure au sein de la direction à titre de directeur. Il fallait donner un coup de barre et c'est fait. Je m'en vais, c'est fini et j'ai fait mon temps", de poursuivre le mentor des champions de la saison dernière au sein de la Ligue junior régionale.

Raymond Lapierre et Réal Sergerie, lesquels occupaient les postes d'assistant-instructeur, ont également démissionné suite au geste posé par Turbide.

André Lachance devra redonner un certain regain de vie aux Royaux, alors qu'il a été appelé à assurer la relève de Turbide. Déjà, il entrait en fonction lors du match d'hier soir contre le Junior de Chicoutimi.

"Camil Delisle m'a téléphoné lundi soir à sept heures et je lui ai donné ma réponse à une heure du matin. Je m'étais bien juré de ne pas m'impliquer dans le baseball junior cette année, mais comme je suis un grand sentimental je n'ai pu résister à l'appel de Delisle. D'autant plus que je savais bien que les Royaux éprouvaient certaines difficultés depuis quelque temps", de dire le nouveau pilote, qui a passé dix ans dans la Ligue senior de Kenogami.

Lachance se donne deux matches afin de juger du potentiel qu'il possède sous la main. Même que les rumeurs de transactions se font de plus en plus nombreuses.

"La principale lacune de l'équipe réside au champ extérieur. En ce qui a trait aux transactions, le tout se décidera lundi soir prochain lorsque j'aurai analysé mon équipe à tête reposée", de mentionner Lachance.

Pour sa part, Camil Delisle a soigneusement averti tous les joueurs des Royaux qu'il n'existait pas un seul intouchable au sein du groupe, au cours d'une réunion précédant la match d'hier soir.

De son côté, le joueur de premier but, Marcel Savard, ne criera pas au meurtre si jamais il devait lever les pattes. Une de ces rumeurs veut que Savard quitte les Royaux pour endosser l'uniforme des Braves de Jonquière.

"J'aime bien les gars des Royaux, mais si je devais aller jouer à Jonquière je ne dirais certainement pas non. Je partirais pour une formation supérieure. Je ne vois pas pourquoi j'irais pleurer..."

"D'autre part, les deux aides de camp de Turbide auraient dû continuer avec l'équipe. Je ne vois pas pourquoi la direction de l'équipe ne leur a pas offert de poursuivre leur travail avec André Lachance. Je peux dire qu'ils étaient malheureux de quitter l'équipe. Les joueurs estimaient ces deux hommes", de préciser le coloré joueur de premier but.

Warthen et Parrish sur la sellette

PHILADELPHIE — Karl Kuehl ne sait plus quoi penser de Dan Warthen et il portera un jugement final sur son artillerie gaucher samedi prochain à Montréal.

Warthen a subi son huitième échec de l'année lundi soir devant les Phillies et sa fiche s'établit maintenant à 1-8.

"C'est sûr que je m'inquiète au sujet de Warthen", a dit Kuehl, avant la rencontre d'hier. Il lancera encore samedi contre les Pirates de Pittsburgh et j'aurai une meilleure idée de son avenir avec les Expos."

En d'autres termes, cela signifie que si Warthen n'arrive pas à vain-

cre les Pirates, il deviendra probablement un lanceur de relève pendant un certain temps.

Lundi soir, Warthen était dans une situation difficile avec des coureurs aux troisième et deuxième buts et un seul retrait. Kuehl aurait pu lui ordonner de donner une passe gratuite au receveur des Phillies, Bob Boone, pour remplir les coussins et forcer ainsi Philadelphie à faire appel à un frappeur suppléant pour le lanceur Tom Underwood et en même temps courir la chance d'un double-jeu. "Je ne voulais pas mettre autant de tension sur les épaules de Warthen", de dire Kuehl. "Mais

j'ai encore confiance qu'il se ressaisira. Il a toujours été meilleur en deuxième moitié de saison. L'autre soir, après que ses coéquipiers lui eurent procuré une avance de 3-1, Warthen a essayé d'être trop fin. Contre un autre club, il l'aurait emporté facilement. Mais contre les Phillies, c'est une toute autre histoire."

Un autre joueur dont on ne connaît rien de son avenir avec les Expos est Larry Parrish qui est demeuré sur le banc lors des dernières joutes de son équipe.

"Larry est totalement confus", de dire Karl Kuehl. "Tout le monde lui

donne des conseils: les joueurs, les amateurs, les adversaires. Il est découragé. Il n'est pas lui-même, il devrait écouter Larry Doby et personne d'autre."

Parrish n'avait pas réussi un seul coup sûr dans ses 26 dernières présences à la plaque avant la partie d'hier.

"Larry a pratiqué dans la cage des frappeurs avant la partie et il fera de même à Atlanta avant le programme double de demain (aujourd'hui). Je ne l'utiliserai pas dans l'alignement partant tant et aussi longtemps qu'il sera incapable de relaxer. Et croyez-moi, je le surveille."

Les Reds lessivent les Dodgers

CINCINNATI — Limités à quatre coups sûrs par Fred Norman, les Dodgers de Los Angeles, se sont inclinés 6-0 devant les Reds de Cincinnati, hier soir, dans une rencontre de la Ligue nationale de baseball.

Norman, qui a également réussi un ballon sacrifice, a porté sa fiche à 5-1. La défaite a été inscrite au dossier de Don Sutton, 6-7.

Doug Flynn s'est signalé à l'offensive avec trois points produits.

A Atlanta, un double de deux points de Bob Watson a couronné une poussée de quatre points en huitième manche et permis aux Astros de Houston de surclasser les Braves d'Atlanta 9-7.

Rowland Office, des Braves a réussi un double d'un point à la sixième, ce qui porte à 27 le nombre

de ses matches consécutifs avec au moins un coup sûr.

Tom Paciorek a cogné un circuit avec trois coureurs sur les sentiers en troisième manche pour Atlanta. Il s'agissait de son deuxième circuit de l'année et du premier grand chelem de sa carrière.

La victoire est allée à l'artilleur de relève Gene Pentz, 1-1.

A St-Louis, le droitier John Denny a poursuivi son excellent travail contre les Mets de New York hier soir, ne permettant que trois coups sûrs et conduisant les Cardinals de St-Louis à une victoire de 3-0.

Denny, 3-4, a enregistré la quatrième victoire de sa carrière contre les Mets. Il n'a jamais subi la défaite contre l'équipe newyorkaise. Il a retiré quatre frappeurs sur des prises et n'a donné aucun but sur balles.

Des simples de Dave Kingman à la deuxième, de John Milner à la septième et de Felix Millan à la neuvième furent les seuls coups sûrs permis par Denny.

Les Cardinals y sont allés de quatre coups sûrs et de deux points à la première. Lou Brock et Ted Simmons ont alors produit les points.

Un simple de Hector Cruz après deux buts sur balles a produit le dernier point des Cards à la huitième.

A Chicago, Rennie Stennett a récolté quatre coups sûrs et Al Oliver ainsi que Richie Zisk, trois chacun, en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 10-7 sur les Cubs de Chicago.

Alors que les Pirates tiraient de l'arrière 5-0 après quatre manches, Stennett a produit deux points avec

un simple, puis les Pirates ont ajouté quatre points dans la 7e et quatre autres dans la 8e.

Willie Staggell, Zisk et Bill Robinson ont produit un point chacun dans la 7e.

Frank Taveras, qui avait commencé la 7e reprise avec un simple, a amorcé la 8e avec un double, suivi des simples de Stennett et Oliver, puis de deux ballons sacrifice et d'un double par Robinson.

Jerry Morals a produit quatre des points des Cubs avec un double lors d'une poussée de quatre points dans la 3e, avant que la pluie ne retarde le match pendant 1 h. 05 heure, puis il a cogné un circuit de deux points dans la 9e.

Bill Maddox a aussi bouclé le circuit pour les Cubs dans la 4e.

LE RAPIDO

Mégantic tourne le dos aux Saguenéens

En cette veille de la St-Jean, un premier mot pour féliciter l'inimitable Dan Walker qui a fait hier l'inauguration officielle de sa palestre... un endroit chic et approprié pour les gens bedonnants comme le juge Edmond Savard et le boss du journal.

Courses de drag

Un deuxième mot pour prévenir tous les Québécois en mal de leur peau qu'il y aura ce soir des courses de drag à l'Autodrome de St-Félicien pour marquer l'ouverture de la saison. Cette compétition s'adresse à tous les maniaques désireux d'user leurs pneus.

Affiliation avec Sherbrooke

Les Royals de Mégantic deviendront le nouveau club-ferme des Castors de Sherbrooke, ayant décidé de tourner le dos à l'organisation des Saguenéens. Devant la tournure des événements, Gaston Senéchal et son équipe font des pieds et des mains pour convaincre l'équipe de La Tuque de leur faire confiance. Une entente est à prévoir dans les prochains jours.

Vedettes de la semaine

Marc Lamie mérite le titre de joueur offensif par excellence pour la dernière semaine d'activités de la Ligue junior régionale. Évoluant aux postes de voltigeur et de premier but, ce brave porte-couleurs des Pionniers de Chicoutimi-Nord a raté le titre en raison d'une moyenne de .454 au bâton. Lamie a croisé le marbre en cinq occasions, en plus de faire produire autant de points.

Joueur polyvalent

Joueur polyvalent dans toute l'acceptation du terme, Michel Brassard a hérité du titre de joueur défensif de la semaine, n'ayant commis aucune erreur en 49 tentatives. Le versatile joueur des Lions de St-Félicien peut aussi bien jouer derrière le marbre qu'au champ extérieur. Un Gary Carter en miniature, quoi!

Retraite de Keeling

Un vétéran de quinze saisons dans la Ligue canadienne de football, le quart-arrière Jerry Keeling a décidé de prendre sa retraite. Avant de se joindre l'an passé aux Tiger Cats de Hamilton, Keeling a conduit les Stampede de Calgary et les Rough Riders d'Ottawa à la conquête de la coupe Grey.

Saveur politique

Représentant de la Nouvelle-Écosse au sein de l'Association canadienne de boxe amateur, Dick MacLean considère que l'addition des boxeurs québécois Roger Fortin et Bryan Gibson à l'équipe nationale représente une décision à saveur politique, estimant que Carrol Morgan aurait dû être préféré à Fortin.

Equipe de la nationale

Par suite du transfert des Crusaders à Hollywood, les dirigeants de la Ligue nationale étudieront sérieusement la possibilité d'implanter une franchise de leur circuit à Cleveland. Tout porte à croire qu'il pourrait s'agir de la concession des Seals de la Californie.

Premiers arrivés

Les deux membres de l'équipe de voile des Îles du Caïman ont été les premiers athlètes à s'installer au village olympique de Kingston. Un officiel du comité organisateur a révélé que la formation du Guatemala était déjà arrivée mais qu'ils logeaient dans un hôtel de la ville en attendant de recevoir leur accréditation.

Intégré aux jeux

Par suite d'une décision de la Société des Jeux du Québec, le handball fera partie des compétitions qui auront lieu du 23 février au 8 mars prochain, à Lasalle. La nage synchronisée fera également partie du programme, en remplacement du karaté et de la raquette.

Participation compromise

Entraîneur de l'équipe canadienne de pentathlon moderne, Joe Bucsko craint que trois de ses protégés, en l'occurrence Alain Williams, John Hawes et George Skene, ne puissent prendre part aux Olympiques de Montréal, par suite de blessures subies à l'entraînement. Pour sa part, Filbert Bayl a fait savoir qu'il ne défendait pas son titre mondial aux épreuves de 1,500 mètres.

En diligence...

John Newcombe a été élu président de l'Association des joueurs de tennis professionnel en remplacement de Arthur Ashe... Malgré la mort de son frère cadet, Rodrigo Valdes défendra samedi son titre contre Carlos Monzon... Carlos Palomino a disposé de John Stracey dans un combat pour le championnat... Ralph Wilson a démenti la rumeur voulant que O. J. Simpson ait reçu une offre des Rams de Los Angeles...

Malgré des cheveux plus courts

Chris Evert conserve sa précision

LONDRES (Reuter) — Chris Evert et Evonne Cawley-Goolagong, les deux premières têtes de série du simple dames, ont franchi aisément le premier tour mardi.

L'Américaine, qui a coupé ses longs cheveux et arbore désormais une frange sur le front, a éliminé, en 50 minutes, sa compatriote Linda Thomas 6-1, 6-1.

Du fond du court où elle préfère se cantonner plutôt que de monter au filet, elle drille toujours avec la même précision des coups droits et des revers à deux mains au ras des

lignes qui contraignent son adversaire à des courses épuisantes.

Tête de série no deux, Evonne Cawley-Goolagong a triomphé de la Néerlandaise Ely Vessies-Appel 6-2, 7-5. Sa victoire a été tout aussi impressionnante bien qu'elle ait connu une petite alerte au second set où elle a été menée 5-3. L'Autrichienne a alors passé la vitesse supérieure, montant au filet à chaque occasion favorable et elle n'a plus laissé un seul jeu à son adversaire.

Sur le vu des deux rencontres, Chris Evert et Evonne Cawley-Goolagong semblent toutes dési-

gnées pour disputer la finale du simple dames dans 10 jours.

La Britannique Virginia Wade, tête de série no. trois, a également facilement passé le premier tour du simple dames en battant sa jeune compatriote Michèle Tyler 6-3, 6-4.

Dans les simples messieurs, Jimmy Connors, Ilie Nastase et Bjorn Borg ont tous trois fait forte impression en se qualifiant pour le troisième tour sans perdre un set. En revanche, Arthur Ashe et Adriano Panatta ont souffert devant deux solides Australiens.

SAGUENAY-LAC ST-JEAN,

CHOISIS TA SOIF!



AVEC SHASTA!

Shasta vous offre des nouvelles boissons gazeuses de toute première qualité et surtout, un choix de 14 saveurs, ordinaires et de régime, aussi délicieuses que rafraîchissantes. Goûtez-y! Vous pourrez choisir votre soif tout en économisant.

20¢

DE MOINS À L'ACHAT DE 6 CANETTES DE SHASTA, DE LA SAVEUR DE VOTRE CHOIX.

Au détaillant: pour chaque coupon "20¢ de moins" que vous accepterez en tant que notre représentant. Les Boissons Shasta vous paieront 20¢ plus 5¢ de frais de manutention, pourvu que vous vous soyez conformé, de même que le consommateur, aux conditions de cette offre. Cette offre est valide à l'achat

de 6 canettes ou plus de Shastas, de quelque saveur que ce soit. Il est défendu de se faire rembourser ce coupon par une agence de l'extérieur, un courtier ou toute autre partie non autorisée. Le consommateur doit payer la taxe de vente. Vous ne pouvez ni assigner ni transférer ce coupon. Il est non valide lorsque taxé ou soumis à quelque usage restreint que ce soit. Le message constitue une fraude. Des factures prouvant l'achat du produit mentionné en quantité suffisante pour justifier le nombre de coupons doivent pouvoir être présentées sur demande. Valeur au comptant 1/2 de 1¢. Pour un paiement rapide, postez à: Les Boissons Shasta Ltée, B.P. 2300, Station A, Toronto, Ontario.

Au consommateur: Attention! N'envoyez pas votre détaillant en lui demandant de racheter des coupons sans que vous ayez effectué l'achat exigé. Il doit racheter les coupons tel qu'indiqué si il désire être remboursé. Rappelez-vous que les coupons ne sont valides qu'à l'achat des marques mentionnées. Cette offre se termine le 30 septembre 1977.



COUPON DE MAGASIN Q3L

LES BOISSONS SHASTA LTÉE UNE SOCIÉTÉ CONSOLIDATED FOODS

CIL POUR MOINS DE TRAVAIL



NE PRÉFÉRERIEZ-VOUS PAS RÉUSSIR DU PREMIER COUP?

\$11.95
LE GAL., OU MOINS
PEINTURE EXTÉRIEURE
LATEX ACRYLIQUE

S'applique facilement pour donner un fini mat splendide et durable à toutes vos surfaces extérieures. Elle est résistante et pourtant lavable à l'eau.

\$12.95

LE GAL., OU MOINS
PEINTURE EXTÉRIEURE ALKYDE

Le fini le plus résistant qui soit pour les garnitures. Protège des intempéries toute l'année durant.

\$12.95
LE GAL., OU MOINS
PEINTURE EXTÉRIEURE
BRILLANTE LATEX

Un fini dur et brillant pour toutes sortes d'applications. Facilement lavable, pour vous épargner du travail.

• Tous ces produits ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les détaillants.

CETTE OFFRE SPECIALE EST VALABLE JUSQU'AU 3 JUILLET CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS SUIVANTS:

Ferronnerie Gaston Tremblay,
782, boul. de La Baie,
Ville de La Baie,
Tél.: 544-4034

Jos Dufresne & Fils Ltée,
1138, St-Paul, St-Félicien,
Tél.: 679-1231

Thomas-Louis-Dallaire,
298, St-Cyrille, Normandin,
Tél.: 274-2005

Quincaillerie Aimé Moreau,
1387, St-Jean-Baptiste, Chicoutimi,
Tél.: 549-3984

Méridé Audet,
213, Ste-Famille, Kénogami,
Tél.: 547-3646

Ls-Ph. Langevin Décoration Enr.,
2232, Roussel, Chicoutimi-Nord,
Tél.: 543-7232

OLYMPIQUE

DOSSIER

Joann Baker se promet d'embrasser son entraîneur

par David Gersovitz

TORONTO (PC) — Il y eut un temps où les champions olympiques n'avaient qu'eux-mêmes et leur entraîneur à remercier pour leur succès. Aujourd'hui, ils doivent parfois remercier leur psychologue.

Si Joann Baker, de Thunder Bay (Ont.) remporte une médaille dans les épreuves de natation, aux Jeux olympiques de Montréal, elle dit qu'elle embrassera avec effusion le psychologue Brent Rushall.

En effet, elle déclare que c'est le Dr Rushall, lequel s'efforce, en collaboration avec Don Talbot, un entraîneur de Thunder Bay, de coordonner un programme de tests psychologiques pour cette équipe, qui lui a donné confiance en elle-même et qui l'a préparée au stress de la compétition internationale. "C'est un travail qui se fait dans l'esprit, il s'agit de croire qu'on est capable de réussir", dit Baker.

Et il est certain que le programme a aidé cette nageuse sensationnelle âgée de 15 ans, venue à

Thunder Bay il y a quatre ans pour faire partie de l'équipe de Talbot, quand sa famille a quitté Moose Jaw (Saskatchewan).

Lors des récentes épreuves d'essai en vue des Olympiques, à Toronto, elle a remporté une victoire décisive dans le 200 mètres brasse, et s'est également acquis le droit de concourir dans le 100 mètres brasse et le quatre fois 400 mètres à Montréal.

"Cela aide à se détendre, a-t-elle déclaré aux journalistes. Je n'aime pas être sous pression."

C'est Joann Baker et la petite Robin Corsiglia, âgée de 13 ans, de Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, qui donnent à l'équipe féminine le plus de force, dans la brasse. La nageuse de Thunder Bay a augmenté sa vitesse de façon spectaculaire au cours des 12 derniers mois. A Toronto, elle a battu de quatre secondes son propre record canadien dans le 200 mètres, le réduisant à deux minutes 36.4 secondes.

"Je me suis fixé pour objectif de faire 2:36 pour cette épreuve, et 2:33 pour les Olympiques", dit-elle.

Si elle réussit à faire 2:33, elle croit pouvoir remporter une médaille. Le record mondial de 2:34.99, détenu par Karla Linke, d'Allemagne de l'Est, se trouverait battu.

Selon Talbot, Mlle Baker et plusieurs de ses coéquipières ont assez de talent pour remporter des médailles d'or. La préparation psychologique est une technique additionnelle pour tirer le maximum des réserves intérieures du nageur. "Selon mon expérience des Olympiques, n'importe quel nageur qui, à ce stade, est parmi les meilleurs sur le plan international, peut gagner n'importe quand, dit Talbot. Nos nageurs sont là. Il n'y a pas tellement de différence entre 1.59 et 2.02; c'est à peine la moitié d'une longueur pour 100 mètres. C'est uniquement la confiance qui peut faire gagner les nageurs, uniquement la confiance".

"Le plus important, d'ici les Olympiques, c'est de garder le moral", a-t-il ajouté. C'est là le but du programme des tests psychologiques mis sur pied par Talbot. Ce programme consiste en stratégies et

en répétitions mentales, et c'est la première fois qu'il est appliqué à la nage de compétition au Canada. "Le Dr Rushall parle avec nous et nous dresse une liste de mots-clés, a expliqué un autre nageur de l'équipe olympique, à Thunder Bay. Cela vise aussi à combattre la fatigue".

Le Dr Rushall dit qu'il sera à la disposition de tous les membres de l'équipe qui auront besoin de ses services pendant l'entraînement pré-olympique. "Ce n'est pas une panacée, déclare Talbot. Il s'agit simplement d'appliquer au sport des principes psychologiques éprouvés. Ça marche avec quelques-uns, et avec d'autres ça ne marche pas".

Cependant, la science passe en second quand le nageur est au bloc de départ. Pour Joann Baker, les acclamations de la foule servent tout autant de stimulant psychologique que n'importe quelle préparation mentale. "Je suis un peu nerveuse quand je suis au bloc de départ, quand tout le monde crie. Mais ça m'aide en quelque sorte. A Montréal, ça devrait être comme ça, avec tous les Canadiens qui seront là."

Finale régionale des Jeux du Québec

Centralisation au Lac-St-Jean

par Pierre Fellice

ALMA — Le Saguenay-Lac-Saint-Jean suivra la suggestion émise par la Société des Jeux du Québec et présentera des finales régionales d'été malgré l'absence pour 1976, de grandes finales provinciales.

Et comme il avait été prévu depuis quelques semaines déjà, le Conseil régional des loisirs a confirmé hier que les finales de chacune des disciplines seront toutes centralisées au Lac-Saint-Jean, plus précisément dans le secteur Roberval-St-Félicien.

"Il n'est pas nécessaire de chercher de midi à quatorze heures pour trouver une réponse à pourquoi d'une telle situation", a mentionné Camil Laforge, responsable des Jeux du Québec au sein du Conseil régional des loisirs. "Plusieurs associations régionales n'ont pas encore un pied-à-terre dans ce secteur du Lac-Saint-Jean, et le fait d'y présenter les finales régionales d'été ne pourra qu'être salutaire."

Au total, cinq municipalités différentes accueilleront seize disciplines les 21 et 22 août prochain. Et c'est la ville de St-Félicien qui sera sans doute la plus occupée, étant

l'hôte de sept disciplines en l'occurrence la balle-molle, le baseball, le cyclisme, la crosse, le ski nautique, le tir à l'arc et le tir sportif.

St-Prime, pour sa part, recevra le golf et la pétanque, alors que l'athlétisme et la voile seront présentées à Pointe-Bleue. Enfin, Albanel verra à organiser le plongeon et le water-polo et Normandin, le tennis.

Deux sites restent à déterminer, ceux de la natation et du soccer. Ces sites seront choisis au cours des prochains jours, mais il est certain qu'ils se situeront dans l'une ou l'autre des municipalités pré-citées.

"Nous avons un peu suivi la sug-

gestion du comité organisateur de La Baie en présentant ces disciplines au cours d'un même week-end", a souligné Camil Laforge. "Nous avons constaté que l'impact serait beaucoup plus considérable, d'autant plus que plusieurs secteurs sont directement impliqués cette année."

Soulignons que les seize disciplines inscrites aux prochaines finales régionales sont exactement les mêmes qui seront présentées lors des finales provinciales d'été, à Sherbrooke en 1977. Et fait à noter, le baseball et la pétanque effectuent un retour à l'horaire après quelques

années d'absence.

D'autre part, Robert-G. Larouche, de Jonquière, jusqu'ici vice-président du comité permanent des Jeux régionaux, vient de se voir confier deux importantes fonctions.

D'une part, il a été nommé à la présidence du comité permanent régional. Il succède ainsi à Paul Decostes qui a remis récemment sa démission au CRL.

D'autre part, Robert-G. Larouche a été nommé également à la vice-présidence de l'Association provinciale de gymnastique, qui vient de restructurer ses cadres à la suite d'une année difficile.



Robert-G. Larouche... nouveau président du comité permanent des Jeux régionaux. (Photo Réal Tremblay)

Baseball junior

Les Pionniers dévorent les Lions

KENOGAMI — Le Junior de Chicoutimi n'aura pas donné l'occasion à André Lachance de savourer une première victoire à la barre des Royaux de Kenogami, alors que les joueurs de Maurice Gagnon ont gagné 6 à 3, hier soir, au profit du lanceur gagnant Lambert Tremblay. Robert Bouchard a écopé de la défaite.

Ce dera vu le ciel lui tomber sur la tête à la cinquième manche lorsqu'il accorda un grand chelem à Sylvain Harvey, assurant ainsi la victoire aux Chicoutimiens.

Pendant ce temps, les Pionniers

de Chicoutimi-Nord ont blanchi les Lions de St-Félicien par un pointage de 13-0. Laval Carrier a bien espacé six coups sûrs pour mériter la victoire, alors que Robert Bolduc subissait le revers. Jean Grenon et Yves Gauthier ont canonné des circuits pour le compte du Chicoutimi-Nord.

Dans la Ligue bantam régionale, les Royaux de Kenogami ont pris la mesure des Braves de Jonquière, l'emportant par un score de 4 à 2. André Morin a été le lanceur gagnant et Réjean Fradette encaissa le revers. Toutefois, l'artilleur jonquie-

rois a catapulté un circuit à la sixième manche.

Harold Bérubé a été le meilleur à l'attaque dans le camp des vainqueurs avec deux coups sûrs en trois présences au marbre. Dans l'autre match à l'affiche, hier soir, les Expos de Chicoutimi ont gagné 18-8 contre les 76 de Chicoutimi-Nord. Carol Murray a mérité la victoire pendant que Raymond Simard voyait le revers s'inscrire à sa fiche. François Lévesque et Pierre Pilote ont réussi un circuit respectivement et le lanceur gagnant, Carol Murray a fait mordre la poussière à dix frappeurs du Chicoutimi-Nord.

Hatskin rêve d'un calendrier mixte avec la Ligue nationale

WINNIPEG (PC) — L'AMH va commencer sa 5e saison sur une base plus solide parce qu'elle a grandi chaque année, selon Ben Hatskin, chef de l'exécutif du circuit.

"Parce que nous avons de bons propriétaires, de bons meneurs et de bonnes villes, la ligue devient plus forte et c'est pourquoi il y aura toujours une AMH."

Selon Hatskin, la ligue a reçu un bon coup de pouce par l'acquisition hâtive de joueurs renommés qui ont fait beaucoup pour l'essor de la ligue sur la glace et à l'extérieur.

"Tout progresse normalement aujourd'hui. Nous avons présenté de bonnes séries éliminatoires et nos clubs sont solides."

Hatskin a ajouté que, même si la ligue a subi une mauvaise publicité avec la disparition et le déménagement de concessions, "lorsque tout se stabilisera on conviendra que nous avons pris les bonnes décisions".

La ligue a perdu deux franchises la saison dernière et Cleveland démentagera la saison prochaine, mais Hatskin croit que cela améliorera peut-être la ligue qui évoluera à 12 clubs.

Les rumeurs veulent que la division canadienne disparaisse pour céder à deux sections Est et Ouest.

Hatskin n'a jamais craint un instant que la ligue passerait à trois clubs sur 10 ayant de bons propriétaires en tout temps.

Enfin, Hatskin a dit qu'il n'était pas question pour le moment, mais espère en un calendrier mixte éventuel avec la LNH.

A Montréal, le président Clarence Campbell, de la LNH, a dit qu'il n'y avait aucune base à la déclaration de Hatskin au sujet d'un calendrier mixte avec l'AMH.

"Il y a trois bonnes raisons pour cela.

"D'abord, la politique de la LNH s'y oppose. Deuxièmement, nous avons une entente collective avec les joueurs, ce qui pourrait annuler les bénéfices de cette entente.

"Et troisièmement, si nous le faisons, nous ouvrirons la porte aux poursuites des clubs qui ne seraient pas compris dans le calendrier mixte."

Campbell a ajouté que la différence entre un calendrier mixte et une fusion était très mince, si bien que le premier pourrait facilement devenir la deuxième devant les cours de justice.

Il a révélé que les matches hors concours entre certains clubs des deux ligues n'avaient pas été approuvés par l'Association des joueurs de la LNH, qui s'oppose à la participation des joueurs.

Ces matches n'ont pas été approuvés, a dit Campbell, et, si les joueurs n'y participent pas, il n'y a pas lieu de présenter les matches."



Vive la St-Jean!



La Brasserie MOLSON

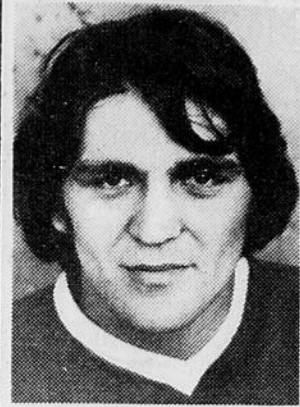
Un reflet de l'hospitalité québécoise

Aide FAME PEREO dans sa lutte contre la lèpre.

PRÉ VERT

 dimanche: 7.45 hres jeudi: 7.45 hres

DIXIT...



Sylvain Girard

"Je suis toujours en tête des frappeurs dans les premières semaines. Mais depuis plusieurs saisons je termine au deuxième ou troisième rang. J'aimerais bien décrocher le championnat puisque cela représenterait le couronnement de ma carrière au baseball junior. Mais pour l'instant je préfère ne pas y songer", dit Sylvain Girard, junior de Chicoutimi.

BASEBALL

Ligue junior régionale

Hier
Chicoutimi 6 Kenogami 3
St-Félicien 0 Chic-Nord 13

Aujourd'hui
La Baie à Jonquières

Demain
Jonquières à Arvida
Kenogami à Chicoutimi
St-Félicien à La Baie

Le Classement

	PJ	G	P	MOY	DIFF
Jonquières	13	13	0	1000	—
Chicoutimi	14	10	4	714	312
Kenogami	14	7	7	500	612
St-Félicien	14	7	7	500	612
La Baie	13	5	8	384	8
Chic-Nord	14	5	9	357	812
Dolbeau	14	4	10	285	912
Arvida	14	4	10	285	912

Ligue bantam

Hier
Kenogami 5 Jonquières 18
Chic-Nord 8 Chicoutimi 12

Aujourd'hui
Jonquières à Chic-Nord

Le Classement

	PJ	G	P	N	MOY	DIFF
Kenogami	9	7	2	777	—	—
Chic-Nord	10	5	5	500	212	—
Jonquières	9	4	5	444	3	—
Chicoutimi	8	2	6	250	412	—

Ligue nationale

Pittsb. 000 020 440-10 19 1
Chicago 004 100 002-7 12 2
Reuss, Tekulve 5, Demery 4-1, Moose 9
Hernandez 9, et Sanguillen, Bonham,
Knowles 7, Zamora 2-37, Schultz 8, Gar-
man 8, Sutter 9 et Swisher, Cs. Chi-
Madlock 6, Morales 7.

Montreal 210 011 102-8 13 0
Philadé 000 002 100-3 3 1
Kirby 1-5, Murray et Foote, Lonborg 9,
Schueler 6, McGraw 5 et Boone, C. Mi-
Scanlon 1, Jorgensen 4, Pha-Luzinski 10.

Los Angeles 000 000 000-0 4 1
Cincinnati 010 301 01X-6 10 0
Sutton 6-7, Wall 8 et Yeager, Norman
5-1 et Bench.

New York 000 000 000-0 3 0

Cey, LA 63 230 37 76 330
Rose, Cin 66 267 58 88 330
Montanez, Atl 67 259 26 84 324
Crawford, SL 53 179 25 58 324
Hemdon, SF 40 152 20 49 322
Circuits - Kingman, New York, 23
Schmitt, Philadelphie, 19
Points produits: Foster, 60; Schmidt 52
Lanceurs 7 décisions: Freisleben, San
Diego, 6-1; 857 Jones San Diego, 12-3,
800, Malack, New York, 8-2, 800

Ligue américaine

Minnesota 300 232 000-10 17 0
Californie 001 300 200-8 10 2
Hughes 3-8, Campbell 7 et Wynegar,
Kirkwood 2-7, Scott 4, Hartzell 5, et El-
chebarren, Humphrey 4, Cs: Min-Carew
2, Ford 10, Cal-Humphrey 1.

Texas 100 000 100-2 6 1
Oakland 101 010 20X-5 8 1
Briles 6-4, Barr 7, Terpo 7 et Sund-
berg, Bosman 1-0, Lindblad 8 et Haney
CS, Tex-Howell 5, Oak-McMullen 2.

Cleveland 020 000 100-3 7 0
New York 000 100 100-2 8 0
Waits 2-1, LaRoche 9 et Ashby, Hunter
8-7, Lyle 8 et Healy, C, Cle-Spikes 1.

Chicago 304 203 101-14 16 1
Kansas City 000 313 010-8 14 1
Jefferson 2-2, Vuckovich 6, Hamilton 8
et Essian, Busby 3-2, Bird 5, Mingori 7,
Pattin 9 et Martinez, CS, Chi-Bell 1, Orta 8
et Spencer 6.

Le Classement

	G	P	MOY	DIFF
New York	33	22	633	—
Baltimore	31	31	500	3
Cleveland	30	30	500	3
Boston	29	31	433	9
Detroit	28	33	459	10 1/2
Milwaukee	24	34	414	13

Section Est

	G	P	MOY	DIFF
Philadelphie	44	13	710	—
Pittsburgh	36	26	531	3
New York	33	36	478	14 1/2
St-Louis	29	36	445	16 1/2
Chicago	23	37	431	17 1/2
Montreal	22	36	379	20

Section Ouest

	G	P	MOY	DIFF
Cincinnati	41	25	621	—
Los Angeles	37	30	552	41 1/2
San Diego	35	29	547	5
Houston	30	36	455	11
Atlanta	28	36	433	12
San Francisco	25	43	363	17

Aujourd'hui

Pittsburgh (Rooker 6-3 et Medich 5-5) à
Chicago (R. Reuschel 7-4 et Coleman 0-2)
Montreal (Fryman 7-4 et Stanhouse 5-2) à
Atlanta (Messersmith 6-5 et Niekro 5-4)
Philadelphie (Carlton 6-3) à Cincinnati
(Alcata 6-2)
New York (Seaver 7-5) à St-Louis (Fal-
cone 5-5)
Los Angeles (Rhoden 5-0) à Houston (Ri-
chard 7-7)
San Diego (Strom 6-6 et Foster 1-3) à San
Francisco (Dressler 1-5 et Barr 5-5)

Demain

Pittsburgh à Chicago
San Diego à San Francisco
Montreal à Atlanta
Philadelphie à Cincinnati
Los Angeles à Houston

Les Meneurs

	PJ	AB	P	CS	MOY
McBride, SL	46	176	27	61	347
Foster, Cin	61	239	36	82	343
Griffey, Cin	60	219	54	75	342
Oliver, Pgh	53	213	32	72	338
Moran, Cin	55	176	49	54	335

Aujourd'hui

LaFlora, Det. 59 229 40 81 354
Brett, KC 62 257 38 89 346
McRae, KC 62 229 39 78 341
Bostock, Min 43 156 21 54 327
Bell, Cle 60 227 39 73 322
Lynn, Bos 52 194 26 62 320
Munson, NY 59 253 32 60 318
Staub, Det 61 215 27 67 312
Garew, Min 61 241 37 75 311
Carty, Cle 57 201 28 62 308
Circuits: L. May, Baltimore, 13; Yas-
trzemski, Boston, Otis, Kansas City, 11
chacun.

Points produits

Burroughs, Texas, 50;
Chambliss New York 45
Lanceurs 7 décisions: Garland, Balti-
more, 7-0, 1.000; Bird, Kansas City, 7-1,
875.

Woolworth

RUE RACINE — CHICOUTIMI

NECESSAIRE D'ETE

Jusqu'à écoulement de la marchandise

Chemises tout-aller, polyester, pour hommes

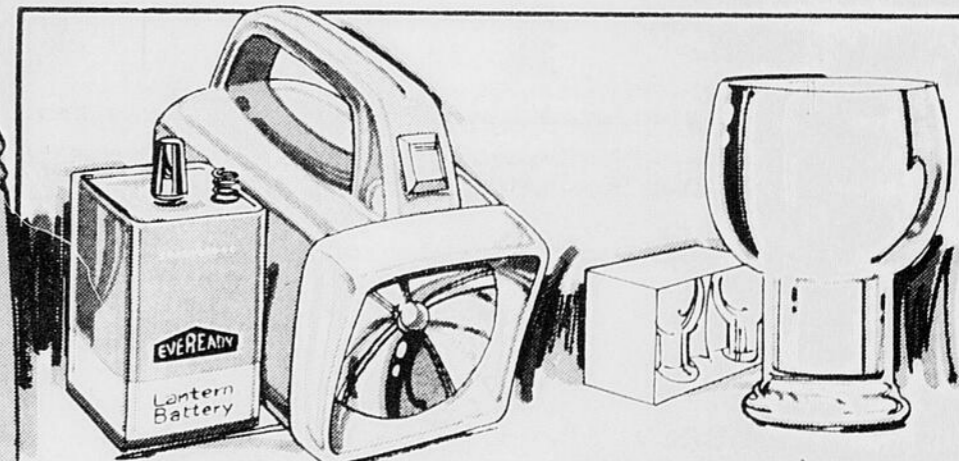
Elles sauront plaire à l'homme à la mode. Dotées de man-
ches longues, d'une poche poitrine plaquée à l'avant et de
poignets à 1 bouton. Marine, rouille, chocolat, or, bleu
poudre. Grs: P.M.G.XG.

247

Jeans délavés "Scrubbies" pour hommes

Scrubbies GWG, à la mode, résistants et faciles d'entretien.
Jeans délavés en croisé de coton durable agrémenté de 5
poches cavalières. Offerts en bleu. Grs: 26 à 36.

17⁹⁵ ch.



Lampes de poche avec pile

Une brillante idée. Commode lampe de poche offerte avec une pile Eveready.

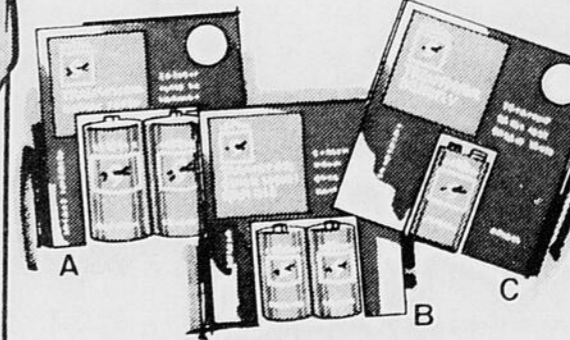
647

Paquet de 4 verres à bière

Grands verres (16 onces) en verre transparent, tout indiqués pour les soirées, faciles à transporter.

188

le paquet



A) 2 piles "D" Eveready
B) 2 piles "C" Eveready
C) 1 pile 9 watts Eveready
.87 le paquet

Sacs à ordures

1.25 ml. d'épaisseur. Gr.: 26" x 36".

2

paquets pour

177

Paquets de 8⁰ assiettes

en carton résistant à la graisse.

129

le paquet

Essuie-tout

en papier absorbant résistant.

.99

le paquet

Fantastiques et réutilisables Chiffons-J.

.99

le paquet

A LA BARRIERE

Piste Pré Vert

Première course - \$350

1 Douane Coloniale	Côme Tremblay
2 Coquette Bri	L-G Martel
3 Lucille de Tracy	C. Corneau
4 Mirabel R V	R. Brassard
5 Marlene Bunter	R. Jomphe
6 Mannart Byrd	P. Gauthier
7 Bambi Moraka	B. Bouchard
8 Therese de Tracy	Y. Belanger

Deuxième course - \$250

1 Bold Cross	Y. Boivin
2 King W Grattan	B. Provencher
3 Duck Rapide	C. Tremblay
4 Romeo Gold	G. Bouchard
5 Denise Lapinière	R. Chabot
6 Twin City Adios	G. Corneau
7 Damon Frisco	Cl. Tremblay
8 Jack Honors	C. Corneau

Troisième course - \$400

1 Marita Irish	C-C Tremblay
2 Born To Conquer	L-G Martel
3 Belle Gay Pat	J-G Duchesne
4 Orleans Girl	Y. Boivin
5 Edgewood Myrna	Cl. Tremblay
6 Mauds Champ	G. Bouchard
7 Nicks Pride	Y. Belanger
8 Maddy Lenco	Côme Tremblay

Quatrième course - \$300

1 Scott Craig	J. Marchand
2 Lucky Hall	R. Lambert
3 Edgewood Irish	L-G Martel
4 Jay Moraka	G. Bouchard
5 Florida Gold	Y. Boivin
6 Racey Gene	R. Marquis
7 Pleasant Larry	B. Tremblay
8 Jolie Coloniale	L-A Tremblay

Cinquième course - \$300

1 Pkanui Bay	R. Lambert
2 Spirit Mt	R. Marquis
3 Granby Shadow	L-G Martel
4 L L Dee	C. Corneau
5 Smoky Seven Up	J. Marchand
6 Anita Counsel	Y. Belanger
7 Duc Et Paso	R. Violette
8 Fiery Grattan	P-E Tremblay
Et. Scottys Leader	Cl. Tremblay

Sixième course - \$500

1 Louder Mir	R. Marquis
2 Perpetua	E. McCarville



Montréal 8



Philadelphie 3

	AB	P	CS	PP
Mangual cc	2	1	1	2
Lytte cp	5	1	1	0
Roenicke cd	5	0	2	2
Scanlon 3b	4	1	1	1
Parnish 3b	4	1	1	0
Jorgensen 1b	4	1	2	1
Foil ac	5	1	1	0
Foote r	5	0	1	2
Macknin 2b	4	2	3	0
Kirby l	2	0	0	0
Murray l	0	0	0	0
Total	37	8	13	8

Montréal 210 011 102-8
Philadelphie 000 002 100-3
E. D. Cash, DJ: Montréal 1, Philadelphie 1, LSB: Montréal 9, Philadelphie 5.
2B: Lyttle, Roenicke, Macknin 2.3B: Foote, Cs: Jorgensen (4), Luzinski (10), Scanlon (1), BV: Jorgensen, S: Kirby, Murray, BS: Mangual.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Kirby G. 1-5	6	3	3	3	6	6
Murray	3	0	0	0	2	2
Lonborg P. 9-4	5	6	4	4	3	3
Schueler	2	3	2	2	0	0

Montréal
1 Expresso Angus
2 Steady Candy
3 Gahu
4 Gray Star
5 Isola F10
6 Oregon Adios
7 Hermano

Philadelphie
1 Expresso Angus
2 Steady Candy
3 Gahu
4 Gray Star
5 Isola F10
6 Oregon Adios
7 Hermano

Septième course - \$300

Huitième course - \$300

Neuvième course - \$300

Dixième course - \$350

Onzième course - \$300

Dozième course - \$300

Trizième course - \$300

Quatrizième course - \$300

Quinzième course - \$300



WOOLWORTH, 141, RACINE EST, CHICOUTIMI
Satisfaction garantie, échange ou argent remis!

Joyeuse

Poitrines
de poulet—
congelées

BOÎTE 5 LB

\$ 4⁹⁸

quelle
aubaine!

Jambon
prêt-à-manger
marque populaire

AVEC L'OS—UN BOUT
OU L'AUTRE!

98¢
LB

quelle
aubaine!

Saucisses
fumées
Swift

PAQUET 2 LB

\$ 1²⁸

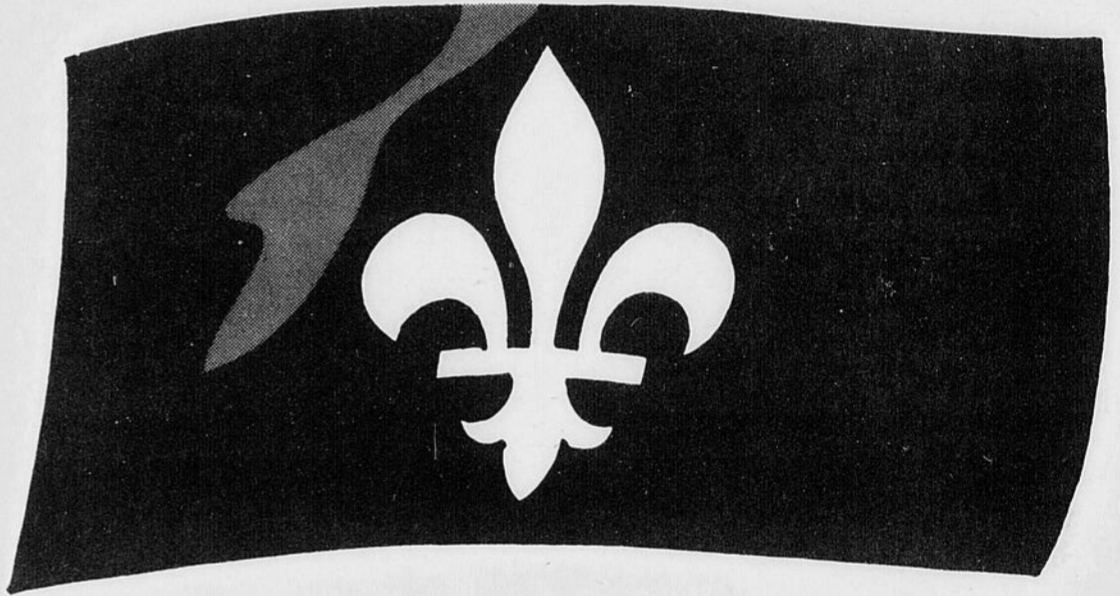
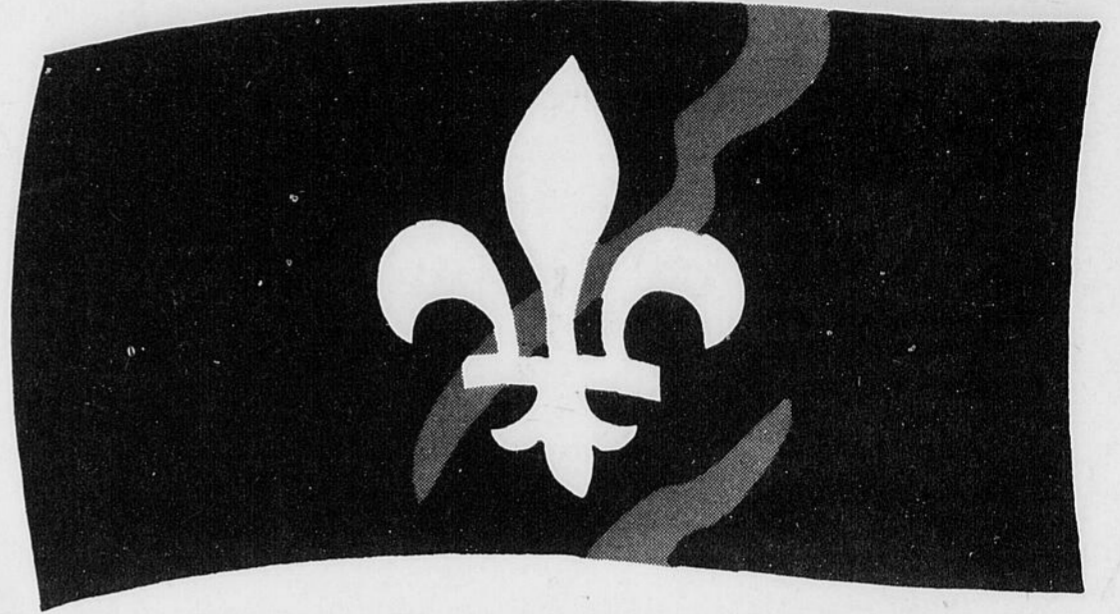
quelle
aubaine!

Liqueurs
total
Cola

CAISSE DE 24
BOITES
10 OZ LIQ.

\$ 2⁸⁸

quelle
aubaine!



Pour vous aider
à ménager
encore plus!

La plupart des consommateurs savent qu'avec les aubaines de Dominion, ils ménagent en grand chaque semaine. Eh bien, Dominion vous réserve une surprise. Des produits dont les bas prix vous permettront de réaliser encore de plus grandes économies. Il s'agit de boni maison. Recherchez sur les rayons les étiquettes qui vous indiqueront ces aubaines.



FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE
JEUDI LE 24 JUIN
POUR CÉLÉBRER
LA SAINT-JEAN

Approvisionnez-vous maintenant!

BEIGNES À LA LEVURE GLACES—RICHMELLO	PAQUET DE 12	.89
SALADE FRUITS DOMINION, BTE 19 OZ, SPECIAL		.61
PAPIER D'ALUMINIUM REYNOLDS	ROUL. 12 PO. x 150 PL	2.69
PÊCHES TRANCHÉES OU EN MOITIÉS—DE CHOIX—D.C.	BOÎTE 19 OZ LIQ.	.61
SEVEN-UP BOUTEILLE CONSIGNÉE	BOUTEILLE 795 ML	.33
HUILE VÉGÉTALE REGINA	BOUTEILLE 32 OZ LIQ.	1.59
FROMAGE MOZZARELLA REGINA	PAQUET 12 OZ	1.55
MÉLANGE À SAUCE B.B.Q. (OU A HOT CHICKEN 2 OZ - 33) - ST-HUBERT	ENV. 1 1/4 OZ	.33
SAUCE À SPAGHETTI A LA VIANDE FREDDY (POT 12 OZ - 88)	POT 24 OZ LIQ.	1.58
POMMES DE TERRE FRITES COUPE RÉGULIÈRE— CONGÉLÉES—DOMINION	SAC 4 LB	1.47
CORNICHONS AU FENOUIL ORDINAIRES—CORDINATION	POT 32 OZ LIQ.	.95
DÉTERSIF À L'EAU FROIDE ZERO	PAQUET 16 OZ	1.49
CROUSTILLES ORDINAIRES—HUMPTY DUMPTY	SAC JUMÉLE 250 G	.89
ASSIETTE DE CARTON DE 8 POUÇES—ROYAL CHINET	PAQUET DE 20	1.07
SIMILI-POULET TRANCHE—HYGRADE	PAQUET 6 OZ	.48
JAMBON GENRE DÎNER MARQUE POPULAIRE	LB	2.29
JAMBON CUIT TRANCHE BITTNER	PAQUET 4 OZ	.99
BOLOGNE TRANCHE BITTNER	POT 16 OZ	1.09
TOURTIÈRE 4 ÉTOILES 24 OZ	SPECIAL	1.59
BOLOGNE EN MORCEAU ORDINAIRE—CCS	LB	.69
PAIN DE VIANDE VARIÉ TRANCHE—MAPLE LEAF	PAQUET 6 OZ	.49
ÉCHALOTES FRAÎCHES DU QUÉBEC		2/25
LAITUE EN FEUILLES DU QUÉBEC		2/25
SIROP DE TABLE CANADIENNA	BOUTEILLE 32 OZ LIQ.	.97
MARGARINE ORDINAIRE—THIBAUT	PAQUET 1 LB	.71
PÊCHES TRANCHÉES OU EN MOITIÉS—DE CHOIX—ARDMONA— "LE SOLEIL D'AUSTRALIE"	BOÎTE 28 OZ LIQ.	.79
CRISTAUX ALLEN'S A SAVEUR D'ORANGE	PAQ. DE 4 ENV. 3 1/4 OZ	.79
VERRES EN PLASTIQUE T.V.—FORMAT 5 OZ— (OU MOUSSE PAQ. DE 51 x 7 OZ 88c)	PAQUET DE 51	.88

Cuisse
de poulet
congelés

BTE 5 LB
SPECIAL

4⁶⁸
LB

quelle
aubaine!

Salade de choux
Taillefer

CONTENANT 32 OZ

68¢

quelle
aubaine!

Nectarines
de la Californie

SUCRÉES—JUTEUSES

48¢
LB

quelle
aubaine!

Pommes
Granny Smith

DE FANTAISIE—DE
L'AFRIQUE DU SUD

38¢
LB

quelle
aubaine!

Radis en paquet
du Québec

2/25¢

quelle
aubaine!

“L'un dans l'autre, les prix Dominion sont inférieurs

Combien ménagererez-vous

Saint-Jean!



Margarine molle Thibault

CONTENANT 1 LB

quelle aubaine! **54¢**

Poires Bartlett Kon Tiki de choix

BOÎTE 28 OZ LIQ.

quelle aubaine! **59¢**

Jus de tomate Bright de fantaisie

BOÎTE 19 OZ LIQ.

quelle aubaine! **\$1.00**
4 POUR

Ketchup aux tomates Dominion

BOUTEILLE 15 OZ LIQ.

49¢

Papier de toilette Budget

PAQUET 4 ROULEAUX

quelle aubaine! **79¢**

Jus de pampleousse ou d'orange—Dominion

NON SUCRÉ—DE CONCENTRÉ BOÎTE 48 OZ LIQ.

quelle aubaine! **39¢**

Pâte à pain blanc congelée—Rhodes

PAQUET DE 5 x 16 OZ

quelle aubaine! **99¢**

Brioche au citron ou à la confiture Richmello

PAQUET DE 12—(A LA CANELLE PAQ. DE 8)

quelle aubaine! **69¢**

Shampooing pour cheveux Lady Patricia

VARIE OU CREME RINCE—BOUT. 12 OZ LIQ.

Rég.: .97 **SPECIAL: 79¢**
quelle aubaine!

BOISSONS AUX FRUITS VARIÉES—ALLAN'S BOÎTE 48 OZ LIQ. **.45**

ESSUIE-TOUT OR OU AVOCAT—BOUTIQUE PAQUET 2 ROUL. **1.12**

SAUCE À SALADE RICHMELLO POT 32 OZ LIQ. **1.13**

THÉ EN SACHETS SALADA ORANGE PEKOE PAQUET DE 60 **1.09**

MARMELADE GOOD MORNING—SHIRRIFF POT 24 OZ LIQ. **1.18**

POMMES DE TERRE FÎLÉES INSTANTANÉES—SHIRRIFF PAQUET 12 OZ **.79**

"COFFEE RICH" POUR LE THÉ OU LE CAFÉ—CONGÈLE—RICH'S CONTENANT 16 OZ **.39**

GÂTEAU DES ANGES RICHMELLO 12 OZ **1.09**

PAIN DE VIANDE CAPRI BOÎTE 12 OZ **.69**

DÉTERSIF EN POUDRE TIDE BOÎTE DE 10 LB **4.47**

POIS JAUNES ENTIERS—ST. ARNAUD SAC 1 LB **.39**

NETTOYEUR LIQUIDE POUR TOILETTE—ODEUR DE PAIN OU ORDINAIRE—DAINTY BOUTEILLE 12 OZ LIQ. **1.03**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi le 29 juin 1976 au Dominion:
2, Place du Saguenay, Chicoutimi et Galeries Jonquière, 700, boul. St-François, Jonquière.
DOMINION STORES LIMITED

CHOW POUR CHIENS PURINA PAQUET 10 KG **5.99**

POMMES DE TERRE FRISES "SUPERFRIES"—COUPE RÉGULIÈRE CONGÈLÉES—MCCAIN SAC 2 LB **.89**

FRICADELLES DE POISSON CONGÈLÉES—HIGH LINER PAQUET 12 OZ (DE 6) **.67**

JUS DE RAISIN CONGÈLE—WELCH'S BOÎTE 12 OZ LIQ. **.75**

JUS D'ORANGE CONGÈLE—MINUTE MAID BOÎTE 12 1/2 OZ LIQ. **.65**

MINI-SERVIETTES FÉMININES—"LIBERTÉ NOUVELLE" 2 POUR PAQUETS DE 10 **1.00**

SERVIETTES FÉMININES KOTEX "LIGHTDAYS" 2 POUR PAQUET DE 30 **1.00**

BROSSE À DENTS POUR ADULTE—ORDINAIRE—PEPSODENT 2 POUR SPECIAL! **1.00**

DENTIFRICE PEPSODENT 1.05 SPECIAL! **1.00**

FORMULE DI-GEL ANTIACIDE—À SAVEUR DE MENTHE—COMPRIMÉS—(OU LIQUIDE 170 ML) SPECIAL! **1.00**

BAIN DE MOUSSE TWINKLE 1.19 SPECIAL! **1.00**

"BRYLCHEEM" COIFFE ET CONDITIONNE LES CHEVEUX SPECIAL! **1.00**



Bonne Table ~ Bonne Santé avec Louise Desaulniers

DIÉTÉTISTE-CONSEIL AUPRÈS DE DOMINION

ON FÊTE LA SAINT-JEAN!

Enfin, l'été est arrivé avec son soleil, ses vacances et les randonnées spontanées. C'est la saison des repas froids, simples et c'est aussi la saison des aliments dépanneurs.

Dans la catégorie des aliments dépanneurs, on retrouve les aliments congelés, les viandes fumées, les viandes cuites scellées à vide, les conserves, le lait UTH, les noix, les légumineuses, les céréales, les pâtes alimentaires et les bons fruits et légumes frais de la saison.

Les viandes scellées à vide telles le poulet, la dinde, le jambon, le veau ou le boeuf en tranches ou les saucissons fumés sont des aliments qui contiennent des protéines, du fer et des vitamines du groupe B, mais elles contiennent aussi beaucoup de calories. Par exemple, pour remplacer une portion normale de 3 onces de boeuf haché, qui fournit 245 calories, 21 g de protéine et 2.7 mg de fer, on doit prendre 3 bouts de saucisse fumée (frankfurter) pour obtenir 465 calories, — le double — 18 g de protéine et 2.4 mg de fer.

C'est pourquoi la façon idéale d'utiliser ces dépanneurs est de les offrir avec d'autres aliments source de protéines, par exemple, avec des oeufs, du fromage, des légumineuses, des pâtes alimentaires, du pain à grain entier et des crudités, de la salade et des fruits, pour compenser les vitamines et les minéraux qui leur manquent.

Ce sont des produits qui se conservent plus longtemps que les viandes fraîches et apportent de la variété au menu et au budget.

Vous pouvez faire des cornets d'abondance farcis, en façonnant des tranches de ces viandes en forme de cornet et en les fourrant d'une salade de pâtes alimentaires, de fromage cottage au piment, de macédoine de légumes, ou d'une garniture au fromage et aux noix ou de toute autre garniture de votre choix.

"Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me consulter."
Louise Desaulniers a/s de Dominion Stores Limited
Boîte Postale 6080, Montréal"

ou égaux à ceux de toute autre chaîne d'importance."

chez  **DOMINION** cet été?



NOUVEAU COMMISSAIRE — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, déclare aux journalistes, hier, qu'il s'attend à pouvoir annoncer la désignation d'un nouveau commissaire pour l'enquête sur le contrôle bilingue de la circulation aérienne dans quelques jours. (Téléphoto PC)

Etats-Unis et Canada

Similitude dans les problèmes d'énergie

EDMONTON (PC) — Le Canada et les Etats-Unis partagent une large communauté d'intérêts en ce qui concerne les questions énergétiques, a déclaré lundi à Edmonton, M. Thomas Enders, ambassadeur des Etats-Unis à Ottawa.

M. Enders a souligné devant la Chambre de commerce d'Edmonton que le plus grand problème auquel les deux pays ont à faire face à l'heure actuelle concerne la sécurité des approvisionnements, étant donné qu'ils sont tous deux vulnérables, pour quelque temps encore, à l'imposition éventuelle d'un nouvel embargo arabe.

Bien que le Canada soit en mesure de suffire à ses propres besoins pétroliers, tandis que les Etats-Unis doivent importer 40 pour cent de leur pétrole, la situation canadienne se détériore continuellement au plan des approvisionnements, alors que la situation des Etats-Unis s'améliore, a ajouté l'ambassadeur américain.

M. Enders a ajouté que les deux pays pourraient coopérer dans la réalisation d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie, afin de permettre l'écoulement du gaz naturel tant de l'Alaska que du delta du Mackenzie.

Rappelant, d'autre part, la récente décision du gouvernement d'Ottawa de hausser le prix du gaz naturel à l'exportation, M. En-

ders a indiqué que le succès avec lequel le Canada pourra attirer les investissements américains dépendra des conditions que les investisseurs pourront trouver au pays et de la stabilité de ses politiques.

BRIDGE

A L'EPREUVE

Il y a certaines mains où l'intuition d'un joueur est rudement mise à l'épreuve, alors que pratiquement rien ne peut le guider dans son choix. Si de plus une décision hâtive doit être prise, la situation est alors critique. Que le bon jugement d'un joueur soit soumis à l'épreuve, c'est là une émotion acceptée de la part de tous les bons bridgeurs. Mais ils sont plutôt rares ceux qui aiment simplement s'en remettre à leur intuition au sujet d'une décision qui fixera le sort de la main.

Donneur: Nord
Personne vulnérable

Pi-A-D
Co-D-10-6-3
Ca-R-5-3-2
Tr-D-6-4

Pi-10-7-6-4-3
Co-R-9-7-5
Ca-V-9
Tr-8-5

Pi-9-8
Co-V-4-2
Ca-8-6
Tr-A-V-10-7-3-2

Pi-R-V-5-2
Co-A-8
Ca-A-D-10-7-4
Tr-R-9

Nord
1-trefle (1)
1-cœur
3-carreaux
5-carreaux
passe

Est
passe
passe
passe
passe

Sud
1-carreau
1-pique
4-S-A
6-carreaux
passe

Ouest
passe
passe
passe
passe

(1) C'est par souci de la sécurité que Nord ouvre par 1-trefle de préférence à un cœur. C'est qu'avec une main ne justifiant rien de plus qu'une ouverture, il ne veut pas que sa redéclaration l'oblige à se rendre à un palier de trois trics ou à 2-S-A, redéclaration qui indiquerait plus qu'une simple qualification d'ouverture.

Entame - valet de carreau.

A jeux découverts le déclarant serait devant une tâche relativement facile. En effet, si vous connaissez la position de l'as de trefle, vous vous trouvez devant un contrat imperdable. Si l'as de trefle est envisagé chez Ouest, après avoir gagné le premier carreau rapidement, le Mort encaisse ses deux honneurs de pique puis vous reprenez la main à l'atout tout en épousant les adversaires. A ce moment, vous changez au neuf de trefle. Si Ouest prend immédiatement de l'as, vous gagnerez de votre main le retour de l'adversaire. Ainsi, après avoir encaissé votre roi de trefle, la main sera retournée au Mort par le roi de carreau. Ainsi, la dame de trefle vous permettra de disposer de votre huit de cœur et les levées restantes vous seront assurées.

Si Ouest a refusé de jouer immédiatement l'as de trefle, en ce cas la levée est gagnée par la dame. Vous reprenez la main de votre as de cœur et vos deux derniers trèfles permettent au Mort de disposer de ses deux derniers trèfles. Ainsi, il vous suffit maintenant de faire couper votre dernier trefle et tout au plus un cœur sera cédé au x adversaires.

Par contre, si l'as de trefle est envisagé chez Est, alors que tout d'abord vous aurez épuisé les adversaires à l'atout, le Mort fera suivre ses deux honneurs de pique puis c'est de sa main que devra être déclenchée l'attaque à trefle par le jeu du quatre et comme dans le cas précédent la même stratégie s'applique. Si Est a refusé de prendre immédiatement de son as en ce cas, le Mort dispose de ses deux derniers trèfles sur vos deux honneurs de pique et alors qu'il sera en état de couper votre dernier trefle, ainsi les mains ne présenteront qu'un cœur perdant.

Si Est a pris le quatre de trefle de son as, vous prendrez le changement à cœur de votre as et après avoir encaissé votre roi de trefle, vous remonterez au Mort par le roi de carreau et ainsi, la dame de trefle vous permettra de disposer de votre dernière perdante, le huit de cœur.

Mais pour le déclarant comment établir la position de l'as de trefle? C'est une pure épreuve d'intuition alors que le déclarant doit établir son choix avant d'avoir pu découvrir la distribution des mains adverses.

Noël Duchesne

Loblaws condamnée

TORONTO (PC) — Loblaws Co. Ltd. a été condamnée à \$1,000 d'amende pour l'étiquetage inexact d'un paquet de côtelettes de porc.

Les témoignages entendus par le juge Charles Opper, de la Cour provinciale, ont révélé que l'emballage portait la mention "côtelettes de porc, coupe du milieu", au prix de \$1.78 la livre. Toutefois, deux des sept côtelettes étaient meilleur marché et moins tendres, du type de celles qui se détaillent à \$1.58 la livre.

La compagnie Loblaws a été condamnée en vertu de la Loi de consommation sur l'emballage et l'étiquetage, une loi fédérale prévoyant une amende maximum de \$5,000.

Un juge albertain serait bientôt nommé commissaire

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, annoncerait aujourd'hui ou demain la nomination du juge W. R. Sinclair, de la Cour supérieure de l'Alberta, au poste de président de la commission chargée d'étudier l'incidence sur la sécurité de l'introduction du bilinguisme dans les communications air-sol.

C'est ce que La Presse Canadienne a appris, hier, de sources proches du gouvernement et de l'As-

sociation canadienne des contrôleurs aériens (CATCA). Le juge Sinclair s'est fait connaître, en Alberta, comme un défenseur des droits des minorités; d'autre part, il n'a jamais été impliqué, d'une façon ou d'une autre, dans le conflit qui oppose la CATCA au gouvernement fédéral sur la question du bilinguisme.

Hier, en Chambre, le ministre Lang a tout simplement déclaré que les consultations sur le choix du futur commissaire se

poursuivaient et que la nomination serait annoncée "le plus tôt possible".

On se souvient que M. John Keenan, un avocat de Montréal, avait démissionné de son poste de commissaire, le 7 juin dernier, en raison de la controverse suscitée par sa nomination. Cette démission a entraîné un volte-face de la CATCA, qui a refusé de ratifier le texte de la convention collective que ses membres avaient pourtant acceptée quelques jours

auparavant. Le défi posé au ministre des Transports consiste donc à trouver un ou des commissaires qui soient acceptables à la fois à la CATCA, aux gens de l'air du Québec et au gouvernement.

Plusieurs candidats ont été proposés au ministre par la CATCA, dont le dernier en lice, a appris hier La Presse Canadienne, était Me Milt Harendince, un avocat de Calgary qui est également pilote. En annonçant, il y a deux semaines,

que le gouvernement avait rejeté cette proposition, M. Lang avait allégué que ce candidat n'était pas disponible. Toutefois, il appert, selon certaines sources proches de la CATCA, que M. Harendince aurait été refusé parce qu'il est unilingue anglophone.

Quant aux gens de l'air du Québec, ils n'ont pas été consultés sur le choix du futur commissaire et ils se promettent de contester la raison d'être même de la commission.

Woolworth

RUE RACINE — CHICOUTIMI

Pour les plaisirs d'été

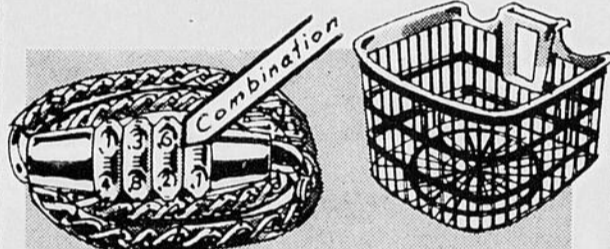
Bicyclette 20" Mustang, de marque "Hi Racer", pour garçons et filles.

Monté

49⁹⁷

Démonté

39⁹⁷

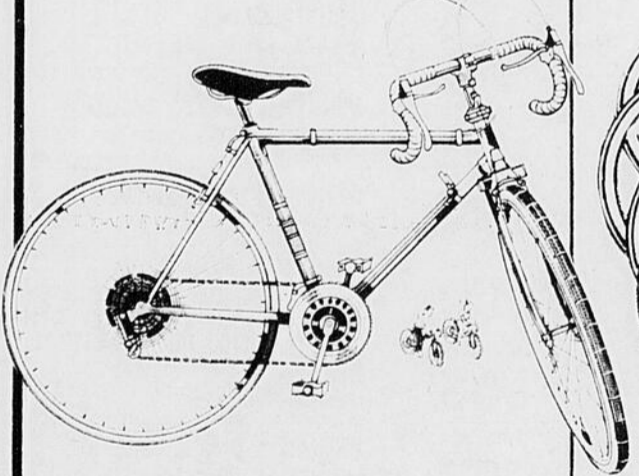


Chaîne de sécurité, recouverte de vinyle, grandeur: 36" avec combinaisons.

167
cha.

Panier en plastique pour bicyclette, bleu seulement.

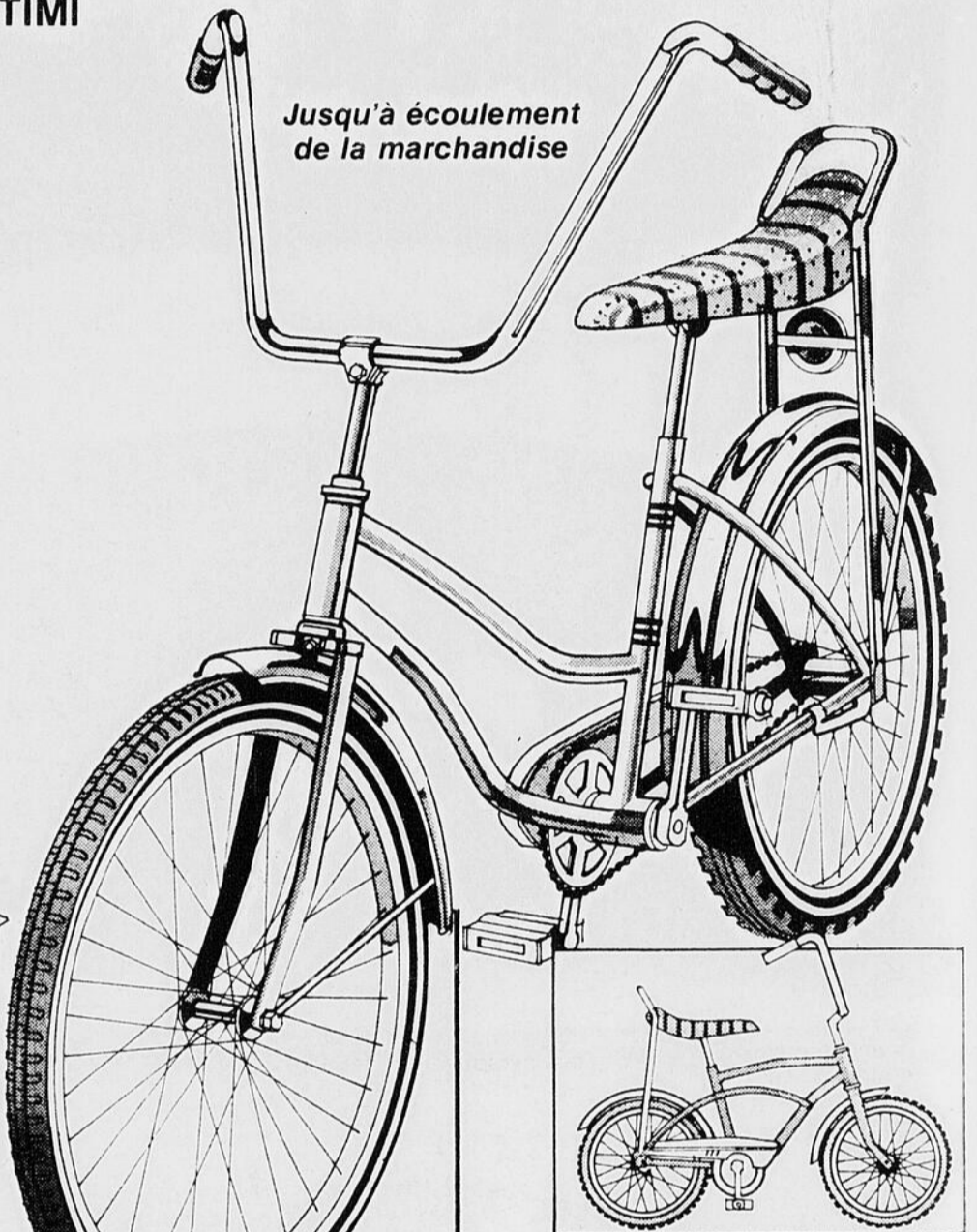
137
cha.



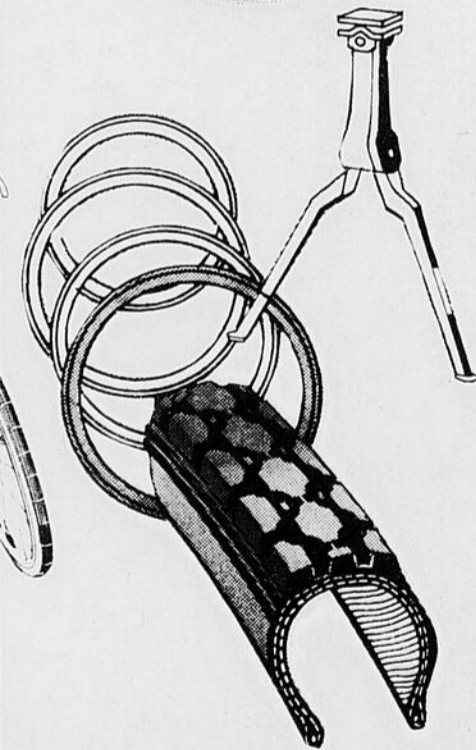
Bicyclette 10 vitesses

pour les randonnées de fin de semaine. De marque C.C.M. "Targa". Pour hommes, avec dérailleurs Shimano. 23" de frame.

100⁰⁰



Jusqu'à écoulement de la marchandise



PNEUS ET TUBES

pour tous les modèles de bicyclettes.

Grandeurs pneus:

16" x 1.75"
20" x 1.3/8"
20" x 1.75"
20" x 2.125"
24" x 1.3/8"
26" x 1.3/8"
27" x 1.1/4"

277
cha.

139
cha.

Même grandeur pour les tubes.

247
cha.

Support double pour bicyclette. Utile pour toutes les grandeurs de bicyclettes.

Bicyclettes 20"

Mustang à 3 vitesses de marque "Hi Racer". Pour garçons et filles.

59⁹⁷

Dites: "Portez à mon compte!"



WOOLWORTH

141, RACINE EST, CHICOUTIMI

Satisfaction garantie, échange ou argent remis!

Après sa victoire, Joe Clark a recueilli la moitié de ses fonds



ENTREE SOURIANTE — Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, à droite, entre à la Chambre des Communes, hier, avec M. John Reynolds (PC-Burnaby-Richmond-Delta) pour voter sur la peine capitale. M. Clark a voté en faveur de l'abolition.

(Téléphoto PC)

OTTAWA (PC) — Le leader conservateur Joe Clark a recueilli la moitié environ de ses fonds de campagne après avoir remporté la victoire au congrès de direction du Parti progressiste-conservateur, le 22 février, à Ottawa, selon des documents rendus publics hier par le parti.

Les comptes de dépenses des candidats, qui avaient été remis au siège du parti pour examen, conformément aux règlements du congrès, indiquent que M. Clark a pu recueillir un total de \$157,897, dont quelque \$80,000 ont été obtenus entre le 22 février et le 12 mai, y compris \$7,000 le jour du scrutin.

On se souvient que douze candidats étaient en lice et que M. Clark a été élu chef du parti au quatrième tour.

Pour sa part, M. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi, qui s'était désisté après le premier tour, n'a reçu qu'un chèque de \$25 après le congrès.

Parmi tous les états de comptes déposés par les candidats, c'est celui de M. Clark qui accuse le plus faible déficit: il n'a recueilli en effet que \$10,456 de moins que le montant de \$168,353 qu'il a consacré à sa campagne. Ce déficit apparaît sous la mention "en voie de finan-

cement" dans les documents présentés.

M. Clark a reçu \$129,034 sous forme d'environ 1,100 contributions de \$1,000 ou moins chacune, dont 17 de \$1,000 exactement. En vertu des règlements du congrès, les noms des bailleurs de fonds ne doivent être rendus publics que si leur contribution dépasse \$1,000.

Le chef conservateur a ainsi reçu les sommes suivantes: \$4,000 de la Ranger Oil, une société pétrolière de Calgary; \$2,750 de la Nu-West Development Corp. Ltd. (Edmonton); \$1,150 de Moyie Developments Ltd. (Calgary); \$2,500 de Pipe-Line Technologists (Calgary); \$5,100 de son frère, M. Peter Clark; \$1,125 de M. David Jenkins (Edmonton); \$1,650 de M. Pierre Bouchard (Montréal); \$1,475 de M. Harold Veale et \$2,250 de M. F. McCutcheon (Toronto).

Plus gros déficit

Des comptes de dépenses avaient été mis à la disposition de dix des 12 candidats. M. Brian Mulroney, l'avocat montréalais qui est arrivé en troisième position au congrès conservateur, a refusé de révéler les noms de ses bailleurs de fonds ou de préciser l'affectation de ses fonds de campagne. M. Jack Horner, député de Crowfoot,

a présenté un état de compte incomplet qui lui a été retourné pour fins de révision, ont précisé des porte-parole officiels du parti.

Le plus important déficit de cette campagne a été accumulé par M. Paul Hellyer, l'ancien ministre libéral passé aux conservateurs. Selon l'état de compte soumis par M. Hellyer, il a dépensé \$287,786, ce qui le place en deuxième place, à ce point de vue, après M. Sinclair Stevens, qui a dépensé \$294,106. M. Hellyer n'a pu cependant recueillir que \$81,957 dont \$25,000 provenant de ses propres épargnes.

Son déficit de \$205,829 a été épongé en partie par deux prêts bancaires d'un total de \$170,021, indique-t-il dans les documents qu'il a remis au siège du parti.

M. Hellyer avait également reçu \$10,000 de Denison Mines Ltd.; \$5,000 de la Roman Corp. Ltd. (Toronto); \$5,000 de Lake Ontario Cement Ltd. (Toronto) et \$2,000 de Race-Hellyer Ginseng Growers

Ltd. Il a aussi reçu \$1,687 de son association de comté.

M. Claude Wagner, qui avait été battu d'une faible marge par M. Clark, est le candidat qui a recueilli le plus de fonds: \$163,860.

Il a reçu notamment \$5,000 d'Inland Publishing (Toronto); \$5,000 de Lake Ontario Cement et \$5,000 également de la Roman Corp. (Toronto); \$2,000 de Touche Ross and Co. (Montréal); \$2,000 de Desjardins, Sauriol et Associés (Chomedey); \$5,000 de M. Paul Godin; \$2,000 de M. Michel Lécuyer; \$1,715 de M. Jean Plante.

M. Grafftey, autre candidat québécois, a reçu \$1,250 de R. Desourdy (Cowansville); \$1,250 de la Dominion Textile Ltd. (Montréal); \$1,500 de la S. W. Hooper and Co. (Sherbrooke) et \$2,000 de M. P. Webster (Brockville).

Les fonds recueillis et les dépenses, dans l'ordre de ces derniers, se répartissent ainsi pour des principaux candidats:

Recu	Dépensé
\$114,064	\$294,106
\$81,957	\$287,786
\$163,860	\$266,538
\$133,913	\$192,847
\$157,897	\$168,353
\$126,319	\$152,704
\$54,542	\$116,107
\$40,442	\$83,845
\$26,931	\$58,635

Tribunal anti-dumping Macdonald accepte la démission du président

Par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Parce que "le nombre et la diversité de ses affaires personnelles dépassent le cours normal de sa fonction, le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a accepté hier la démission du président du Tribunal anti-dumping, M. J. P. C. Gauthier, dont le mandat venait toutefois à échéance dès la fin du mois.

Par ailleurs, le ministre a demandé à un membre du même tribunal, M. A. L. Bissonnette, de résigner ses fonctions légales au sein de toute société privée, afin d'éviter de sieger au sein d'un conseil de compagnie au cours de son mandat au Tribunal anti-dumping.

Dans une déclaration aux Communes, le ministre a toutefois expliqué que M. Bissonnette n'aurait pas nécessairement à se départir de ses intérêts, quoiqu'il devra juger si ses actions ne le placent pas dans un conflit d'intérêts à la lumière des directives émises par le gouvernement à l'intention des hauts fonctionnaires.

Suite à la demande d'enquête sur les activités privées menées par le président du Tribunal anti-dumping dans le cours de son mandat, formulée la semaine dernière par le député conservateur de Central Nova, M. Elmer Mackay, le ministre a par ailleurs soutenu qu'il n'avait aucune raison de croire qu'il y ait eu conflit d'intérêt.

"A mon sens, il n'est rien dans les renseignements qui m'ont été fournis qui laisse croire que M. Gauthier se serait comporté d'une façon quelconque de nature à entraver la bonne exécution de ses fonctions.

"J'en ai longuement discuté avec M. Gauthier et il m'a assuré que ses activités n'entraîneraient pas de conflit d'intérêt; je n'ai aucune raison d'en croire autrement", a notamment dit le ministre Macdonald.

Bien qu'il ait admis n'avoir en main qu'un rapport préliminaire, le ministre a par ailleurs dit croire que M. Gauthier n'a pas profité indûment, de façon importante, des privilèges ou commodités inhérentes à son poste pour mener ses affaires personnelles.

En réponse aux questions de l'Opposition, M. Macdonald a précisé que par le "nombre et la diversité" des activités personnelles menées par l'ex-président du tribunal, il entendait six ou sept transactions ou affaires distinctes.

M. Gauthier a été nommé au Tribunal anti-dumping en janvier 1969 pour une période de sept ans et a accepté, à la demande du

gouvernement, de demeurer à son poste pour six mois additionnels, soit jusqu'au 30 juin. Il devait être remplacé à cette date par M. G. R. D'Avignon, ancien directeur d'Information Canada.

Dans sa déclaration, le ministre a indiqué "qu'il est évident que, tant avant le renouvellement de sa nomination, le 1er janvier 1976, que depuis cette date, le président, en prévision de sa retraite, a traité un certain nombre d'affaires personnelles pendant sa période d'occupation de charge".

"Même s'il est évident qu'un fonctionnaire peut de temps à autre et pendant la journée de travail, estimer devoir s'occuper d'affaires personnelles, le nombre et la diversité des affaires dont il est ici question dépassent, selon moi, le cours normal invoqué par la loi."

D'après les informations communiquées par le dé-

puté Mackay, M. Gauthier se serait activement employé à promouvoir ses intérêts privés au cours de son mandat, en tentant notamment de mousser la vente auprès des Forces armées canadiennes de miroirs télescopiques de fabrication suédoise, ainsi que d'un additif de carburant.

Quant à M. Bissonnette, il est notamment secrétaire de la compagnie Seaross Foods Ltd. de l'Île-du-Prince-Édouard, entreprise qui a vendu l'an dernier pour plusieurs millions de dollars de poisson à la Suède.

Du côté de l'Opposition, le député conservateur de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens, a vivement critiqué la décision du ministre Macdonald, soutenant que les éléments de preuve disponibles justifient amplement la tenue d'une enquête, ou du moins d'une étude en comité parlementaire.

HOROSCOPE

Le trigone Vénus-Uranus vous permettra d'agir au mieux de vos ambitions en vous appuyant sur vos alliés et sur de nouvelles sympathies. Pour certains, la vie sentimentale prendra un autre cours; soit du fait d'une rencontre, soit en raison d'une décision personnelle promise à une heureuse évolution. Chance avec 5 et 10.

ANNIVERSAIRES: Votre situation peut s'améliorer rapidement si vous devez faire preuve d'adresse et joindre le talent personnel aux aptitudes commerciales. Renouveau affectif.

NAISSANCES: Vos enfants seront démonstratifs, portés aux passions absolues et aux embêtements romanesques. Une vocation précoce tracera leur destin promis à un certain éclat.

BELIER (21 mars—20 avril) Profession: Profitez d'un temps de répit dans votre emploi du temps pour améliorer votre système de travail, réglez des problèmes en instance. **Affection:** Ne cédez pas aux caprices de votre entourage. **Santé:** Bonne.

TAUREAU (21 avril—20 mai) Profession: Une occasion unique pourrait passer à votre portée, révoquez vos projets personnels et soyez totalement disponible. **Affection:** Essayez de voir surtout le côté positif de votre partenaire. **Santé:** Évitez les conserves.

GEMEAUX (21 mai—21 juin) Profession: Ne laissez pas s'annoncer les problèmes, prenez le temps de les résoudre un à un, sinon vous allez prendre du retard. **Affection:** Votre charme est toujours aussi agissant. **Santé:** Troubles digestifs possibles.

CANCER (22 juin—22 juil.) Profession: Vous avez tendance aujourd'hui à imaginer le pire et votre attitude pessimiste vous fait manquer des occasions de vous distinguer. **Affection:** Consacrez plus de temps à votre partenaire. **Santé:** Bonne.

LION (23 juil.—22 août) Profession: Vous vous faites trop de souci pour votre travail et cette tension se repercutera sur votre équipe qui tend à manquer de dynamisme. **Affec-**

tion: L'être cher vous demande des sacrifices. **Santé:** Purifiez votre organisme.

VIERGE (23 août—22 sept.) Profession: Un surmenage excessif ne peut avoir que des conséquences mauvaises, détendez-vous plus et ne vous obstinez pas inutilement lorsque vous vous sentez fatigué. **Affection:** Joie en famille. **Santé:** Limitez vos efforts.

BALANCE (23 sept.—22 oct.) Profession: La solution de facilité consisterait à vous maintenir dans votre routine mais ce n'est pas ainsi que vous parviendrez à vos buts. **Affection:** Soyez plus tolérant en famille. **Santé:** Suivez un bon régime alimentaire.

SCORPION (23 oct.—21 nov.) Profession: Vos associations sont placées sous les meilleurs auspices et vous atteindrez une meilleure situation pour votre équipe. **Affection:** Vos idées originales vous permettront de vous faire de nouveaux amis. **Santé:** Bonne.

SAGITTAIRE (22 nov.—20 déc.) Profession: La moindre indiscretion nuirait particulièrement à vos projets, sachez vous montrer discret et retrenez votre désir d'étonner. **Affection:** Vos liens deviennent plus solides. **Santé:** Vous avez besoin de repos.

CAPRICORNE (21 déc.—19 janv.) Profession: Une excellente influence vous permet de vous distinguer en défendant une cause qui vous tient à coeur, vous serez très convaincant. **Affection:** Soyez plus tendre et plus expressive. **Santé:** Bonne vitalité.

VERSEAU (20 janv.—18 fév.) Profession: Vous aurez du mal à satisfaire vos supérieurs car ils se montreront particulièrement exigeants et tatillons. **Affection:** Vous passerez d'heureux moments en compagnie de l'être cher. **Santé:** Bon tonus.

POISSONS (19 fév.—20 mars) Profession: Les circonstances vous permettent de rattraper une erreur, d'orienter vos projets vers des voies plus constructives. **Affection:** Choisissez vos relations avec plus de prudence. **Santé:** Soignez vos cheveux.

LA FAÇON LA PLUS ÉCONOMIQUE DE DÉGUSTER COCA-COLA.

Marque déposée

Cette semaine, recherchez les bouteilles de 750 ml de Coke portant l'étiquette "Occasion de choix" chez les détaillants participants.

750ml
bouteilles consignées

3/99¢

plus consigne
OU MOINS

En vente chez les marchands participants de la région desservie par:

GAGNON & LAPOINTE (1966) INC.

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.



BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto Stock Exchange listings including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists various companies like A.G.F.M., Abby Glen, Abitibi, etc.

Table of Toronto Stock Exchange listings (continued) including companies like Denison, Dickson, Dinning, etc.

Table of Toronto Stock Exchange listings (continued) including companies like Int'l Pipe, Int'l Pipe, Int'l Pipe, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal Stock Exchange listings including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists companies like Abitibi, Alcan, Alcan, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York Stock Exchange listings including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists companies like ACF, ACF, ACF, etc.

FONDS MUTUELS

Table of Mutual Funds listings including columns for 'Membres CMFA', 'YnBolt', 'TremE', 'Gd', '6.04', etc.

Industrielles Junior

Table of Junior Industrial Stocks listings including columns for 'Valeurs', 'Vies', 'Haut', 'Bas', 'Fer.', 'Ch.', 'Net.'. Lists companies like AmbDb, AmbDb, AmbDb, etc.

TITRES AU COMPTOIR

Table of Over-the-Counter Securities listings including columns for 'Off.', 'Dem.', 'AGT Data', etc.

Total des ventes: 2,360,000

Giscard d'Estaing accueilli chaleureusement à Londres

LONDRES (Reuter) — Londres ensoleillé a réservé un accueil chaleureux au président et à Mme Valéry Giscard d'Estaing.

La visite officielle de quatre jours du chef de l'Etat français en Grande-Bretagne a débuté par une procession en carrosse en compagnie de la reine Elizabeth à travers le centre de Londres, envahie de touristes et de Britanniques enthousiastes.

Le cortège a été vivement applaudi par la foule, particulièrement nombreuse le long du Mall et devant Buckingham.

Après un déjeuner offert par la souveraine, le président Giscard d'Estaing a déposé une gerbe devant la statue du maréchal Foch, à Grosvenor Gardens. Il s'est incliné devant la tombe du soldat inconnu en l'abbaye de Westminster.

De retour à Buckingham, où il séjourne dans la "suite belge", ensemble de trois pièces dans l'aile sud-ouest du bâtiment, face aux jardins privés du palais, le chef de l'Etat français devait recevoir le premier ministre britannique.

L'entretien d'environ trois quarts d'heure avec M. James Callaghan devait permettre d'arrêter l'ordre du jour des conversations

officielles, par la suite élargies à leurs collaborateurs, qu'ils tiendront, mercredi après-midi, 10 Downing Street.

Accueil grandiose

Venant de l'aéroport de Gatwick, dans le sud de Londres, où l'avion présidentiel avait atterri un peu plus d'une heure auparavant, le train royal de cinq voitures Bordeaux s'est immobilisé à 12 h. 30 précisément en gare de Victoria.

Sur le quai recouvert d'un immense tapis rouge, devant une tenture jaune citron frappée des armes royales attendait la reine Elizabeth — tailleur bleu de soie grise et chapeau à pétales assorti. A ses côtés le prince Philip, en grand uniforme noir d'amiral de la flotte, la main gauche sur le pommeau d'une épée d'argent, et, un peu en retrait, plusieurs membres de la famille royale, dont la duchesse Alexandra, aux robes mauve et violette.

Le président Giscard d'Estaing descend le premier du wagon-salon, l'air détendu, mais sérieux, vêtu d'un habit gris sombre. Il s'avance vers la souveraine dont il

serre la main, puis celle du duc d'Edimbourg tandis qu'apparaît Mme Giscard d'Estaing, dont le tailleur jaune safran et le chapeau assorti provoque une exclamation admirative parmi les quelque 70 membres de la colonie française qui ont pris place dans la tribune.

La reine présente au président Giscard d'Estaing 14 personnalités de la suite officielle dont le premier ministre James Callaghan et M. Roy Jenkins, ministre de l'Intérieur, tous deux en jaquette grise. M. Anthony Crosland, secrétaire au Foreign Office, en veston, les chefs d'états-majors des trois armes, en grand uniforme de parade, les lords — maires de Londres et de Westminster, lord Rindsay Ring et l'échevin Jack Gillett, en robes noire et bleu nuit à parements d'or.

Margaret

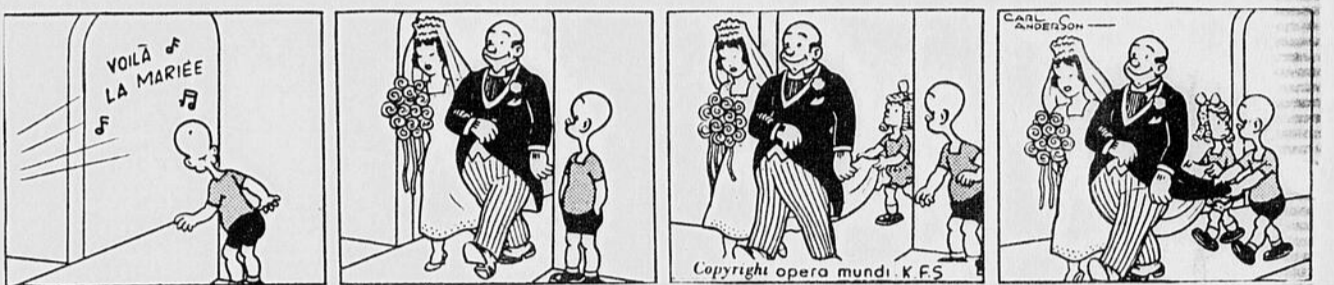
Pendant la cérémonie de présentation, la suite officielle du président de la république descend, précédée de la princesse Margaret, vêtue de rose bonbon, qui avait accueilli les invités de la reine à Gatwick.

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

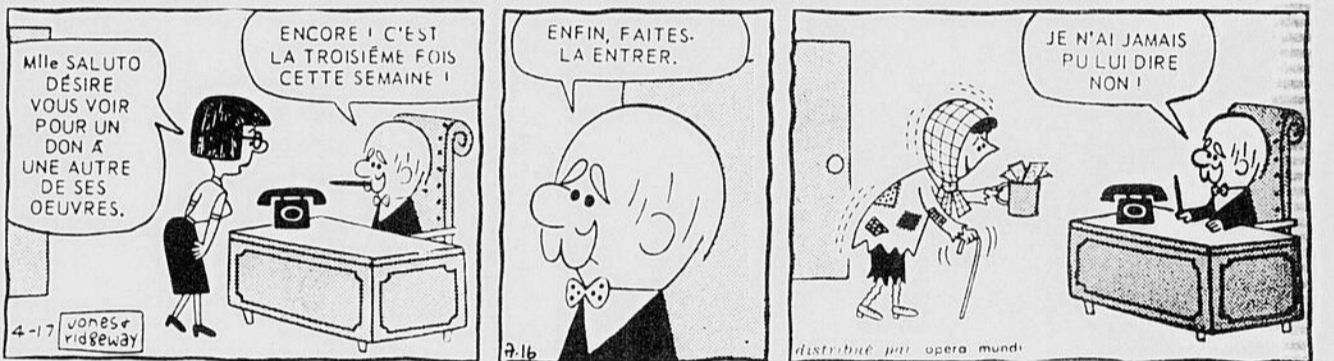
SOURIS MIQUETTE



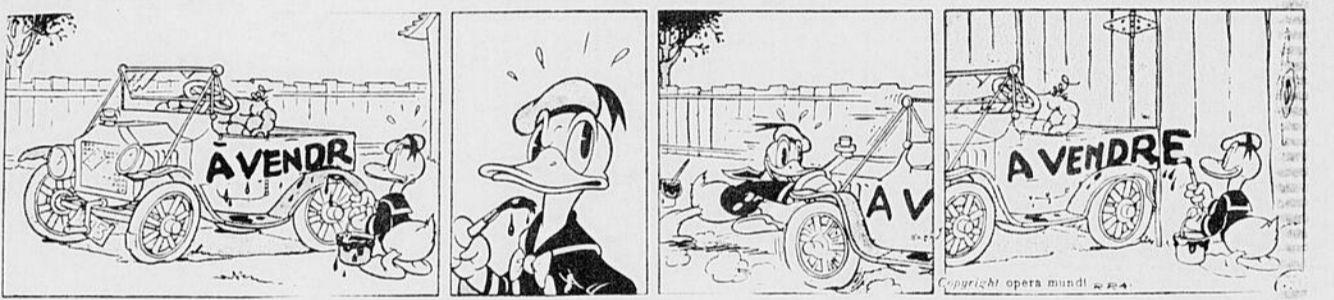
HENRY



M. ABERNATY



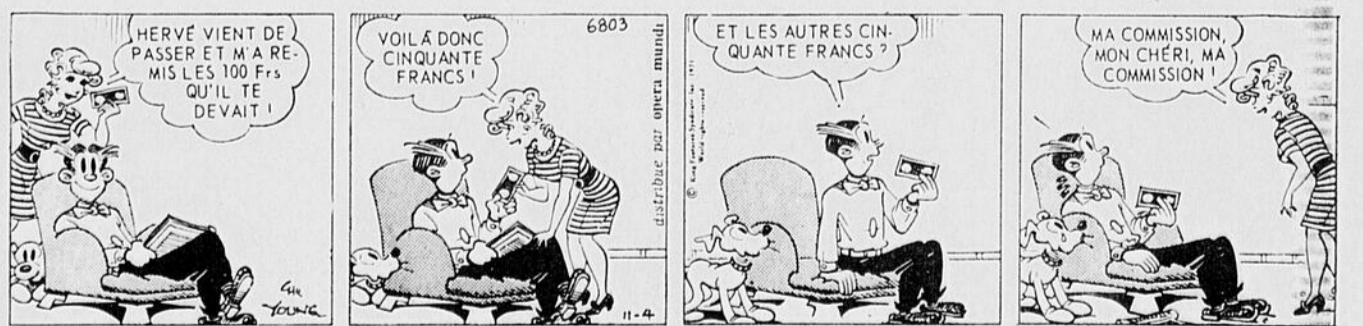
DONALD



LA FAMILLE FLOP



BLONDINETTE



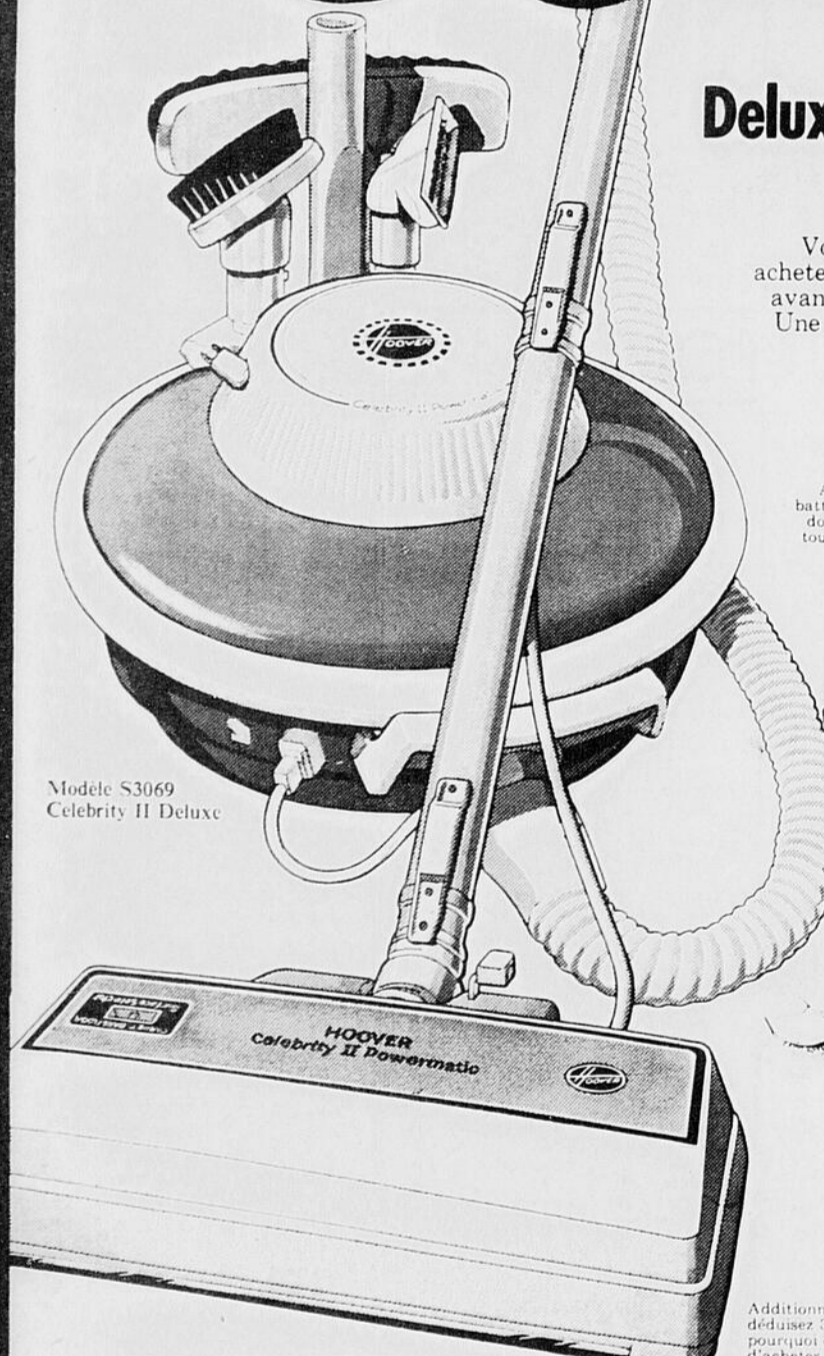
SCAMP



Hoover vous offre \$30.00 de rabais

sur le Celebrity II Deluxe si vous l'achetez avant le 30 juin.

Voici une offre formidable de Hoover: achetez un aspirateur Celebrity II Deluxe avant le 30 juin 1976 et économisez \$30. Une offre à ne pas manquer. Voyez tous ces avantages:



Aspiro-batteur Powermatic

A l'origine de la réputation du Celebrity II: l'aspiro-batteur Powermatic exclusif de Hoover. Le Powermatic doit son efficacité à un rotor mi par moteur, et il bat, tout en balayant, tout en aspirant. Le batteur en acier trempé le rend apte aux plus durs nettoyages.

Aspiration au ras des plinthes

Dans le Celebrity II, la succion s'exerce jusqu'à l'extrême bord de l'aspiro-batteur, de sorte qu'on peut nettoyer tout au ras des plinthes.

Manche à trois positions

Seul le manche des Hoover se règle en trois positions: rangement, nettoyage normal et nettoyage sous les meubles. Ainsi, vous n'avez plus à travailler le dos courbé.

Réglage au pied selon la surface

Le Celebrity II se règle au pied pour les surfaces dures ou les tapis. Une brosse incorporée s'appuie sur les planchers nus. L'indicateur du sélecteur se lit d'en haut.

Vaste sac multi-magnum

L'aspirateur Celebrity II Deluxe contient un sac multi-magnum, long d'une verge et bonnant 780 litres carrés de surface filtrante.

Ajoutez tous ces avantages, et déduisez \$30 dollars. Vous comprendrez pourquoi c'est vraiment le moment d'acheter le Celebrity II Deluxe de Hoover.



Chez les dépositaires-participants Hoover:

Gagnon Frères Meubles, 400 est, rue Racine, Chicoutimi.	Gagnon Frères Meubles, 660, Sacré-Coeur ouest, Alma.
Gagnon Frères Meubles, 430, boul. Mellon, Arvida.	Gagnon Frères Meubles, 918, boul. St-Joseph, Roberval.
Gagnon Frères Meubles, 229, St-Dominique, Jonquières.	Gagnon Frères Meubles, 1321, boul. Walberg, Dolbeau.
Gagnon Frères Meubles, 83, Ste-Famille, Kénogami.	Gagnon Frères Meubles, 93, St-André, Métabetchouan.
Gagnon Frères Meubles, 531, 1 Rue, Port-Alfred.	Gagnon Frères Meubles, 905, rue Bossé, Hauterive.

CRISTAUX LIMONADE

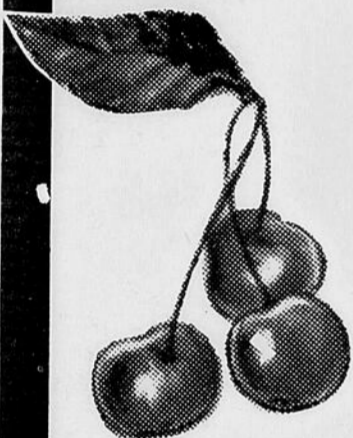
.57

RISE'N SHINE

PQT DE 3 ENV.
DE 3.2 OZ.

CERISES "BING"

sucrées et juteuses, produit E.-U. Canada no 1.



.63

lb

Pommes rouges

délicieuses, produit E.-U.,
grosneur 125, Canada extra
fantaisie.

.35

lb

Piments verts

produit New Jersey, (très
gros).

.45

lb

Oranges Sunkist

grosneur 56, produit Cali-
fornie (très grosses)

.15

lb

Laitue chinoise

produit New Jersey

.18

lb

FROMAGE

**Velveeta
de Kraft**

Bte de 2 lb

2.39

KETCHUP HEINZ

Bout. de 32 oz

1.03

MIRACLE WHIP

de Kraft
Bocal de 48 oz

1.59

POUDING ASST.

Laura Secord
Pqt de 4 x 5 oz

.85

SAUCE HOT CHICKEN

Co-op
Bte de 14 oz

.21

BEURRE D'ARACHIDES

Co-op
Bocal de 3 lb

2.09

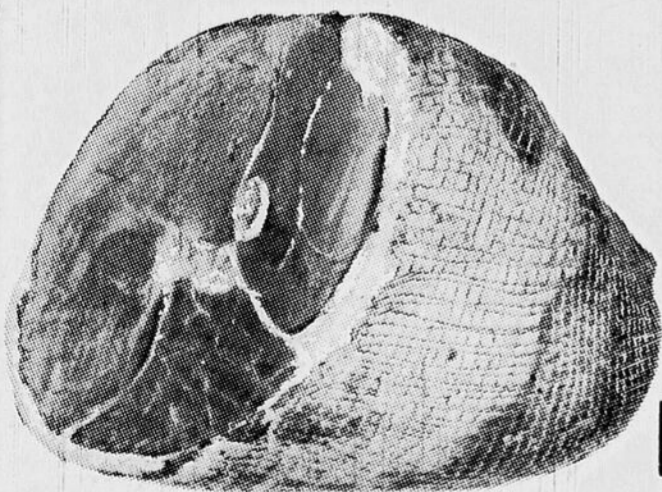
Eau de javel

Co-op
Cont. 128 oz

.69

Fesse de jambon cuit

prête à manger, haut de la croupe, marque populaire.



.99

lb

Smoked meat Coorsh

paquet
de 4 env.
de 2 oz.

\$1.25

**Pain de simili-poulet
Bilopage**

.91

lb

Les produits Co-op que vous trouverez dans notre département de viande
sont toujours de première qualité

Spéciaux en vigueur jusqu'au samedi 26 juin 1976



CO-OP

- M. C. Albanel, Albanel
- S.C.S. L'Ascension, L'Ascension
Cité Lac-St-Jean, GOW 1Y0
- S.C.A. Chambord, Chambord, Cité Roberval,
GOW 1G0
- M. C. Desbiens, 1.011, rue Hébert, DES-
BIENS, Cité Lac-St-Jean
- M. C. Hébertville, 95, rue Turgeon, HE-
BERTVILLE
- S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cité Roberval
- M. C. Naudville, 375, boul. Dequen, ALMA
Cité Lac-St-Jean, G88 5P2
- M. C. Notre-Dame-de-la-Doré, No-
tre-Dame-de-la-Doré, Cité Roberval
- S.C.A. Péribonka, 351, rue Plante, PE-
RIBONKA, Cité Roberval, GOW 2N0
- M. C. Roberval, 420, boul. Marcotte, RO-
BERVAL
- Association CO-OP, St-Ambroise,
73, rue Brassard, comté Dubuc
- S.C.A. St-Bruno, 1, rue Melançon, ST-
BRUNO, Cité Lac-St-Jean
- S.C.A. St-Coeur-de-Marie, ST-
COEUR-DE-MARIE, Cité Lac-St-Jean
- S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cité Lac-
St-Jean
- S.C.A. St-Eugène, St-Eugène-d'Argente-
ray, Cité Roberval
- S.C.A. St-Félicien, 1.199, rue Vau-
dreuil, ST-FÉLICIEN, Cité Roberval, GOW 2N0
- M.C. Métabetchouan, 15, rue St-Pierre,
Cité Lac-St-Jean
- S.C.A. St-Nazaire, 196, 1ère Avenue,
ST-NAZAIRE, Cité Lac-St-Jean
- S.C.A. St-Prime, ST-PRIME, Cité Roberval

minipri

- J.-P. Blanchet, St-François-de-Sales, Cité
Roberval
- Marché Dufour, 186, de l'Église, MISTAS-
SINI, Cité Lac-St-Jean
- J.-Wilbrod Gagnon Enrg., 45, St-
Dominique, JONQUIÈRE, Cité Lac-St-Jean
- J.-P. Gélinas, 260, rue Principale, LAC BOU-
CHETTE, Cité Roberval
- Marché Général Inc., 1415, rue du Ma-
noir nord, quartier de l'Île-Malgré, ALMA
- Jacques Laroche, 1.155, boul. Marcotte,
ROBERVAL, Cité Roberval
- Juneau & Fils Ltd., 1.220, boul. Walberg,
DOLBEAU, Cité Roberval, GOW 3A0
- Adhémar Lavoie, 2.708, rang St-Jean-
Baptiste, CHICOUTIMI, G7H 5V1
- Epicierie Marc Prevost, 149, rue Prin-
cipale, GERARDVILLE, Cité Roberval
- Héliodore Sénéchal, 23, rue Forquet, ST-
THOMAS-DIDYME, Cité Roberval, GOW 1P0
- Marché Tremblay Enr., 66, rue Prin-
cipale, CHAMBORD, Cité Roberval, GOW 1A0
- Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-
FULCENCE, Cité Dubuc, GOW 150

Beaucoup d'autres
spéciaux dans le
journal CO-OP et
Minipri de votre
localité.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Felicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

UN CHIEN BARBET, à vendre, couleur beige, teinte noir, 2 ans, chien de garde, prix à discuter. Tél.: 549-3654. F-6749

CHIEN COCKER, à vendre, 5 semaines, prix: \$65.00. Tél.: 548-5193. F-6890

AUTOS A VENDRE

MERCURY, 1970, 2 portes, pneus radiaux, exceptionnellement propre. Tél.: 548-3566. F-6789

CHRYSLER IMPERIAL, 1974, bas mileage, 4 pneus radiaux neufs, équipement complet. Tél.: 549-7999. F-6852

VOLKSWAGEN, fast-back, automatique, 1971, prix: \$500.00. Tél.: 543-0335. F-6860

COUGAR, 1969, très bon état, convertible, prix à discuter. Tél.: 543-4075. F-6859

CAMPING

TENTE-ROULOTTE A VENDRE: 6 places, toit rigide, tout équipé, avec réfrigérateur et poêle au propane. Tél.: 549-7832. F-6894

CAMPEUR A LOUER, 25 places, avec air climatisé, à la semaine. Réservations nécessaires, tél.: 549-4993, \$50.00 par jour, \$0.10 du mile. F-6847

ROULOTTES, neuves ou usagées, 19 à 25 places, nouveau depositaire Unik. Tél.: 543-2857 ou 543-8010. F-6745

TENTE-ROULOTTE LIONEL, 6 places, gaz propane, en parfaite condition \$600.00. Tél.: 549-4035. F-6889

DINERS A VENDRE
3 REFRIGERATEURS et 2 poêles, au gaz propane. Tél.: 544-2276. F-6893

CRIC A VIS, pour entrepreneur, cap.: 36" hauteur, motorisée double pour bois et machine à tondre. Joa. Poitras, pompe à eau, pompe à B.M. (time clock), mèches à fer (usage), éventail assorti, pièces de machines, accessoires, moteurs électriques: 110-220 volts, de 1/2 à 1 1/2 force, 220 phase, moteur 550 volts, 1/2 H.P. à 40 H.P.; aussi: réducteur de vitesse, de capacité: 40 H.P. Holroy MG, perceuse, 5/8", capacité 110 volts, portative (ancienne). Tél.: 543-1728. F-6848

MACHINES A COUDRE, Singer, électriques, usagées, reconditionnées à neuf, en très bon état, prix: \$39.95. Tél.: 549-0080. F-6816

SET DE CUISINE, set de salon, set de chambre, commodes, matelas et sommiers, 54" et 39". Tél.: 549-7308. F-6807

ACCESSOIRES: zébrants, toiles, réfrigérateurs, catalogues Belco, \$1.00. Ecrire à: 1240, Taschereau, Longueuil, P.Q. F-6511

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquiez au no de téléphone: (418) 899-6840. F-5951

POELE ET REFRIGERATEUR, 24" et 30", laveuse et sècheuse. Tél.: 549-7308. F-6806

DOUCHES, TOILETTES neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925. F-5950

ANTIQUITES: set de table à manger, horloge grand-père, set de salon, ARTISAN DU MEUBLE LTEE, Desjais. Tél.: 668-8764. F-6754

PLANTS de fleurs et tomates, à vendre, s'adresser à: la serre C. Bourchard, 32625, rang St-Louis, Port-Alfred. Téléphone: 547-1750. Les autres plants: \$1.50 la douzaine. Tél.: 544-2982. F-6858

1 MOTEUR, 230 p.c., 20,000 milles, très bon, 1 différentiel GMC, parfait, 1965, 1 tondeuse à gaz, 5 forces, 1 carburateur GM, neuf, 2 crick ou jack à vis, pare-chocs neufs. Tél.: 546-8442. F-6856

CAMION: Chevy Van, 109 po., 1970, 6 cylindres, 250 H.P., à vitesses, \$1,000.00. Chaine stéro, amplificateur, Lafayette, table Thorens, 2 haut-parleurs, \$350.00, poêle Moffat, \$60.00. Tél.: 547-4240. F-6536

SYSTEME DE SON A VENDRE, repris de finance, à l'état de neuf, bonne condition. Tél.: 549-0060. F-6885

MACHINE COMPTABLE, N.C.R., modèle 33, avec dactylo, peut effectuer toutes les opérations, soit grand livre, caisse-recettes, caisse-déboursés, comptes à payer (avec liste), comptes à recevoir (avec analyse de chèques-comptes), sommaire de vente, journal général, prix: \$2,000.00. Tél.: 545-4422, demandez Mme Dufour. F-6523

MAISON A LOGEMENTS, 2 étages, en briques, sur un terrain de 9,600 pieds carrés, garage double, peut rapporter \$680.00 par mois, boul. de l'Université est, près du Collège. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures 30 p.m., tél.: 549-4322. TREPIN INC., demandez M. Couture. F-6835

MAISON CENTENAIRE, 1 1/2 étages, rang Ste-Famille, à 1 mile de la Route 170, terrain: 270 x 245, prix: \$13,000.00. Tél.: 549-7999. F-6851

MAISON, SOUS-SOL FINI, abri d'auto, situation près de Place du Saguenay. Appelez après 18 heures à: 545-4314. F-6892

A VENDRE: maisons modèles, 561, Colibri, foyer préfabriqué, 28 x 40, briques, arrière de Place du Royaume, style canadien, prix: \$36,650.00, comptant: 10%. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER. F-6954

BUNGALOW, 26 x 36, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer avec patio. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER. F-6692

MAISON, STYLE PROVINCIAL, 28 x 36, 2 étages, finis, salon avec foyer, cuisine, salle à manger, 4 chambres, 2 salles de bains, conviendrait pour professionnel. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER. F-6691

BUNGALOW, en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport, district Rivière-du-Moulin. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER. F-6764

MAISON A VENDRE: directement du propriétaire, magnifique résidence en briques, 2 chambres fines au sous-sol, grand terrain, près de l'Université. Tél.: 549-4918, ou s'adresser à: 892, Pierre-Beard. F-6507

HONDA, 750, 1971, \$1,000.00, bas mileage. Tél.: 549-1938. F-6741

HONDA, 750, 1974, 10,000 milles, choppe, prix: \$1,800.00. Tél.: 547-1288. F-6819

CAN-AM, 175 c.c., état neuf, cause: départ. Tél.: 542-3638 ou 547-8957, demandez Myville. F-6750

YAMAHA, 350, 1972, de route, prix à discuter, ou échangez pour un panel de pick-up. Tél.: 548-7397. F-6861

TERRAINS A VENDRE

NOUVEAU DOMAINE dans Rivière-du-Moulin, grandeur: 6,000 pi. car. à \$2,000 pi. car., par terrain, choix dans le boisé, prix: \$1,250.00 à \$2,250.00. Conditions: \$25.00 par mois et aucun comptant. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures 30, TREPIN INC., COURTIER, tél.: 549-4322. F-6693

TERRAIN BOISE, 75 x 135, situé dans St-Fulgence, à la limite de Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-5194, résidence, 549-9520, poste 371, bureau. F-6853

A LOUER

CAMPEUR à louer, idéal pour 6 personnes, comprenant: table, frigidaire, air climatisé. Tél.: 549-5989. F-6529

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meubles, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de \$175.00 à \$225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis. Pour rendez-vous, de 4 heures à 7 heures, tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER. F-6690

APPARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, situés 40-B, Radin, Kinogami, libres le 1er juillet, prix: \$155.00 par mois. Tél.: 543-4021, 549-5149, fin de semaine: 547-0321. F-6854

APPARTEMENTS: 3 1/2 pièces, meubles, chauffés, situés rues Alma, des Champs-Elysées, Duchesne, des Crécelles, près des achats, aussi: 3 1/2 pièces, rues Jacques-Cartier et rue Racine, libre immédiatement. 2 1/2 pièces, 28, rue Bossé, meublé ou non, libre immédiatement. Nous en avons de disponibles pour le 1er juillet. Tél.: 543-4021 ou 549-5149, fin de semaine: 547-0321. F-6532

APPARTEMENT: 3 1/2 pièces, à partager, à 2 pas de l'Université, venir après 17 heures, au 628, des Hospitalières, Chicoutimi, no 2. F-6849

QUARTIER ST-IDORE: Rivière-du-Moulin, appartements, 3 1/2 pièces, meubles, style colonial, 1469, Mgr-Racine, \$175.00, 1450, du Perche, \$195.00. Tél.: 549-9973 ou 549-4803. F-6850

APPARTEMENTS: 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces, meubles, chauffés, stationnement, 256, rue Bégin. Tél.: 549-2203 ou 545-0996. F-6533

APPARTEMENTS: 3 1/2 pièces et 2 1/2 pièces, meubles, chauffés. Tél.: 543-3871. F-6821

APPARTEMENTS: 2 1/2 pièces, 5 1/2 pièces, meubles, libres le 1er juillet. Tél.: 543-6717. F-6537

APPARTEMENTS LE GITE: 3 1/2 pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meubles style colonial, service de conciergerie, stationnement, banderole, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, \$185.00 à \$205.00 par mois. Tél.: 549-9973 ou 543-4803. F-5952

CHALET A LOUER
CHALET, sur l'île d'Alma, eau chaude, électricité, douche, magnifique plage. Tél.: 543-5265. F-6818

CHAMBRES A LOUER
CHAMBRE pour monsieur qui travaille, tranquillité, entrée indépendante, cuisine, proximité de l'Université, de l'hôpital et du boul. Talbot. Tél.: 545-9254. F-6888

LOCAUX A LOUER
3 LOCAUX COMMERCIAUX, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires. F-5953

LOCAL COMMERCIAL A LOUER, centre-ville Enr., services gratuits pour lo- caux, pieds carrés, \$120.00 par mois. Tél.: 548-5764 ou 548-4070. F-6891

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meublé, luxueux, aussi: 2 pièces, meublé, situés près des centres d'achats. Tél.: 549-9639. F-6538

LOGEMENT A SOUS-LOUER: 3 1/2 pièces, près de l'Université, meublé, moderne. Tél.: 549-6320. F-6887

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tél.: 545-9021, le jour; 549-5149, le soir. F-6751

MAISONS A LOUER

A LOUER, MAISON NEUVE: 38 x 25, située à l'arrière de Place du Royaume, rue des Égoutiers, idéale pour louer, prix: \$375.00 par mois. Tél.: 549-4993. F-6623

MAISON MOBILE à sous-louer, située à 5, Place des Copains, Chicoutimi, lavage, sècheuse incluses, prix: \$250.00 par mois, chauffée, éclairée, meublée, libre immédiatement. Tél.: 545-9278, 545-4021 ou 549-5149. F-6855

MAISON: 6 1/2 pièces, tapis, sous-sol fini, 2 salles de bains, terrain paysagé, libre le 1er août, prix à discuter. Tél.: 548-8786. F-6540

DINERS

FAIRE-PART: futurs mariés, faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. 5, avenue de l'Impression, les PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474, 545-4021 ou 549-5149. F-6854

BAR LE FLIRT, couples libérés, permis de mariage exclusifs. Pour renseignements supplémentaires, faire parvenir \$2.00, C.P. 264, Station Postale, Chicoutimi-Nord. F-6534

DEMANDES

ACHETERAIS réfrigérateur usagé. Tél.: 549-7308. F-6808

ON DEMANDE: maison de campagne, aux alentours de Jonquière et Chicoutimi, jeune couple, avec un enfant. Tél.: 548-8052. F-6884

FEMMES DEMANDEES

ETUDIANTES, 17 ans et plus, pour travail téléphonique dans notre local, \$2.88 à \$3.10 de l'heure, selon aptitudes demandées. M. Bouffard, tél.: 543-4284 ou 543-4291 ou s'adresser à: 2209, Roussel, Chicoutimi-Nord. F-6820

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES), Régime familial, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tél.: 549-6728 ou 543-6031, pour le Saguenay, 662-4117 ou 276-2054, pour le Lac-St-Jean. F-5850

OFFRE DE SERVICES

MENUSIER, 30 ans d'expérience, rénovation, logement, finition sous-sol, bureaux, menuiserie générale. Tél.: 543-1431. F-6748

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALÉZ: CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Felicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

ADMINISTRATEUR

POSTE:
Une petite entreprise de la région recherche un administrateur pour assurer le développement général et la bonne marche de l'usine et du bureau. Il aura la responsabilité de toutes les opérations de la compagnie.

EXIGENCES:
Le candidat devra posséder diplôme universitaire en sciences commerciales, au moins 3 ans d'expérience en administration ou l'équivalent, de préférence dans une industrie manufacturière, et une bonne connaissance du bois de fabrication de meubles.

Salaires à discuter selon la compétence. Faire parvenir curriculum vitae à:

Centre de main-d'oeuvre du Canada, 214 est, Racine, Chicoutimi, P.Q.

PATRONS

Les blouses hors-pair pour le printemps!



M356
8-18
Patron imprimé M356.
Grandeurs: 8-18.
Par Sequel 1.

Voici des blouses qui enrichiront votre garde-robe et que vous pourrez porter avantageusement avec des shorts, des pantalons et les nouvelles jupes de toutes longueurs! L'une a des bandes à la taille, avec plastrons en avant et en arrière ainsi que des poches attrayantes. L'autre est ample, d'ajustement facile, avec les épaules tombantes que toutes les maisons de couture ont adopté avec empressement. Facile à coudre. Les deux font partie du patron M356, par Elaine Brandt pour Sequel 1.

Utilisez du denim ou du chino (la couleur de votre choix) pour le modèle veste, mais le blanc vous plaira davantage. Pour l'autre modèle, utilisez du tricot imprimé de polyester ou du mélange de dacron. Portez-les ici ou apportez-les pour vos vacances. Vous les apprécierez.
Grandeurs: 8-10-12-14-16-18.
La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 1/4 verges de tissu 45" de largeur la veste et 1 5/8 verge de tissu 60" de largeur pour l'autre.
Envoyez \$1.25 pour ce patron à:
"Le Quotidien", 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario, M1P4P7.
Prière d'imprimer votre nom et adresse, le numéro et la grandeur du patron. Les dessinateurs de renommée pour 1975, Calvin Klein, Diane Von Furstenberg, M. Blackwell, Adri et beaucoup d'autres, sont tous dans notre livre 1975, excitant et important de dessinateurs. Utilisez le coupon de \$0.50 gratuit à l'intérieur sur l'achat de tout patron à \$1.25 de votre choix. Voyez et comparez les plus nouveaux pantalons, ensembles, jupes, vestons, blouses, jumpers, robes. Grandeurs juniors et demi-grandeurs. Envoyez \$0.50 pour notre livre no 30.
Le livre Coupez et tricotez inclus les tissus de base pour les patrons ajustables pour grandeurs 10-20, 40-42. Confectionnez une garde-robe complète, robes courtes, longues, blouses, jupes, vestons, etc... Ensuite continuez et tricotez une autre garde-robe complète. Faites vite, envoyez \$1.25 maintenant.
Livre mode Instant! Apprenez à paraître à votre mieux avec le plus petit budget à choisir les lignes appropriées à votre silhouette. 128 pages, des centaines de gravures.
Envoyez \$1.00. Le livre de couture Instant vous montre comment coudre aujourd'hui et le porter demain. Commandez, techniques professionnelles \$1.00.

FRANCHISE DISPONIBLE CHICOUTIMI ET REGION

VENTES ET REPARATIONS DE TOUTES MARQUES SALES AND SERVICE ON ALL MAKES

CENTRE DU RASOIR

Recherchons personne désireuse d'opérer son propre commerce. Ayant capital suffisant. Spécialité: vente et réparation de rasoirs électriques, produits de beauté électriques et vente de petits appareils électroménagers.

NOUS avons un local à CHICOUTIMI et recherchons un concessionnaire.

TOUTES personnes intéressées, faire parvenir réponse ou prendre rendez-vous avec M. Crête:

CENTRE DU RASOIR ELECTRIQUE DE MONTREAL INC.,
754, Chemin du Golf,
Ile des Soeurs, Montréal, Qué.
(Tél.: 761-5501)

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

Maurice Girard
151 rue St-Jean, Bagotville
Fabrique: AUYENTS - CUISINETTES DE CAMPING et réparat./toile de tente
Tél.: 544-2479

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave. Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

ROLAND ROY FOURURES
ENTREPOSAGE NETTOYAGE REPARATION
TEL.: 543-0745

ROSAIRE TREMBLAY TECHNICIEN
Réparations: LAVEUSES - SECHEUSES REFRIGERATEURS POELES DE TOUTES MARQUES.
123, rue Beauvoir, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-6330.

VINCENT LAPOINTE
45, RUE LAPOINTE, LATERRIERE
VENTE ET LIVRAISON DE TOURBES
AUSSI PIQUETS DE CEDRE, RONDIS ET CARRÉS POUR CLOTURES.
INFORMATIONS: DU LUNDI AU SAMEDI TEL.: 678-2505

COMPAGNIE ET COMMERCES avez-vous un surplus de travail de bureau ou d'assemblage pouvant se faire à la maison? Si oui, s'adresser à: ENTREPRISE J. C. C.P. 224 Jonquière

Pour placer votre annonce dans notre guide, composez 545-4895

Offre d'emploi COMPTABLE CONTROLEUR

Une importante entreprise de Chicoutimi spécialisée dans la vente au gros et au détail, recherche les services d'un comptable qui prendra charge de la comptabilité de l'entreprise et qui aura les responsabilités suivantes:

- faire effectuer par le personnel en place, toutes les entrées comptables au moyen d'un ordinateur;
- contrôler l'exactitude des données transmises à l'ordinateur;
- préparer les états financiers mensuels.

EXIGENCES:
— Une bonne formation comptable appuyée par une expérience pratique; minimum de 5 années;
— connaissance théorique et pratique de la comptabilité effectuée par ordinateur;
— Aptitude à diriger le personnel;
— Débrouillardise et initiative.

SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience.

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

André Gagnon, c.a.,
289, St-Dominique,
Jonquière,
C.P. 431.

MOT MYSTERE

8 lettres cachées
THEME UNE RUE DE MONTREAL
Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés* horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT MYSTERE.

A	Cherrier	Gouin	Léger	Peet	Sauvé
Aird	Craig	Guy	Léjeune	Prince	Séguin
Amos	D	H	M	R	Simard
Amyot	Décarie	Hall	Mc Gill	Rachel	
B	E	Hector	Maple	Renov	T
Barré	Elgin	Hogan	Masson	Resther	Taché
Bégin	Emery	Holt	N	Robin	Trent
Beyri	F	Nadon	O	Roy	
Bivert	Filion	L	O	S	V
C	G	Labelle	Olier	St-André	Vamier
Cédar	Garnier	Laval	P	St-Germain	Viel
Chapus	Godin	Lebrun	Panet	Sauriol	Vitvê

La réponse du problème précédent: plantation

1	N	O	S	S	A	M	C	G	I	L	L	A	V	A	L
2	I	I	S	T	A	N	D	R	E	P	E	E	L	O	E
3	U	L	A	P	R	R	E	B	M	D	S	G	I	G	H
4	G	I	L	M	O	E	R	R	E	E	R	R	E	A	C
5	E	E	R	T	R	U	N	O	R	C	U	A	L	R	A
6	S	G	C	R	N	E	L	T	Y	A	E	L	M	N	R
7	C	E	O	I	E	I	G	A	S	R	B	D	A	I	E
8	H	Y	B	D	E	B	T	T	B	I	I	D	A	E	S
9	E	O	P	R	I	N	C	E	S	E	O	O	N	R	T
10	R	R	L	R	E	N	G	D	E	N	L	O	N	A	H
11	R	N	E	T	E	I	T	R	R	L	I	L	C	E	E

APPEL D'OFFRES

Le Centre Hospitalier de Jonquière recevra des appels d'offres pour la vente de ses deux bâtisses abritant la clinique Domrémy à 11, rue Oak, dans le secteur Kénogami. En plus de la cuisine, de la cafétéria, d'une chapelle et d'une vaste salle de jeux, ces bâtiments comprennent environ 46 autres locaux pour chambres ou bureaux. Un prix minimal de \$100,000.00 dollars est exigé pour cet appel d'offres. Le conseil d'administration ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues. Les intéressés pourront faire parvenir leur offre d'ici le premier (1er) juillet 1976 à:

M. LUCIEN DESCHESNES,
DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM,
450, RUE DE L'HOPITAL, JONQUIERE,
TEL.: 547-3651,
Local 209.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
NO: 155-11-000048-76

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-45801

Dans l'affaire de la faillite de:
LES CHALETS CEDREBEC INC., fabricants de
"kits" de chalets, rue Principale, Albanel, Cté Roberval.

Debitrice:

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSION

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par le syndic YVON DELWAIDE, à son bureau d'affaires du 110 est, rue Racine, suite 225, Chicoutimi, le ou avant le MARDI, 29 juin 1976, à onze heures de l'avant-midi, pour les item ci-après décrits:

- A) FONDS DE COMMERCE DE BOIS (cèdre), etc, pièces de bois laminé, etc, etc... (en bloc) \$7,214.91
- B) OUTILLAGE tel que: scie Delta, banc de scie, monte brin de scie, etc, etc... (en bloc) \$1,010.75
- C) AMEUBLEMENT de bureau comprenant pupitre et trois chaises. (en bloc) \$ 29.00
- D) IMMEUBLE servant d'USINE, étant sis sur les lots 31-B-4 subdivision 1, 31-B-5 subdivision 3, 31-B-3 subdivision 2, 31-B-1 subdivision 1, cadastre officiel du canton Albanel, (rue Principale) (Sujet à deux hypothèques et taxes). 1ère hyp.: Allen Gagnon, Albanel, \$8,000.00. 2ième hyp.: B.F.D., Chicoutimi, \$6,043.76. \$21,000.00

INSPECTION DE L'ACTIF: Vendredi, le 25 juin 1976, de 9 heures à midi, sur les lieux et à la place d'affaires de la débitrice.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: MARDI, le 29 juin 1976, à onze heures de l'avant-midi, au Palais de Justice d'Alma. Les soumissionnaires sont invités à y assister, s'ils le désirent. Les soumissions pourront être remises au syndic avant le début de ladite assemblée.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE A TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

Que les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15% du montant de la soumission. Que le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Que le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe (6) de l'Article 109 des Regles régissant la faillite.

Chaque soumission devra être cachetée et porter la mention "SOUMISSION LES CHALETS CEDREBEC INC."

Que le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts s'il ne conclut pas la vente.

CONDITIONS ET RESERVES SE RAPPORTANT A LA VENTE DES ACTIFS

- a) Les prix indiqués à l'inventaire prévaudront. Ils seront utilisés comme base de régularisation des différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.
- b) Les soumissions seront acceptées en présumant que tout adjudicataire a examiné l'actif et est satisfait de l'état dans lequel il se trouve. Aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne lui sera fournie par le syndic.
- c) Tout adjudicataire devra, sur acceptation de sa soumission par le syndic, payer immédiatement à ce dernier le solde exigible. Lorsqu'elles seront applicables, les diverses taxes découlant de la vente de l'actif ou d'une partie des biens en question seront à la charge de l'acquéreur en sus du montant soumis.
- d) Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.
- e) Les titres et certificats de localisation peuvent être examinés en tout temps au bureau du syndic.

Les réserves et conditions énumérées précédemment ne devront en aucun temps limiter ou restreindre les droits, devoirs et pouvoirs qu'à le syndic.

Chicoutimi, le 16 juin 1976.

YVON DELWAIDE, syndic.

BUREAU DE:
YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine, Suite 225,
Chicoutimi,
543-3310 ou 543-5334.

Afrique du Sud

Kissinger condamne les autorités

PARIS (Reuter) — M. Kissinger a condamné, mardi, l'action violente des autorités sud-

africaines dans la répression des émeutes de ces derniers jours. Le secrétaire d'Etat américain a

tenu à souligner que ses prochains entretiens avec le premier ministre sud-africain, M. John Vorster,

ne constituaient en aucune façon une approbation de cette action.

Au cours d'une conférence de presse à Paris, à la veille de sa rencontre en Bavière avec le chef du gouvernement sud-africain, M. Kissinger a condamné la façon dont les émeutes avaient été réprimées. "Nous regrettons que la rencontre avec le premier ministre ait lieu dans de telles circonstances", a-t-elle dit.

A un journaliste qui lui demandait si les émeutes, qui ont fait 140 morts et plus d'un millier de blessés dans les agglomérations noires d'Afrique du Sud, auraient des répercussions sur ses entretiens, M. Kissinger a rappelé que 40 ambassadeurs d'Afrique indépendante à Washington l'avaient invité à ne pas annuler cette rencontre en dépit du bilan dramatique des émeutes.

"Ceci n'est en aucune façon une approbation de ce qui se passe en Afrique du Sud, bien au contraire", a-t-il souligné.

CENTRE HOSPITALIER JONQUIERE

450, rue de l'Hôpital, Jonquière, Qué.

APPEL D'OFFRES

Le Centre hospitalier Jonquière recevra des appels d'offres pour la vente de ses deux (2) bâtisses abritant la Clinique Domrémy à 11, rue Oak, dans le secteur Kénogami.

En plus de la cuisine, de la cafétéria, d'une chapelle et d'une vaste salle de jeux, ces bâtiments comprennent environ quarante-six (46) autres locaux pour chambres ou bureaux.

Un prix minimal de \$100,000.00 est exigé pour cet appel d'offres.

Le Conseil d'administration ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues.

Les intéressés pourront faire parvenir leurs offres d'ici le 1er juillet 1976.

A **Monsieur LUCIEN DESCHENES,**
Directeur général par intérim,
450, rue de l'Hôpital,
Jonquière, P.Q.,
547-3651, local 209.



Dans l'annonce du
PROGRES-DIMANCHE
du 20 juin
on aurait dû lire:

Tapis Ozite

Econo, extérieur

\$248

verge carrée

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DUBUC

CORPORATION MUNICIPALE DE CANTON TREMBLAY

APPEL D'OFFRES

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du Canton Tremblay, que des soumissions scellées seront admises pour le projet "AQUEDUC ET EGOUTS, RUE ELIE" no 122-EL-73, jusqu'à 14.00 heures le 6 juillet 1976, au bureau du secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville de Canton Tremblay au 23, rue du Pont, Chicoutimi-Nord, et seront ouvertes en présence des intéressés à la même heure et au même endroit, par Monsieur Laval Dallaire, secrétaire de la Corporation municipale de Canton Tremblay.

Le projet 122-EL-73 comprend:

- **RUE ELIE (Prolongements)**
- Un réseau d'aqueduc partiel et d'un réseau d'égouts.
- L'aménagement de branchements particuliers et l'infrastructure de certaines rues.

N.B.: L'achat de tous les matériaux d'aqueduc et d'égouts seront payés par l'intermédiaire de la municipalité.

EMILE-A. DAoust,
INGENIEURS-CONSEILS,
754, avenue Alma,
Chicoutimi, Qué.
Tél.: 549-2488.

Les plans et devis généraux de ces travaux seront disponibles au bureau de l'ingénieur-conseil à compter de mardi, le 22 juin 1976, à 9.00 heures.

L'entrepreneur devra déposer \$100.00 pour assurer le retour des plans et devis en bonne condition au bureau de l'ingénieur Emile-A. Daoust, au plus tard sept (7) jours après l'ouverture des soumissions. Le dépôt des entrepreneurs qui ne soumettront pas de proposition, sera confisqué, les documents contractuels tout de même récupérés.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'une banque à charte acceptée par le propriétaire à l'ordre de la Corporation municipale de Canton Tremblay et égal à au moins 10% du montant de la proposition.

La Corporation municipale de Canton Tremblay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le début des travaux sera autorisé vers le 1er juillet 1976 et ceux-ci devront être complétés le 31 septembre 1976. Après cette date, une pénalité de \$100.00 par jour s'appliquera nonobstant les dispositions du Code civil de la province de Québec mais conditionnellement au Cahier des charges et dispositions générales du devis.

Donné à Chicoutimi, ce 21 juin 1976.

LAVAL DALLAIRE,
Secrétaire-trésorier de
la Corporation municipale de Canton Tremblay.

Appel d'offres

PARC STE-CLAIRE AMENAGEMENT BASEBALL

Hôtel de ville
Bureau du Greffier

La ville de Chicoutimi demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par l'Ingénieur des Projets, monsieur Lucien N. Martel, ing.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les copies des plans et devis et les formules de soumissions au bureau du directeur des Services techniques, au 2589, rue Roussel, secteur Chicoutimi-Nord, moyennant un dépôt de \$50.00 qui sera remboursable entièrement sur remise de ceux-ci dans un état intact.

Pour être considérée toute soumission devra être:

A) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par l'Ingénieur des Projets.

B) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la ville de Chicoutimi, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

C) REMISE AVANT 2.00 heures p.m., le 5 juillet 1976 au bureau du greffier municipal, à l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle des comités à l'hôtel de ville de Chicoutimi.

La ville de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui leur seront présentées.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention du contrat.

Le présent avis est publié en conformité des dispositions de l'article 610 de la Loi des cités et villes.

SIGNE A CHICOUTIMI, CE
JEAN-YVES FORTIN, Greffier



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau

AVIS

Le Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau avise la population que ses points de services seront accessibles les 24 juin et 1er juillet de 8.30 heures à 16.00 heures.

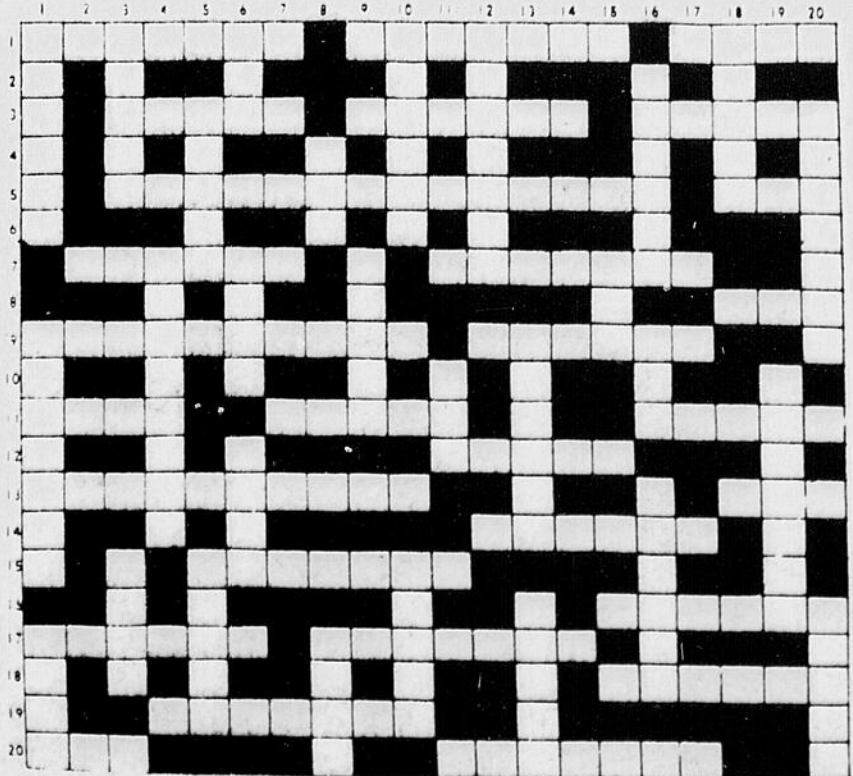
Par contre, les 25 juin et 2 juillet sont des jours chômés.

LES ENTRECROISES

6 lettres cachées **THEME** DECORATION D'UNE MAISON
Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	fini	point	oeuvre	miracle
ère	hier	plein	petite	nouveau
gai	mode	raine	plaque	ouvrage
loi	osce	thème	repece	periode
net	rose	tombe	tenter	tableau
pi	5	vague	traits	8
roi	dorec	6	7	peinture
sec	essai	allure	ancien	10
set	ébène	antique	bibelot	expression
uni	encre	eglise	contour	tapissorie
4	gent	idéal	culture	14
arme	idéal	humain	édifice	embellissement
bout	noble	normal	ctendro	

La réponse du problème précédent: Patof



LE MONDE EN BREF

Sécheresse

PARIS (PC) — La France a très soif. Le pays est aux prises avec une des pires sécheresses de son histoire. Les implications économiques sont énormes mais difficilement estimables.

Selon le bureau de météorologie nationale, il n'a pas plu véritablement sur l'ensemble du territoire français depuis décembre dernier et cette situation est catastrophique pour les cultivateurs en particulier, pour l'industrie en general et les consommateurs.

UNESCO — table ronde

PARIS (AFP) — Willy Brandt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne et prix Nobel de la paix, ouvrira, demain matin mercredi, à Paris, au siège de l'UNESCO, une "table ronde" à laquelle participeront plus de 30 personnalités de réputation mondiale. Ce colloque qui durera trois jours, se déroulera sous l'égide de la grande organisation culturelle de l'ONU.

Français à l'étranger

PARIS (AP) — M. Jacques Chirac a fait adopter, mardi, en conseil des ministres, une série de mesures ayant pour objet l'amélioration des conditions de vie des Français résidant à l'étranger.

Ces mesures ont été arrêtées sur la base des conclusions du groupe de travail interministériel présidé par M. André Bettencourt, ancien ministre et dont le chef du gouvernement avait annoncé la création, le 15 septembre dernier.

DECES

M. HENRI SAVARD

A Chicoutimi, le 22 juin 1976, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Henri Savard,

époux en 1ères noces de feu Gertrude Lévesque et en 2ièmes noces de dame Antoinette Tremblay. Il demeurait au 28, St-Alexis, Chicoutimi-Nord, autrefois de Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10.00 heures. Départ: Emery Gravel, 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord pour l'église Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Claude Savard, avocat résidant à Roberval.

Direction funéraire: Emery Gravel, Chicoutimi-Nord.

M. DENIS MAILHOT

A Ste-Monique, le 21 juin 1976, à l'âge de 19 ans et 6 mois, est décédé accidentellement, Denis Mailhot, fils de Paul-Emile Mailhot et de feu Florienne Privé. Il demeurait à Ste-Monique.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 h. 00. Départ du funérarium Coop, 486, du Pont Nord, Alma, pour l'église Ste-Monique et de là au cimetière de Ste-Monique.

Direction des funérailles: salon funéraire Coopérative Lac-St-Jean.

M. THOMAS TREMBLAY

A Jonquière, le 20 juin 1976, à l'âge de 86 ans et 5 mois, est décédé M. Thomas Tremblay, époux de feu dame Régina Simard. Il demeurait au 151, St-Charles, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi, 15 heures. Départ du salon funéraire Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Shipshaw.

Direction: salon funéraire Caron Inc.

Mlle ANITA ANGERS

A Jonquière, le 19 juin 1976, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Anita Angers, fille de feu Pascal Angers et de feu dame Joseph Pedneault. Elle demeurait au 289, St-Dominique, Jonquière.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à 14 heures. Départ du salon funéraire Caron Inc., 146, de la Fabrique, pour l'église St-Albert-LeGrand, et de là au cimetière de Jonquière. Direction: Caron & Fils.



SATISFAITS DU VOTE — Le chef du Parti communiste italien, M. Enrico Berlinguer, à droite, et un dirigeant du parti, M. Giorgio Amendola, reçoivent les applaudissements de supporteurs alors qu'ils se trouvent sur la terrasse des quartiers généraux du parti à Rome, lundi. Les communistes ont enregistré de forts gains mais ont failli à la tâche dans leur tentative d'arracher le pouvoir aux démocrates chrétiens, ouvrant la voie à une nouvelle incertitude politique. (Téléphoto PC)

Le pouvoir reste aux démocrates chrétiens

ROME (AP) — Maintien des positions de la Démocratie chrétienne et forte poussée communiste, telles étaient les principales conclusions que l'on pouvait dégager, mardi matin, des élections italiennes.

En effet, alors que 90 pour cent des votes étaient dévoués pour la Chambre des députés, les Démocrates chrétiens totalisaient 12.593.537 voix, soit à peu près le même pourcentage qu'en 1972, soit 38,7 pour cent. Les communistes obtenaient, eux, 11.361.549 voix, soit 34,7 pour cent contre 27,2 pour cent en 1972.

Pour les élections sénatoriales, la progression communiste était tout aussi notable. Alors que les résultats étaient connus pour 73.005 bureaux de vote sur 73.178, le P.C. recueillait 33,8 pour cent des voix (10.610.366) contre 27,6 il y a quatre ans. La Démocratie chrétienne, elle, améliorerait légèrement ses positions. Son pourcentage passait de 38,1 pour cent à 38,9 pour cent (12.184.876).

Malgré ce succès, le Parti communiste italien, qui tout au long de sa campagne a tenu à se démarquer de Moscou et à affirmer l'originalité de sa pensée, pourra difficilement réaliser son ambition de conclure le "compromis historique" avec une Démocratie chrétienne qui, malgré les divers scandales financiers et une profonde crise économique, a réussi à demeurer le premier parti d'Italie.

Incertitude

Tout laissait craindre que ces élections, provoquées par la mauvaise humeur des alliés des Démocrates chrétiens au sein de la coalition gouvernementale, n'avaient en fait tranché aucun des problèmes qui, depuis quelques années, minent le cabinet de centre-gauche.

Malgré l'incertitude que font peser sur l'avenir de l'Italie les résultats de cette consultation, chaque parti s'est félicité d'avoir remporté une nette victoire.

M. Amintore Fanfani, fougueux pourfendeur du communisme, qui avait mené une campagne particulièrement active, a affirmé que les Italiens avaient confié un mandat clair à la Démocratie chrétienne.

Dans le camp communiste, on ne cachait pas sa satisfaction. Alors qu'il y a quatre ans, un électeur sur quatre avait voté pour le PC, la proportion est passée à un pour trois en 1976.

M. Enrico Berlinguer, qui est l'artisan de la forte poussée communiste, a reconnu au cours d'une conférence de presse, à minuit, que les Démocrates chrétiens jouissaient toujours d'une base populaire.

Devant le siège du parti, une foule nombreuse s'était massée et acclamait vigoureusement chaque succès du P.C.

D'après les observateurs, la peur des rouges et la crainte du lendemain ont contribué à la stabilité de la Démocratie chrétienne. Mais les petits partis ont souffert de cette évolution, notamment le mouvement social italien (formation néo-fasciste) qui a perdu près de trois pour cent des voix tant à la Chambre des députés qu'au Sénat.

Les perdants

Le secrétaire de la Démocratie chrétienne, M. Benigno Zaccagnini, a reconnu que la situation n'était pas facile. La constitution d'une coalition gouvernementale viable risque de poser des difficultés.

Les socialistes, qui avaient provoqué la crise il y a deux mois, en refusant leur appui au gouvernement de M. Aldo Moro, sont les principaux perdants de l'élection avec les sociaux-démocrates.

La question est de savoir si les socialistes reviendront sur leur antagonisme envers la Démocratie chrétienne ou s'ils opteront pour l'alliance avec le Parti communiste.

Beyrouth, la cible de nombreuses fusillades

BEYROUTH (PC) — De nouvelles fusillades ont éclaté dès l'aube entre quartiers musulmans et chrétiens du sud-est de Beyrouth, tout particulièrement autour du camp palestinien de Tel al-Zaatar.

Commentant ces fusillades, on assure de source palestinienne qu'elles sont l'oeuvre de forces de la droite libanaise, qui s'efforcent de conquérir le quartier industriel de Mkalles. Si cela était le cas, le camp, qui a déjà été assiégé par les forces de la droite au début de cette année, risquerait de se voir davantage isolé qu'il ne l'est actuellement. Pour tenter d'atténuer les pressions sur Tel al-Zaatar, les forces de gauche dans les quartiers de l'ouest de Beyrouth ont bombardé au mortier les quartiers chrétiens de l'est.

La droite libanaise de son côté fait état d'une reprise des affrontements dans le centre commercial de Beyrouth, aux abords de la station de ski de Faraiya et entre les villages de Chella et d'Enfen, dans le nord-Liban. Des Beyrouthins rapportent de leur côté des fusillades entre le quartier musulman de Chiyah et le quartier chrétien voisin d'Ain al-Roumanieh.

Rencontre reportée

On ignore les raisons de cette recrudescence des affrontements entre forces de droite et de gauche après le calme relatif de ces dernières semaines. Comme de coutume, les uns et les autres se renvoient la responsabilité des accrochages, qui ont entraîné le report d'une rencontre entre MM. Pierre Gémayel, chef du Parti des phalanges et le président élu Elias Sarkis.

Aux abords de l'aéroport, fermé au trafic civil depuis deux semaines, les unités syriennes qui s'y trouvaient

commencent à céder la place aux "casques verts" libyens et syriens, entassant dans des camions aux couleurs de la "force de sécurité arabe" armes et équipements.

En début d'après-midi, un barrage routier syrien était toujours en place sur la route nationale longeant la mer, mais des témoins rapportent avoir vu un premier convoi comprenant une quinzaine de véhicules syriens se diriger vers le sud en direction de Saïda. Des forces palestiniennes avaient pris position pendant la nuit aux abords de la route, apparemment pour s'assurer du départ des Syriens.

Ceux-ci sont remplacés à l'aéroport de Beyrouth par quelque 900 "casques verts", la moitié d'entre eux également Syriens, ce qui conduit les sceptiques à remarquer qu'en fin de compte un contingent syrien en a chassé un autre.

Tension atténuée

L'intervention des casques verts a toutefois conduit à atténuer la tension à Beyrouth et l'arrivée, prochaine selon M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, de contingents saoudiens et soudanais, devrait donner à la "Force arabe de sécurité" une physionomie plus pan-arabe qu'actuellement. Avec l'atténuation de la tension, le ravitaillement commence à s'organiser. Des camions-citernes et des poids lourds ont acheminé mardi carburant et vivres dans les quartiers musulmans de l'ouest de Beyrouth qui ont soutenu, au cours de ces dernières semaines, un siège des forces syriennes interdisant tout approvisionnement.

Par ailleurs, l'évacuation des étrangers se poursuit. Quelque 200 d'entre eux ont quitté mardi Beyrouth par la route en convoi organisé par l'ambassade de Grande-Bretagne.

Woolworth

RUE RACINE — CHICOUTIMI

Pour vivre sous la tente

Réchaud Coleman à deux brûleurs pour le campeur

Goûtez aux plaisirs de la cuisine en plein air avec ce réchaud Coleman à 2 brûleurs, allumage instantané. Surface de cuisson de 160 pouces carrés. Grille en acier. Facile à ranger, capacité de 32 onces de combustible.

25.87

Tente 9' x 9' Canflex à armature extérieure

Une offre formidable pour l'amateur de camping. Armature extérieure tubulaire en acier, facile à monter. Large fenêtre à moustiquaire enduite en vinyle et à rabat à l'arrière. Avec piquets, auvents et sac de rangement. 2 couleurs.

42.87^{ch.}

GLACIERE EN STYROFOAM, intérieur spacieux, poignées latérales. Capacité de 30 pintes.

1.77^{ch.}

GLACIERE DURA-BOND de Coleman à coque en polyéthylène. Résiste aux ébréchantures et aux éraflures.

14.47^{ch.}

GLACIERE SNOW-LITE de Coleman en métal fini émaillé. Isolant moule.

27.76^{ch.}

SAC DE COUCHAGE COHO idéal pour les nuits fraîches de l'été. Pesant 3 lb.

22.97^{ch.}

Tente Woods 9' x 12'

Idéale pour vos vacances. Cette tente Room Master peut recevoir 6 personnes. Armature extérieure en acier, fenêtre à rabat et tapis cousu aux parois.

99⁹⁹^{ch.}

SAC DE COUCHAGE DAVONS rembourré de plume et de duvet. (2 lb). Extérieur en nylon et intérieur doublé en coton.

29.97^{ch.}

LANTERNE SPORT-LITE 335 de Coleman. S'allume instantanément en tout temps.

25.87^{ch.}

JEU DE FLECHETTES de jardin. Comprend: 4 flechettes et 2 cerceaux-cibles. N.B.: Pour enfants accompagnés d'un adulte.

3.77^{ch.}

CHAUFFRETTE CATALYTIQUE Quick-Lite de Coleman. Sans flammes, s'allume instantanément.

25.87^{ch.}

PLANEUR A LANCEMENT par gachette à ressort. Il peut rouler au sol ou prendre de l'altitude.

3.97^{ch.}

NAPHTA A UTILISER avec les différents appareils pour le camping. Bidon à poignée pratique. Format 128 onces.

1.97^{ch.}

JUSQU'A ECOULEMENT DE LA MARCHANDISE

WOOLWORTH 141, RACINE EST — CHICOUTIMI

Satisfaction garantie, échange ou argent remis!

Dites: "Portez à mon compte!"

CHARGEX

master charge